

# SOMMAIRE

## Une agriculture en mutation

- 4- Le poids de l'agriculture
- 6- Le mouvement de concentration de l'agriculture
- 8- Les orientations technico-économiques
- 10- Le développement des formes sociétaires
- 12- La consommation d'espaces agricoles
- 14- La vulnérabilité à la consommation d'espace agricole
- 16- Le foncier agricole : le prix des terres agricoles
- 18- Le foncier agricole : le développement du fermage
- 20- Les signes de qualité et l'agriculture biologique
- 22- Les circuits courts
- 24- Les activités para-agricoles de diversification

## Les productions animales

- 28- L'élevage bovin-viande : généralités
- 30- L'élevage bovin-viande : plusieurs types de production
- 32- L'élevage bovin-viande : la production de broutards
- 34- L'élevage bovin-viande : la production de veaux sous la mère
- 36- L'élevage bovin-viande : les naisseurs engraisseurs
- 38- L'élevage bovin-lait
- 40- L'élevage ovin
- 42- L'élevage porcin
- 44- L'élevage caprin
- 46- L'élevage avicole
- 48- L'élevage équin
- 50- L'apiculture

## Les productions végétales

- 54- La répartition de la SAU
- 56- Les céréales
- 58- Les oléagineux, protéagineux et cultures industrielles
- 60- Les fruits
- 62- Le maïs fourrage et ensilage

## Agriculture et environnement

- 66- Agriculture, techniques agricoles et paysages
- 68- Besoins en eau, maîtrise et gestion de l'eau
- 70- La gestion des effluents d'élevage
- 72- Epandage d'effluents d'élevage et fertilisation minérale
- 74- Les surplus d'azote et les gaz à effet de serre de l'activité agricole
- 76- Les traitements phytosanitaires

## Portrait social et résultats économiques

- 80- Emploi agricole non salarié et salarié
- 82- Niveau de formation, enseignement agricole
- 84- Pluriactivité, célibat, travail du conjoint
- 86- Les femmes dans la population agricole
- 88- Installations et jeunes agriculteurs
- 90- Les revenus agricoles
- 92- Les subventions d'exploitation
- 94- Prospective : les exploitants âgés et leur succession





## Le poids de l'agriculture

L'agriculture constitue toujours un secteur clé en France et particulièrement en Limousin, à la fois par son poids dans l'économie, son emprise sur les paysages, son rôle primordial dans l'aménagement des territoires, et le nombre important d'emplois associés à sa production.

Le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) représente 3,1% de la valeur ajoutée brute dégagée en Limousin en 2010, contre 1,7% en France métropolitaine (et 2,4% hors Ile-de-France). Le Limousin se situe au cinquième rang des régions françaises pour cet indicateur. À l'échelle des départements, la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne sont respectivement aux quatrième, trente-quatrième et cinquante-septième rangs.

L'agriculture occupe près de la moitié du territoire, en Limousin

comme au niveau national. Les écarts entre régions concernant la place de l'agriculture dans les paysages tiennent plus aux taux différenciés de couverture forestière qu'à l'urbanisation.

Avec 0,9 exploitation agricole au km<sup>2</sup>, le Limousin se situe là encore dans la moyenne métropolitaine. Au sein de la région, cette densité est plus faible sur le plateau de Millevaches, qui est plus boisé, et plus élevée en Basse-Corrèze où le tissu des petites exploitations agricoles est plus dense.

Rapportée au nombre d'habitant, la vision du poids de l'agriculture est différente : avec 20 exploitations pour 1 000 habitants, le Limousin est 60% au dessus de la moyenne nationale. Et la Creuse, peu densément peuplée, est le département limousin où le nombre de structures agricoles par habitant est le plus élevé.

Le secteur primaire représente 6,0% des emplois totaux en Limousin contre 2,9% pour la France métropolitaine (source : Insee, recensement de la population 2009). Rapporté à la population, le travail agricole a un poids bien plus important en Limousin qu'au niveau national : 26 unités de travail annuel (UTA) pour 1 000 habitants contre 12 en moyenne métropolitaine. En densité au km<sup>2</sup>, la vision est différente : on compte en Limousin 1,1 UTA au km<sup>2</sup> contre 1,4 au niveau national. L'agriculture limousine est extensive et mobilise peu le facteur travail salarié. En résumé, l'agriculture occupe en Limousin une place importante qui tient pour partie à une moindre représentation des autres secteurs productifs et à une densité faible de population.

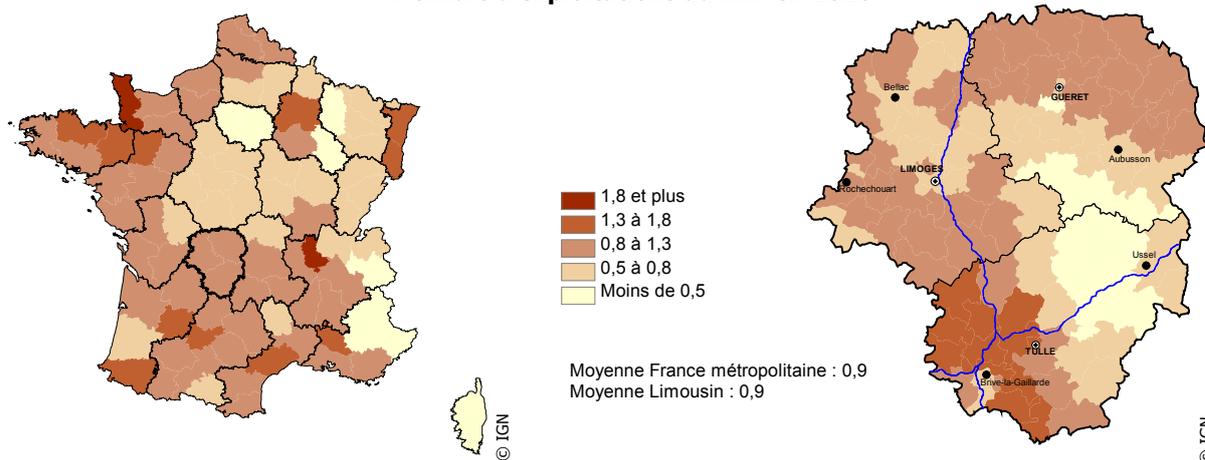
### Valeur ajoutée brute et poids de l'agriculture dans le territoire par région en 2010 (données provisoires)

Région	Total (en millions d'euros courants)	Agriculture, sylviculture, pêche (en %)	Industrie (en %)	Construction (en %)	Tertiaire marchand (en %)	Tertiaire non marchand (en %)	Part du territoire utilisé par les exploitations agricoles
Alsace	46 814	1,9	18,7	6,3	49,1	24,0	40,1
Aquitaine	77 553	3,7	11,3	6,9	53,4	24,6	33,1
Auvergne	29 111	1,9	16,3	6,7	48,3	26,7	57,2
Bourgogne	37 618	4,3	15,7	6,3	48,9	24,8	55,6
Bretagne	71 456	2,9	12,7	7,2	52,3	24,9	60,1
Centre	57 820	3,0	17,2	6,8	49,8	23,2	59,0
Champagne-Ardenne	31 474	9,5	18,5	5,8	41,8	24,3	60,4
Corse	7 022	1,7	5,3	9,9	51,2	32,0	17,7
Franche-Comté	25 063	2,5	20,7	5,8	45,2	25,8	40,6
Île-de-France	514 562	0,1	8,1	4,4	70,7	16,6	47,7
Languedoc-Roussillon	56 274	2,7	8,4	6,8	53,8	28,3	33,9
<b>Limousin</b>	<b>15 466</b>	<b>3,1</b>	<b>12,8</b>	<b>6,5</b>	<b>47,1</b>	<b>30,5</b>	<b>49,3</b>
Lorraine	49 556	1,3	16,6	6,2	48,6	27,3	48,4
Midi-Pyrénées	69 815	2,1	12,8	6,8	52,7	25,5	51,1
Nord-Pas-de-Calais	88 114	1,1	15,3	6,1	49,3	28,1	65,6
Basse-Normandie	30 924	2,8	14,6	7,4	47,8	27,4	68,8
Haute-Normandie	42 258	1,3	19,4	6,9	47,9	24,4	63,7
Pays de la Loire	85 424	2,8	16,0	7,2	51,6	22,4	66,1
Picardie	39 143	3,0	17,5	6,2	48,2	25,1	68,2
Poitou-Charentes	38 043	3,9	14,1	6,7	50,0	25,3	66,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	123 750	1,6	9,2	6,4	57,0	25,8	20,6
Rhône-Alpes	168 488	1,1	16,7	6,8	54,3	21,0	32,5
<b>France de province</b>	<b>1 191 186</b>	<b>2,4</b>	<b>14,6</b>	<b>6,7</b>	<b>51,4</b>	<b>24,9</b>	<b>49,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 705 748</b>	<b>1,7</b>	<b>12,7</b>	<b>6,0</b>	<b>57,2</b>	<b>22,4</b>	<b>49,7</b>

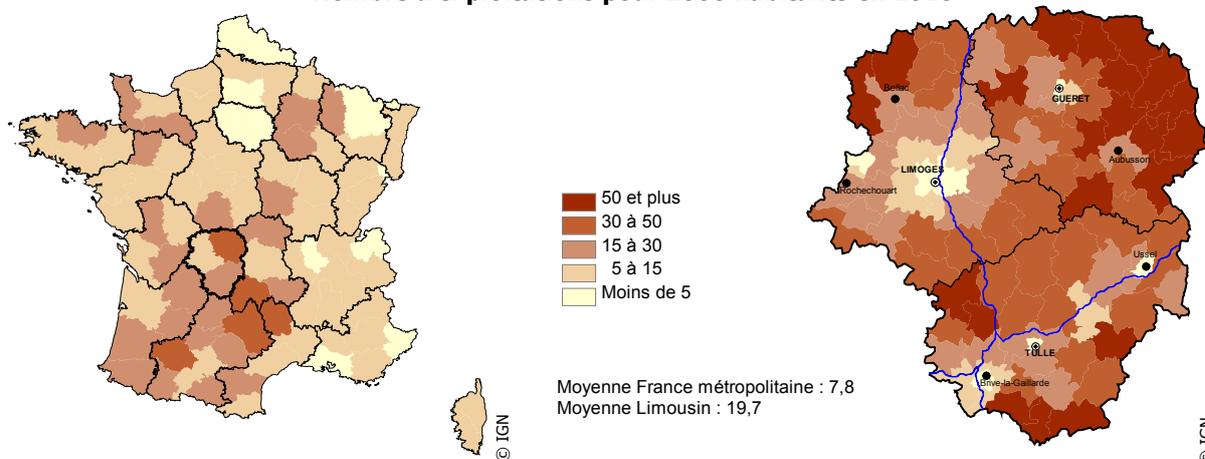
en millions d'euros courants et en %

Sources : Insee, comptes régionaux des ménages, base 2005 - Agreste

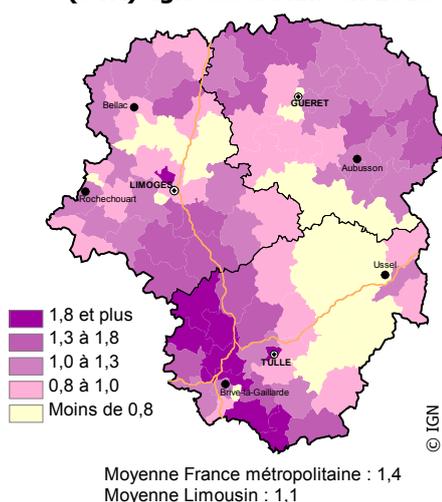
## Nombre d'exploitations au km<sup>2</sup> en 2010



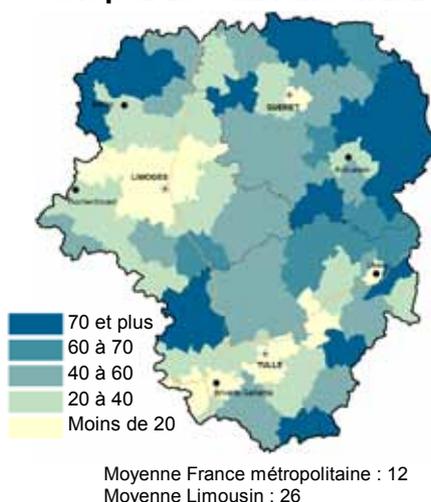
## Nombre d'exploitations pour 1000 habitants en 2010



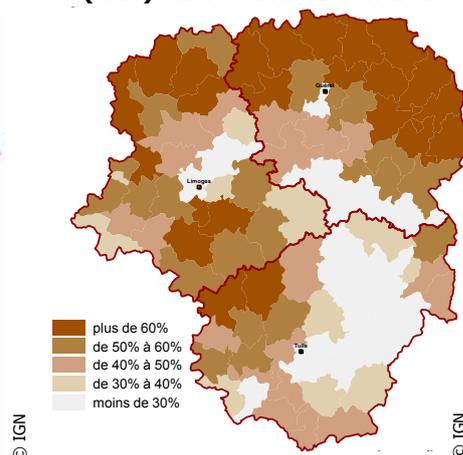
## Nombre d'unités de travail annuel (UTA) agricole au km<sup>2</sup> en 2010



## Nombre d'unités de travail annuel agricole pour 1000 habitants en 2010



## Poids de la surface agricole utilisée (SAU) sur le territoire en 2010



Sources : Agreste Recensement agricole 2010 - Insee Population légale 2009 - DGI - Service du cadastre

## Définitions

- **Surface agricole utilisée (SAU)** : comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous verre, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...). La SAU est comptabilisée à l'adresse du siège de l'exploitation indépendamment de la localisation des terres.
- **Unité de travail annuel (UTA)** : correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Sont comptabilisés les temps de travail de tous les actifs agricoles : chefs d'exploitation et coexploitants, membres de la famille, salariés permanents et saisonniers, travail effectué par le personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma).

## Le mouvement de concentration de l'agriculture

L'agriculture s'inscrit depuis longtemps dans un mouvement de concentration. Alors qu'en 1970, le Limousin comptait encore 45 900 exploitations agricoles. Ce nombre a été divisé par trois en quarante ans.

Depuis 2000, le rythme de disparition des structures s'est toutefois ralenti dans la région : -22% entre 2000 et 2010, contre -36% entre 1988 et 2000. Et il est moins accentué qu'au niveau national (-26% en France métropolitaine entre 2000 et 2010). C'est quand même toujours plus d'une exploitation par jour qui disparaît en Limousin.

Corrélativement à la diminution de leur nombre, on observe un agrandissement continu des

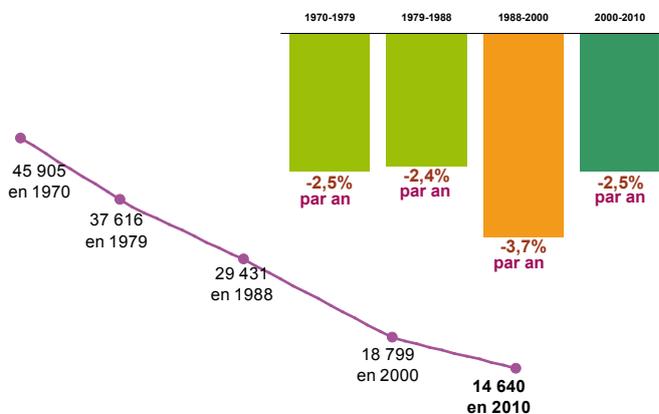
exploitations agricoles. Ainsi, en 2010, 47% du potentiel de production agricole limousin se concentre sur les 14% d'exploitations considérées comme grandes selon leur taille économique (voir définition). Ces quelques 2 000 exploitations détiennent par exemple plus de 100 vaches nourrices, ou plus de 700 brebis... Le nombre de grandes exploitations a augmenté de 22% entre 2000 et 2010, quand celui des petites et moyennes structures diminuait de 26%.

Alors que le potentiel de production moyen par exploitation augmente de 19% entre 2000 et 2010, la quantité de travail mobilisée par exploitation est légèrement orientée à

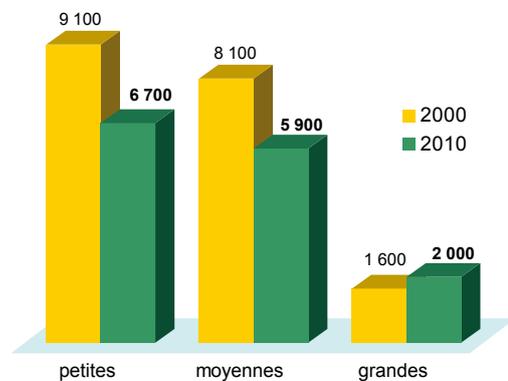
la baisse : 1,3 unité de travail annuel (UTA) en moyenne en 2010, contre 1,4 UTA dix ans auparavant. Ainsi, une personne travaillant à temps complet exploite 44 ha en moyenne en 2010, quand elle en exploitait 30 en 2000. La productivité du travail a augmenté, notamment par l'usage de matériels plus performants, de nouvelles technologies et de nouveaux modes d'organisation.

Malgré l'agrandissement des structures, le Limousin reste cependant la région où la proportion de petites exploitations (en taille économique) est la plus élevée.

### Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Limousin



### Répartition des exploitations selon leur taille économique en Limousin

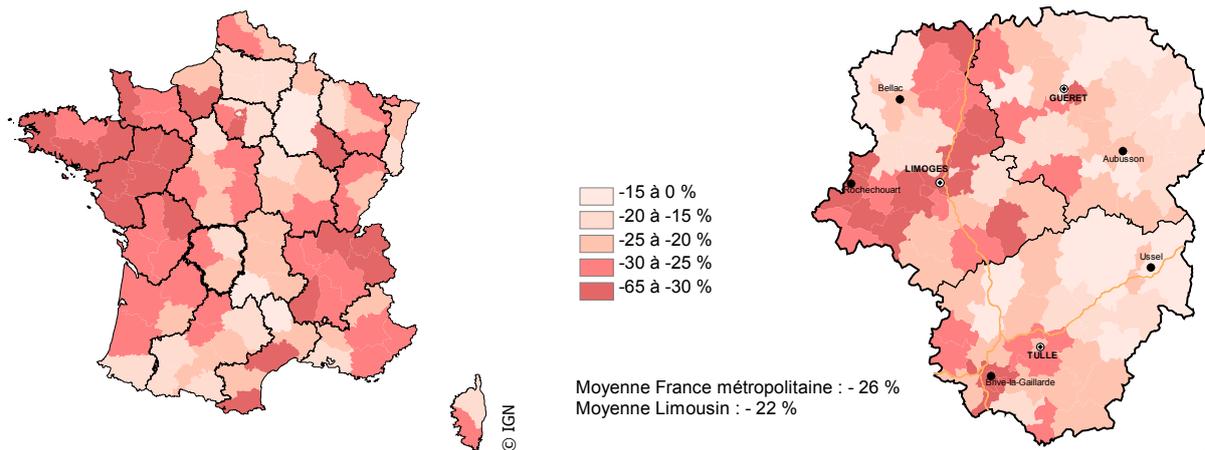


### Répartition des exploitations agricoles par taille économique en Limousin en 2000 et 2010

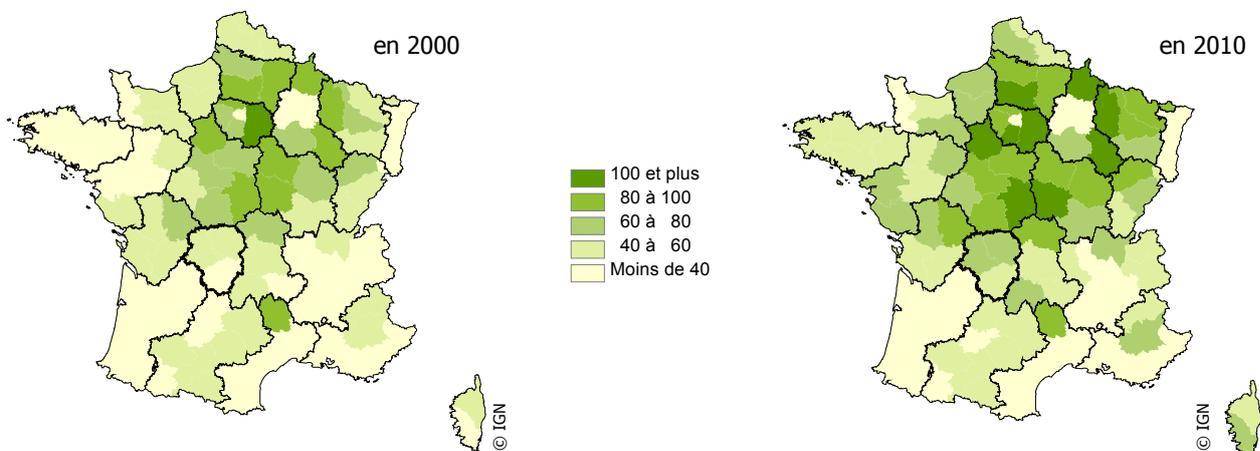
	Corrèze		Creuse		Hte-Vienne		Limousin	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Grandes exploitations	493	563	514	669	638	783	1 645	2 015
Moyennes exploitations	2 536	2 010	2 761	2 029	2 772	1 879	8 069	5 918
Petites exploitations	3 528	2 629	2 421	1 926	3 136	2 153	9 085	6 708
Ensemble	6 557	5 202	5 696	4 624	6 546	4 815	18 799	14 641
<b>en %</b>								
Grandes exploitations	7,5	10,8	9,0	14,5	9,7	16,3	8,8	13,8
Moyennes exploitations	38,7	38,6	48,5	43,9	42,3	39,0	42,9	40,4
Petites exploitations	53,8	50,5	42,5	41,7	47,9	44,7	48,3	45,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Agreste Recensements agricoles

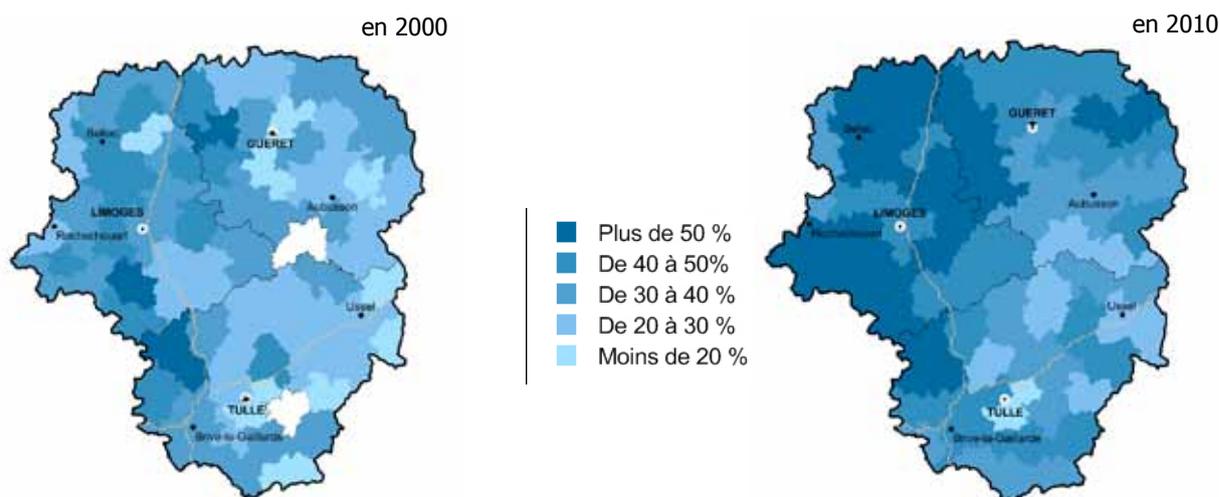
## Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010



## SAU moyenne des exploitations agricoles



## Part des grandes exploitations dans la PBS cantonale en 2000 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

## Définitions

- **production brute standard (PBS)** : elle décrit le potentiel de production d'une exploitation. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients résultant de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009.
- **taille économique des exploitations** : une exploitation est dite petite si sa PBS totale est inférieure à 25 000 €, moyenne si elle est comprise entre 25 000 € et 100 000 €, grande si elle est supérieure à 100 000 €.

## Les orientations technico-économiques

Une exploitation limousine sur deux est spécialisée dans la production de bovins viande. Sur le champ des exploitations moyennes ou grandes, cette proportion est même de 64%. De 1970 à 2000, la spécialisation de l'agriculture limousine en bovins viande s'était renforcée. Depuis 2000, on observe une diminution un peu plus forte du nombre d'exploitations dans cette orientation que dans les autres.

Ainsi, les exploitations spécialisées en grandes cultures, en élevages hors sol (porcs et vo-

lailles), en cultures fruitières et en maraîchage ou horticulture sont proportionnellement plus nombreuses qu'auparavant. Les éleveurs spécialisés en bovins lait continuent eux de régresser fortement. Dans les exploitations laitières ou d'élevage hors sol, la proportion de grandes exploitations est supérieure à la moyenne. C'est le contraire en grandes cultures.

La Creuse est le département limousin le plus spécialisé : les trois-quarts de ses exploitations moyennes ou grandes sont en

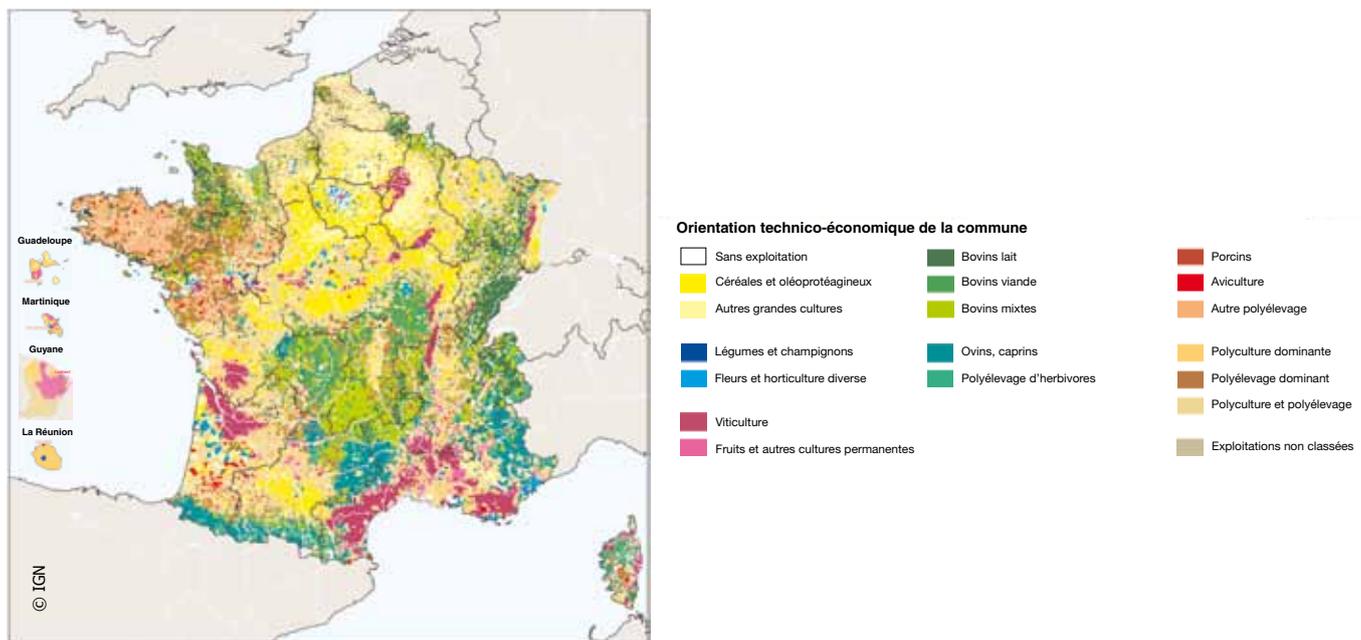
bovins-viande. En Haute-Vienne, une exploitation moyenne ou grande sur cinq est spécialisée en élevage ovin. Cet élevage reste prédominant sur le Nord-Ouest du département. En Corrèze, l'élevage de bovins viande est comme dans les autres départements au premier rang, mais l'agriculture offre un visage plus diversifié, avec une place plus importante qu'ailleurs des cultures fruitières, des élevages hors sol, des bovins lait et des exploitations en polyculture ou polyélevage.

### Répartition des exploitations agricoles par Otex en Limousin en 2000 et 2010 et évolution

Otex		toutes exploitations				exploitations moyennes ou grandes			
		Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
grandes cultures	<b>2010</b>	<b>310</b>	<b>315</b>	<b>306</b>	<b>931</b>	<b>6</b>	<b>42</b>	<b>37</b>	<b>85</b>
	2000	129	136	177	442	3	33	40	76
	evol	140%	132%	73%	111%	100%	27%	-8%	12%
maraîchage-horticulture	<b>2010</b>	<b>92</b>	<b>34</b>	<b>68</b>	<b>194</b>	<b>64</b>	<b>22</b>	<b>44</b>	<b>130</b>
	2000	89	33	98	220	58	24	57	139
	evol	3%	3%	-31%	-12%	10%	-8%	-23%	-6%
cultures fruitières	<b>2010</b>	<b>348</b>	<b>23</b>	<b>58</b>	<b>429</b>	<b>188</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>239</b>
	2000	329	17	79	425	216	6	56	278
	evol	6%	35%	-27%	1%	-13%	50%	-25%	-14%
bovins lait	<b>2010</b>	<b>181</b>	<b>108</b>	<b>168</b>	<b>457</b>	<b>169</b>	<b>93</b>	<b>156</b>	<b>418</b>
	2000	271	164	263	698	239	138	245	622
	evol	-33%	-34%	-36%	-35%	-29%	-33%	-36%	-33%
bovins viande	<b>2010</b>	<b>2734</b>	<b>2521</b>	<b>1987</b>	<b>7242</b>	<b>1604</b>	<b>2016</b>	<b>1484</b>	<b>5104</b>
	2000	3735	3331	2679	9745	1759	2423	1782	5964
	evol	-27%	-24%	-26%	-26%	-9%	-17%	-17%	-14%
bovins mixte	<b>2010</b>	<b>105</b>	<b>124</b>	<b>112</b>	<b>341</b>	<b>92</b>	<b>102</b>	<b>94</b>	<b>288</b>
	2000	169	184	117	470	119	160	106	385
	evol	-38%	-33%	-4%	-27%	-23%	-36%	-11%	-25%
ovins caprins	<b>2010</b>	<b>676</b>	<b>919</b>	<b>1414</b>	<b>3009</b>	<b>110</b>	<b>189</b>	<b>535</b>	<b>834</b>
	2000	777	1097	2164	4038	143	203	829	1175
	evol	-13%	-16%	-35%	-25%	-23%	-7%	-35%	-29%
élevages hors sol	<b>2010</b>	<b>243</b>	<b>192</b>	<b>237</b>	<b>672</b>	<b>144</b>	<b>96</b>	<b>109</b>	<b>349</b>
	2000	245	249	242	736	182	133	114	429
	evol	-1%	-23%	-2%	-9%	-21%	-28%	-4%	-19%
polyélevage et polyculture	<b>2010</b>	<b>494</b>	<b>385</b>	<b>458</b>	<b>1337</b>	<b>193</b>	<b>128</b>	<b>160</b>	<b>481</b>
	2000	798	483	724	2005	310	155	181	646
	evol	-38%	-20%	-37%	-33%	-38%	-17%	-12%	-26%
viticulture et non classées	<b>2010</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
	2000	15	2	3	20	0	0	0	0
	evol	27%	50%	133%	45%	-	-	-	-
Ensemble	<b>2010</b>	<b>5202</b>	<b>4624</b>	<b>4815</b>	<b>14641</b>	<b>2571</b>	<b>2697</b>	<b>2662</b>	<b>7930</b>
	2000	6557	5696	6546	18799	3029	3275	3410	9714
	evol	-21%	-19%	-26%	-22%	-15%	-18%	-22%	-18%

Source : Agreste Recensements agricoles

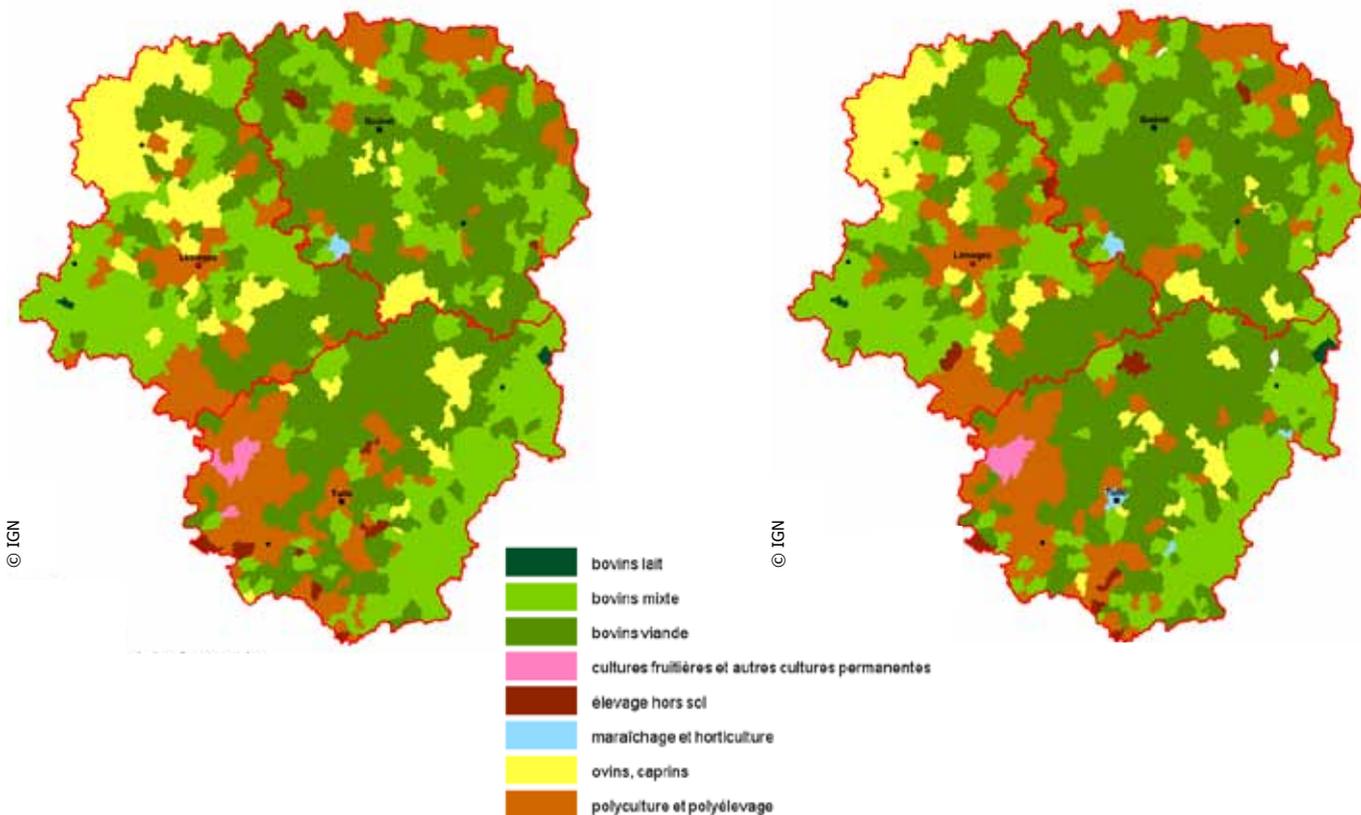
## Otex communale en France en 2010



## Otex communale en Limousin

2000

2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Définitions

- **OTEX** : orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel à la production brute standard d'une exploitation permet de la classer dans une Otex selon sa production principale.
- **OTEX communale** : elle est calculée selon le même type de calcul, en considérant la commune comme une exploitation agricole (en sommant les cultures et cheptels des **exploitations ayant leur siège sur la commune**)

## Le développement des formes sociétaires

En 2010, 22% des exploitations limousines sont des sociétés (30% au niveau national). Si l'on se limite aux exploitations moyennes ou grandes, la proportion est de 38% (47% au niveau national). Les formes sociétaires se sont fortement développées : en 1988, la proportion de sociétés était seulement de 5%. Elles exploitent aujourd'hui 47% des surfaces agricoles et détiennent 52% du potentiel économique agricole de la région, et mobilisent 41% du travail agricole. Plus de la moitié du potentiel économique agricole est donc entre les mains d'agriculteurs installés en société. Cette situation résulte notamment d'un mouvement de fond de regroupement de structures de taille économique insuffisante

pour permettre leur reprise en individuel, mais permet aussi de dissocier le patrimoine personnel de l'activité professionnelle. Le poids des sociétés dans l'agriculture limousine devrait continuer de progresser : 58% des exploitants de moins de 40 ans dirigent ou codirigent une structure sociétaire. Sur trois ans depuis 2009, plus de 60% des installations aidées ont été réalisées sous forme sociétaire (source Chambres d'Agriculture du Limousin).

Les 1 464 Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun) et les 1 222 EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) représentent 87% des exploitations agricoles en société. Les autres formes sociétaires sont minoritaires : SCEA (société

civile d'exploitation agricole), sociétés commerciales, coopératives...

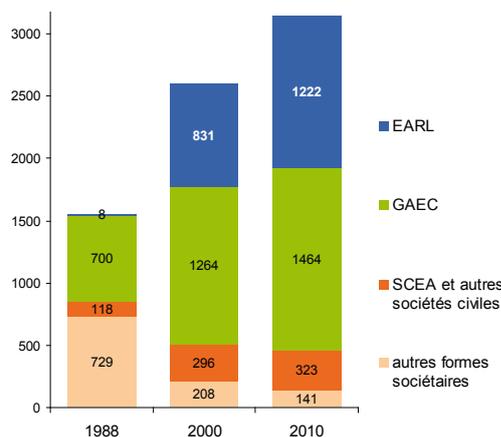
Les sociétés agricoles du Limousin conservent un caractère très familial. Elles regroupent généralement peu d'associés, très souvent apparentés familialement. 31% des EARL sont unipersonnelles et 65% ne comptent que deux associés. 61% des Gaec regroupent deux exploitants, 34% en réunissent trois.

Ainsi fonctionnent-elles peu différemment des exploitations individuelles. Mais le regroupement favorise les économies d'échelle du facteur travail : à taille économique équivalente, la quantité de travail mobilisée est moins importante dans les sociétés que dans les exploitations individuelles.

### Nombre d'exploitations agricoles sous forme sociétaire en Limousin en 2010

	Total sociétés	Gaec	EARL	SCEA et autres sociétés civiles	autres formes sociétaires	% de sociétés	% de sociétés parmi les exploit. moyennes ou grandes
Corrèze	994	441	380	124	49	19%	36%
Creuse	1 134	661	378	72	23	25%	41%
Haute-Vienne	1 022	362	464	127	69	21%	36%
<b>Limousin</b>	<b>3 150</b>	<b>1 464</b>	<b>1 222</b>	<b>323</b>	<b>141</b>	<b>22%</b>	<b>38%</b>

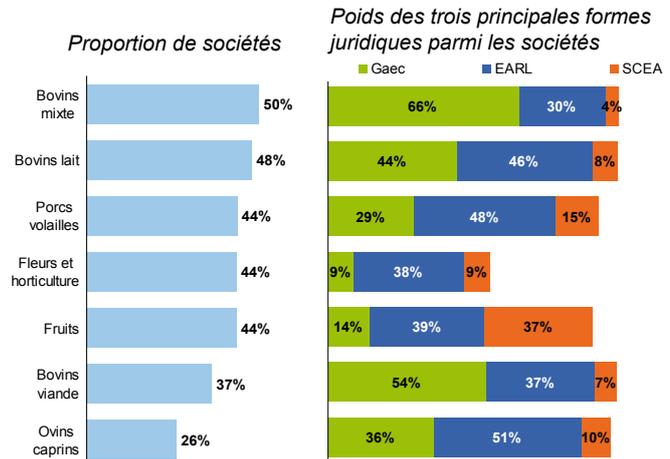
### Évolution du nombre d'exploitations agricoles sous forme sociétaire en Limousin



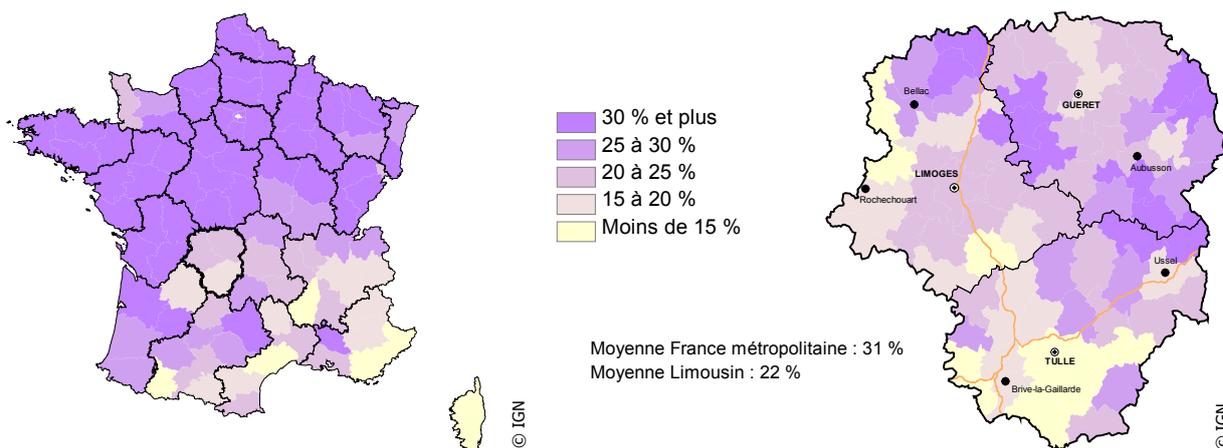
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Part d'exploitations agricoles sous forme sociétaire par Otex en Limousin en 2010

champ : exploitations moyennes ou grandes des principales Otex en Limousin



## Part des exploitations sous forme sociétaire en 2010

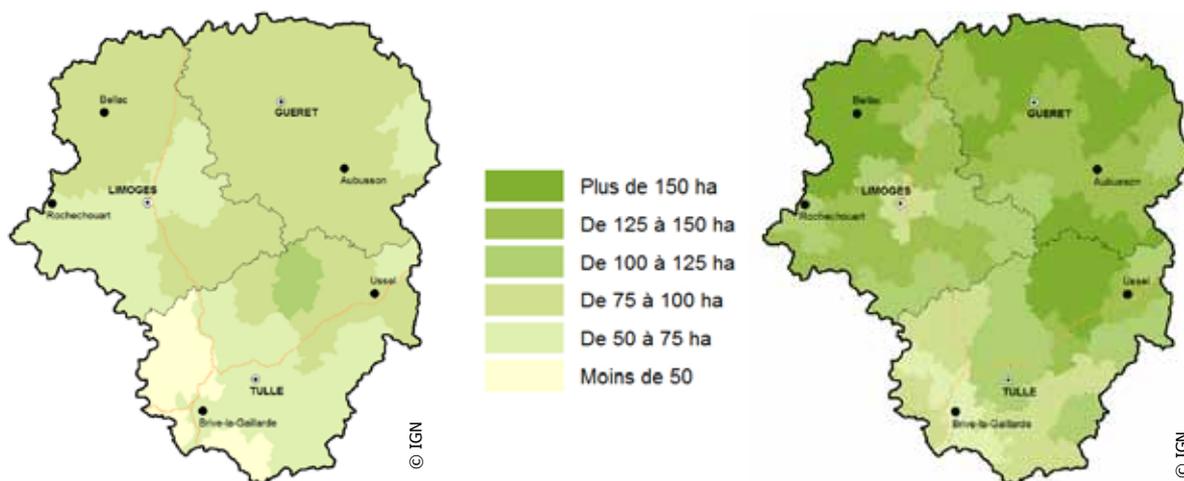


Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## SAU moyenne des exploitations agricoles moyennes et grandes en Limousin en 2010

exploitations individuelles

sociétés



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : exploitations moyennes et grandes

## Définitions

- **groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec)** : il comporte au minimum deux associés, agriculteurs à titre principal. Les Gaec avec comme seuls associés deux conjoints ne sont autorisés que depuis la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010. Le GAEC bénéficie du principe dit de transparence qui permet à ses associés de conserver les droits auxquels ils auraient pu prétendre s'ils étaient restés chefs d'exploitation à titre individuel, en matière fiscale, sociale et économique. Cela signifie pour le groupement une multiplication des seuils et des plafonds d'aides économiques, par le nombre d'associés.

- **l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)** : créée en 1985, l'EARL peut rassembler plusieurs associés ou être unipersonnelle. Elle permet d'isoler les biens professionnels destinés à l'exploitation constituant le capital de la société, des biens personnels des associés. Il y a, au minimum, un associé exploitant. Il peut aussi y avoir des associés non exploitants s'ils ne détiennent pas la majorité du capital.

- **la société civile d'exploitation agricole (SCEA)** : elle se compose d'au moins deux associés, et n'a pas de capital minimal ou maximal. Le gérant est soit l'associé exploitant, soit un tiers qui ne peut être un des associés. Il n'y a pas d'indemnité ou de salaire minimum pour les associés. La SCEA est une société à responsabilité illimitée.

## La consommation d'espaces agricoles

En Limousin, l'agriculture occupe une part majoritaire du territoire avec 51% de la surface. Mais la tendance est à la régression des terres. Entre 2000 et 2010, la Surface Agricole Utilisée régionale a diminué de 2,7%. C'est autant que sur la décennie précédente (-2,9% entre 1988 et 2000).

Avec une diminution de SAU de 4,5% soit près de 13 800 hectares entre 2000 et 2010, le département de la Haute-Vienne a connu la plus forte régression des surfaces de terres agricoles mises en valeur.

En Creuse, ce sont près de 3 900 hectares de SAU qui ont disparu entre 2000 et 2010, soit une diminution de 1,2% sur dix ans. Cela représente une perte annuelle d'environ 0,1%.

En Corrèze, la diminution de

SAU est de 2,1% sur la même période, mais le département présente deux visages différents. Au Sud et à l'Ouest, les problématiques de recul de l'espace agricole sont aussi marquées qu'en Haute-Vienne. Au contraire, l'Est apparaît relativement épargné, notamment au nord de l'A89.

L'urbanisation de type résidentielle, en lien avec l'évolution démographique, est le premier facteur de consommation des terres agricoles. Les zones de consommation moyenne et forte sont surtout localisées dans les couronnes périurbaines ou le long des axes routiers principaux. La région Limousin est l'une des moins économes en espace pour les constructions résidentielles. Par rapport au niveau national, le Limousin compte 2,2% des surfaces urbanisées pour 1,2%

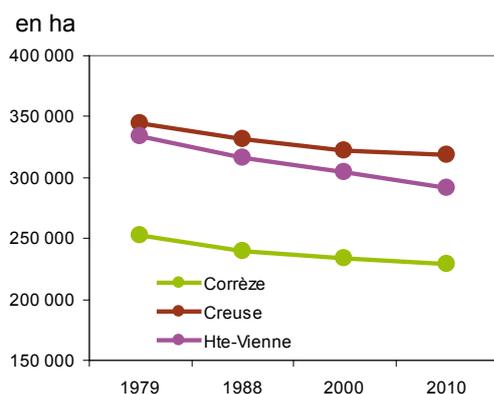
de la population.

D'autres zones sont également concernées, bien que ne faisant pas l'objet de dynamique particulière d'urbanisation ou d'aménagement. Ces zones peuvent notamment être soumises à une déprise agricole.

Les zones les plus agricoles ne sont pas toujours celles qui dégagent les plus fortes valeurs de productions à l'hectare. Et ce ne sont pas en premier lieu les territoires qui génèrent le moins de produit agricole à l'hectare qui vont plus facilement partir à un autre usage. En effet, le grand ouest limousin, particulièrement concerné par la consommation de terres agricoles, est aussi un des espaces régionaux où le produit de l'agriculture par hectare est supérieur à la moyenne.

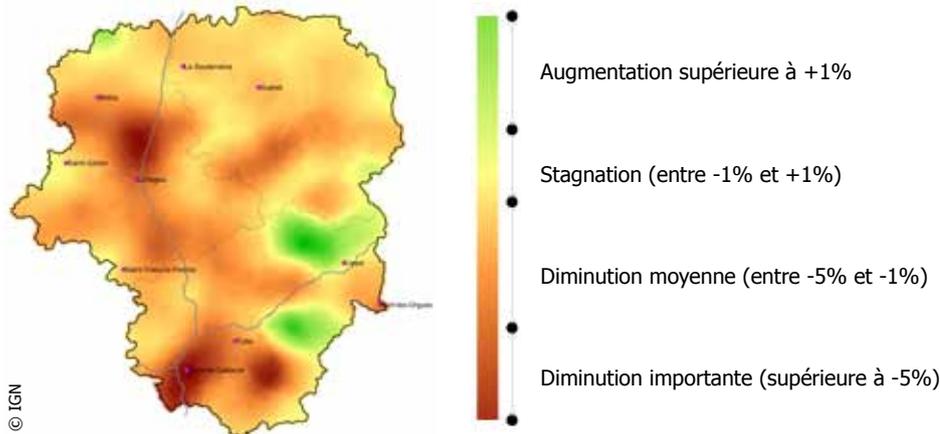
### Évolution de la SAU par département entre 1979 et 2010

SAU en ha, évolution en %	1979	évol 1988/ 1979	1988	évol 2000/ 1988	2000	évol 2010/ 2000	2010
<b>Corrèze</b>	252 981	-5,2%	239 742	-2,5%	233 681	-2,1%	<b>228 822</b>
<b>Creuse</b>	344 088	-3,7%	331 194	-2,6%	322 428	-1,2%	<b>318 584</b>
<b>Haute-Vienne</b>	333 617	-5,3%	315 786	-3,4%	304 912	-4,4%	<b>291 360</b>
<b>Limousin</b>	<b>930 686</b>	<b>-4,7%</b>	<b>886 722</b>	<b>-2,9%</b>	<b>861 021</b>	<b>-2,6%</b>	<b>838 765</b>



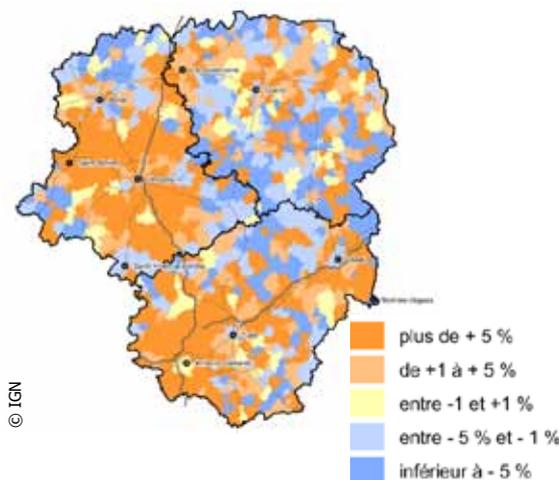
Source : Agreste Recensements agricoles

## Évolution de la SAU communale estimée entre 2000 et 2010



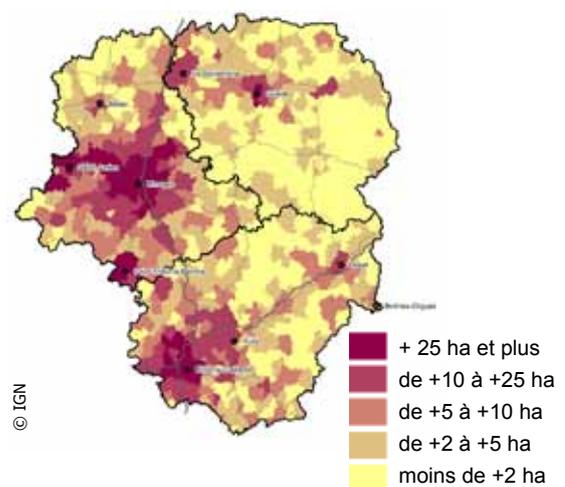
Sources : Agreste Recensement agricole 2010 et données SISA2010 - traitement DRAAF (lissage par interpolation avec Vertical Mapper)

## Évolution de la population par commune entre 1999 et 2009



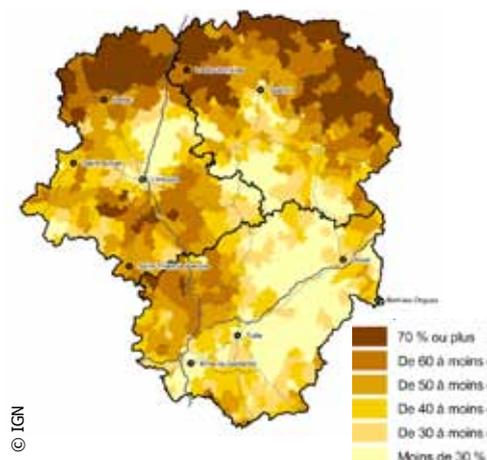
Source : Insee Recensements de la population - état civil

## Évolution de la tache urbaine entre 1999 et 2010



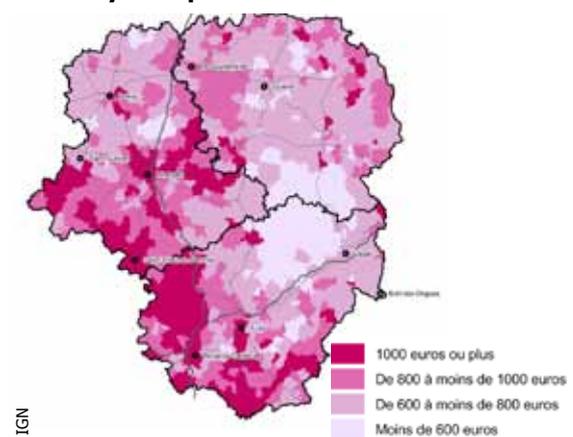
Source : DGFIP - données déclaratives du cadastre 2010 (MAJIC) - traitement DREAL Limousin

## Part de la SAU communale estimée en 2010



Sources : Agreste Recensement agricole 2010 et données SISA2010 - traitement DRAAF

## PBS moyenne par ha de SAU en 2010



## Définitions

- **SAU communale estimée** : elle est estimée à partir des surfaces des îlots du RPG 2010 (registre parcellaire graphique) localisées dans la commune auxquelles sont ajoutées les SAU mises en valeur par les exploitations n'ayant pas fait de déclaration PAC en 2010 connues au RA 2010 et ayant leur siège d'exploitation dans la commune.

- **tache urbaine** : elle modélise une couche d'occupation du sol par le bâti à usage d'habitation. Elle est construite, selon une méthodologie mise en place par la DREAL du Limousin, à partir des informations issues des fichiers fonciers de la DGFIP.

- **PBS moyenne par hectare de SAU** : estimée par commune par pondération (par la surface de chaque îlot) des PBS à l'hectare des exploitations ayant de îlots sur la commune. Celles n'ayant pas fait de déclaration PAC en 2010 mais connues au recensement agricole 2010 sont raccrochées à la commune du siège de leur exploitation.

## La vulnérabilité à la consommation d'espaces agricoles

Les terres à éventuel potentiel agricole (TEPA) sont obtenues par retranchement successif des autres couches d'occupation du sol (urbaines, infrastructures, forestières, eau, agriculture via le registre parcellaire graphique). Cette méthode a été construite à partir de travaux initiés par la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne.

Ce sont des terres libres et non bâties qui peuvent être :

- exploitées mais non déclarées dans le cadre des déclarations PAC (c'est le cas de 3% de la SAU en Limousin); exemple : arboriculture,
- des terres agricoles qui sont mises en valeur ou pour le moins entretenues par des exploitants agricoles dans le cadre de conventions précaires hors statut du fermage (phase souvent transitoire vers une artificialisation à venir),
- des terres agricoles non cultivées à usage de loisirs, en dépendance d'habitation, ou en friche.

Elles peuvent être considérées comme un entre-deux agriculture et urbanisation.

En collaboration avec la DREAL et les DDT, un zonage régional a été construit pour cerner

les enjeux actuels et potentiels de consommation des espaces agricoles. Il combine des facteurs géographiques, économiques, démographiques et urbains. Cinq types d'espaces, avec un gradient croissant de vulnérabilité à la consommation d'espaces agricoles, sont définis sur le territoire limousin.

### Classe 1 :

Des espaces ruraux à dominante forestière ou naturelle avec peu de pression foncière sur les terres agricoles (241 communes)

### Classe 2 :

Des espaces ruraux à dominante agricole avec peu de pression foncière sur les terres agricoles (282 communes)

### Classe 3 :

Des espaces péri-urbains ou sous influence de pôles urbains où les terres agricoles sont toujours importantes mais sous pression foncière croissante (127 communes)

### Classe 4 :

Des espaces urbains ou espaces ruraux spécifiques où les enjeux de consommation de foncier agricole sont encore plus qu'ailleurs générateurs d'enjeux

économiques importants (30 communes)

### Classe 5 :

Des espaces urbains ou des espaces ruraux périurbains concernés par des projets d'aménagement importants, où les terres agricoles connaissent la plus forte pression foncière (66 communes)

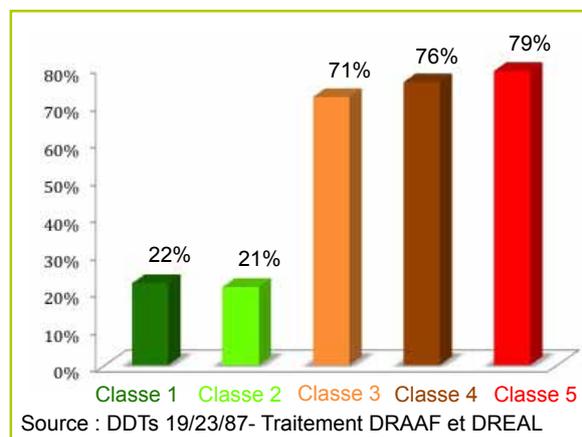
Les enjeux agricoles sont différenciés entre ces classes. Dans le cadre de notre zonage, les classes les plus pourvues en documents d'urbanisme sont celles où les terres agricoles sont les plus vulnérables. Aussi, il semble que la présence d'un document de planification serait pour l'instant plus le signe d'une dynamique d'urbanisation forte que d'un encadrement et d'une protection de l'activité agricole.

D'autres outils de type partenarial ont été élaborés, comme les chartes foncières départementales. Depuis 2000, elles sont à la disposition des acteurs départementaux de l'agriculture et de l'aménagement pour forger une vision commune de l'agriculture dans le territoire.

### Pour en savoir plus :

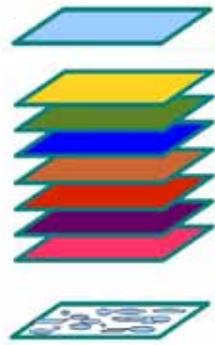
**Agreste Limousin n° 87 - janvier 2013** : Les territoires limousins inégaux face à la consommation d'espace agricole

### Proportion de communes dotées d'un document d'urbanisme dans chaque classe en 2012



## Les terres à éventuel potentiel agricole (TEPA)

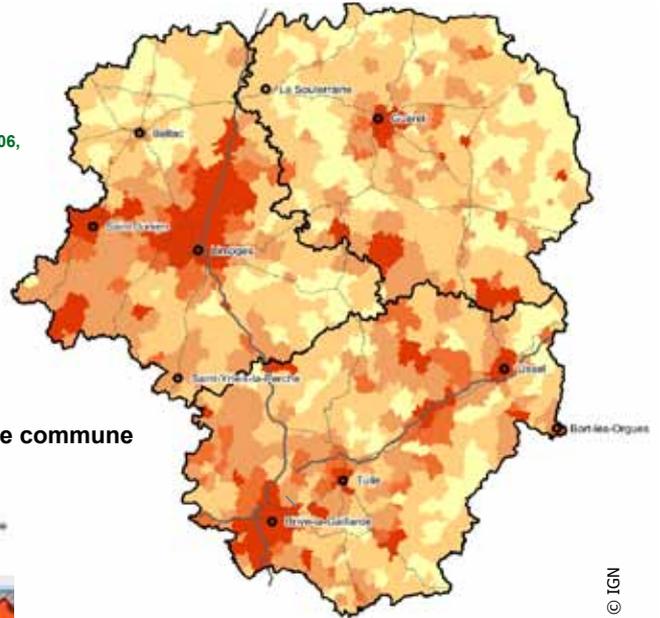
### Méthode d'obtention des TEPA



Fonds communal plein, auquel on soustrait plusieurs couches :

- RPG anonyme
- Forêt IFN 1999, végétation IGN BD Topo 2006, zonage PSG et CBPS du CRPF
- Eau BD Topo 2006
- Train BD Topo 2006
- Routes BD Topo 2006
- Bâti BD Topo 2006
- Habitat BD Topo 2006

on obtient une approche d'un zonage des terres à éventuel potentiel agricole



### TEPA et constructions : visualisation à l'échelle d'une commune



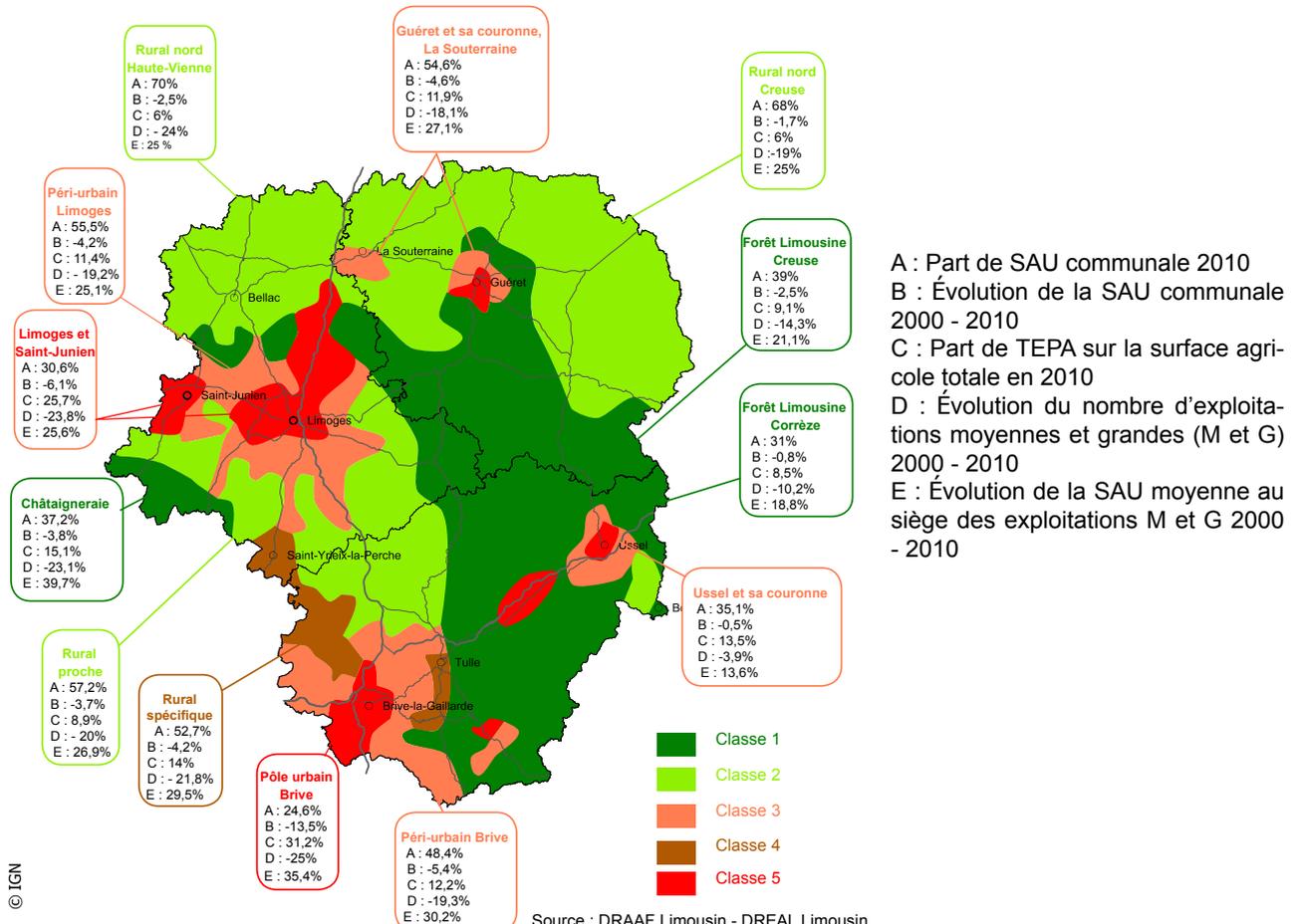
Part des TEPA sur la surface agricole totale éventuelle

- 20% ou plus
- de 15 à moins de 20%
- de 10 à moins de 15%
- de 5 à moins de 10%
- moins de 5%

surface totale agricole éventuelle = surface du Registre Parcellaire Graphique + surface des TEPA

Source : Traitement DRAAF - partenariat DRAAF - DREAL - DDT

## Zonage schématique de la vulnérabilité à la consommation d'espaces agricoles



Source : DRAAF Limousin - DREAL Limousin

## Le foncier agricole : le prix des terres agricoles

Depuis 2007, les prix des terres labourables et des prairies naturelles libres de toute location se sont stabilisés en Limousin alors qu'ils continuent d'augmenter au niveau national. Le prix moyen s'établit à 2 890 €/ha en Limousin en 2012, contre 5 420 €/ha en moyenne métropolitaine hors Corse. Seule la Franche-Comté est en-dessous.

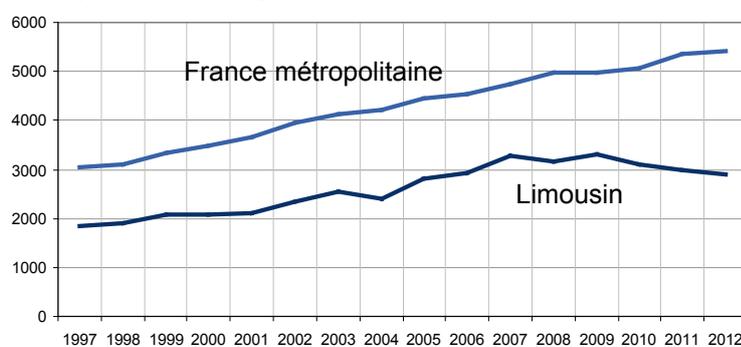
Jusqu'en 2007, la hausse des prix avait été favorisée par un

repli des taux d'intérêt réels et une forte demande de non-agriculteurs. Des revenus agricoles en baisse sensible en Limousin depuis 2008 freinent la progression des prix dans la région.

L'hétérogénéité des prix selon les zones est forte. Ils sont plus élevés dans les zones urbanisées. Les moyennes par petite région agricole cachent de fortes disparités, liées à la mise en concurrence ou non de plusieurs exploitants et/ou de non-agriculteurs.

On observe néanmoins globalement un rééquilibrage des prix sur la dernière décennie : les petites régions agricoles limousines où les prix ont le plus augmenté depuis 2000 sont celles où leur niveau était le plus bas. Ainsi, les prix ont augmenté de 70% en douze ans (en € courants) sur le Plateau de Millevaches quand ils n'augmentaient que de 28% dans le Bas-Pays de Brive.

**Prix moyen des terres agricoles de 1997 à 2012, en euros courants par ha**



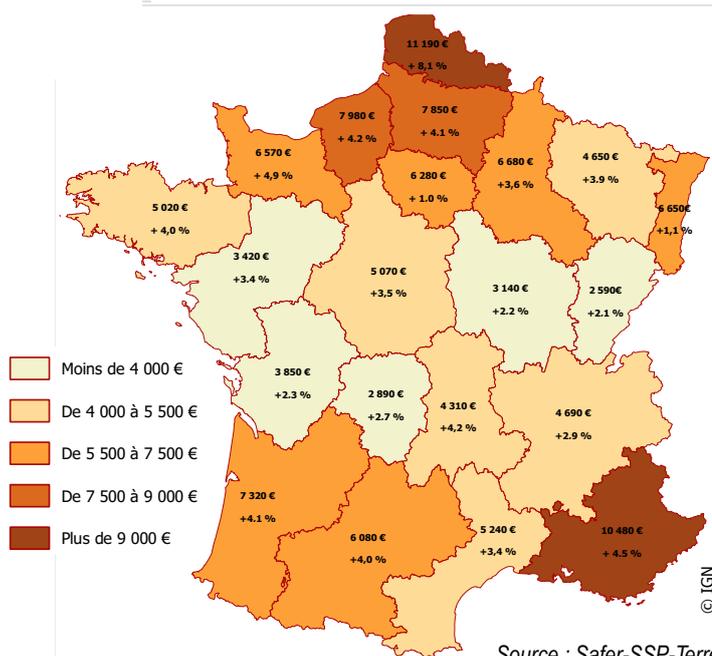
Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

**Prix moyen des terres agricoles de 1999 à 2012 par région agricole, en euros courants par ha**

en € courants par ha	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Corrèze</b>	<b>2 930</b>	<b>3 220</b>	<b>3 230</b>	<b>3 170</b>	<b>3 060</b>	<b>3 150</b>	<b>3 180</b>	<b>3 220</b>	<b>3 460</b>	<b>3 620</b>	<b>3 940</b>	<b>3 940</b>	<b>3 930</b>	<b>3 740</b>
Artense - Plateau de millevaches	1 710	1 580	1 340	1 500	1 470	1 730	1 660	1 730	1 970	2 100	2 700	2 650	2 680	2 320
Haut-Limousin	3 730	4 150	4 140	3 890	3 810	4 020	4 130	4 290	4 250	4 410	4 380	4 370	4 380	4 440
Causses - Périgord blanc - Bas-pays de Brive	3 000	3 470	3 720	4 120	3 870	3 760	3 700	3 770	3 810	3 820	4 400	4 900	4 830	4 440
Xaintrie Cantal - Plateau du sud-est limousin	2 670	2 950	3 050	2 700	2 620	2 550	2 660	2 480	3 310	3 630	4 020	3 690	3 670	3 430
<b>Creuse</b>	<b>1 350</b>	<b>1 390</b>	<b>1 490</b>	<b>1 600</b>	<b>1 830</b>	<b>1 940</b>	<b>2 100</b>	<b>2 270</b>	<b>2 630</b>	<b>2 720</b>	<b>2 710</b>	<b>2 570</b>	<b>2 530</b>	<b>2 530</b>
Combraille bourbonnaise	1 400	1 360	1 320	1 660	2 050	2 280	2 350	2 790	3 320	3 310	3 010	2 650	2 640	2 780
Marche	1 380	1 440	1 640	1 720	1 920	1 890	2 020	2 150	2 680	2 680	2 680	2 300	2 340	2 290
Bas-berry	1 410	1 440	1 440	1 470	1 710	1 970	2 270	2 420	2 440	2 610	2 550	2 910	2 930	3 140
Plateau de millevaches - Haut-limousin	1 030	1 160	1 170	1 210	1 240	1 450	1 710	1 600	1 570	2 110	2 660	2 930	2 400	1 970
<b>Haute-vienne</b>	<b>1 930</b>	<b>2 000</b>	<b>2 160</b>	<b>2 240</b>	<b>2 390</b>	<b>2 440</b>	<b>2 650</b>	<b>2 790</b>	<b>2 990</b>	<b>2 990</b>	<b>3 030</b>	<b>2 990</b>	<b>3 070</b>	<b>2 960</b>
Marche	1 420	1 460	1 600	1 720	1 770	1 890	2 090	2 310	2 400	2 500	2 640	2 670	2 670	2 630
Plateau de millevaches - Haut-limousin	2 160	2 240	2 410	2 470	2 670	2 680	2 900	3 010	3 250	3 220	3 210	3 140	3 250	3 110

Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

## Prix moyen des terres agricoles et prairies en 2012 et évolution sur douze ans (par région, en euros courants par ha)



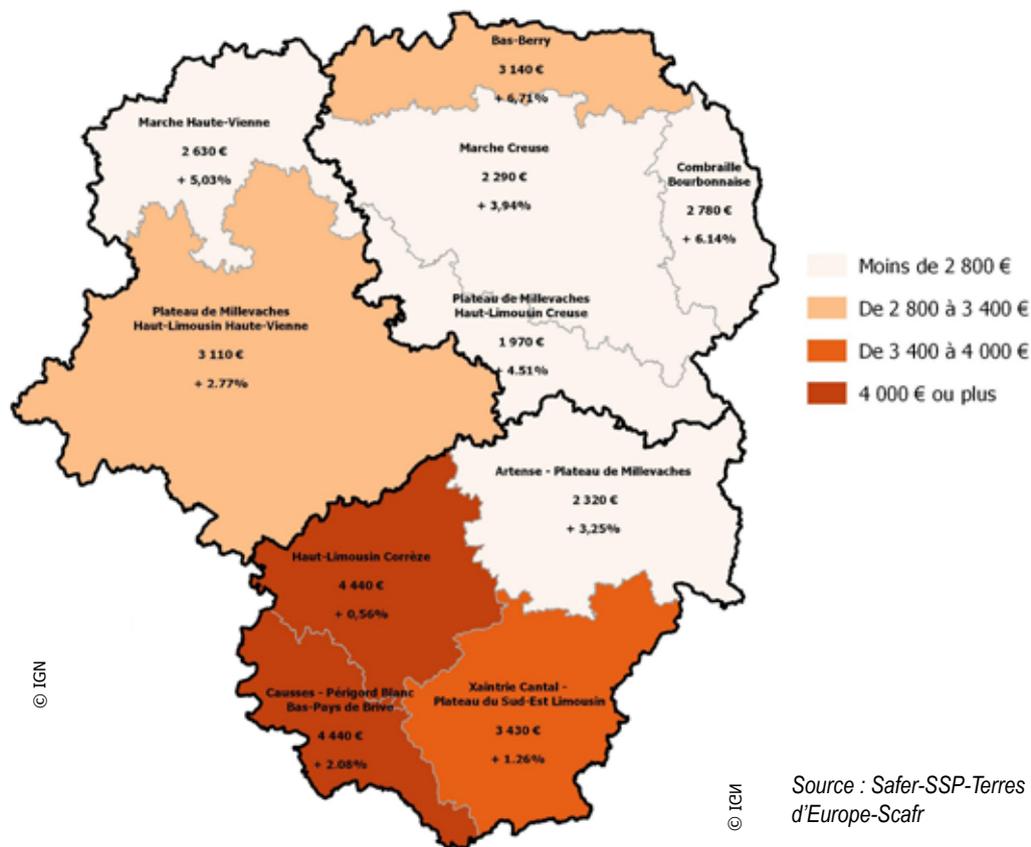
Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

## Nombre d'opérations réalisées par la SAFER de 2007 à 2011 et superficies concernées

	cumul 2007 à 2011	
	nombre d'opérations	surfaces en % et total en ha
installations	189	37%
agrandissements	412	34%
remaniements parcellaires	409	5%
maintien de fermiers en place	122	10%
opérations forestières	340	10%
réorientations non agricoles	194	4%
<b>Total</b>	<b>1666</b>	<b>17 659</b>

Source : Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural)

## Prix moyen des terres agricoles et prairies en 2012 et évolution sur douze ans (par petite région agricole, en euros courants par ha)



Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

## Définition

- **prix moyen des terres et prairies agricoles** : le calcul de ces prix repose sur une opération statistique menée conjointement par le SSP et Terres d'Europe - Scafr. Il s'appuie sur les notifications et les rétrocessions des Safer. Les prix portent aussi bien sur des terres labourables que sur des prairies naturelles, non louées et d'un seuil de surface minimale de 70 ares.

## Le foncier agricole : le développement du fermage

Le Limousin est historiquement une région où les exploitants mettent en valeur des terres en propriété. En 1988 encore, seulement 38% de la SAU limousine n'était pas exploitée en faire-valoir direct (contre 54% au niveau national). Depuis 2010, le fermage est devenu le mode de faire-valoir dominant en Limousin. Il représente 63% de la SAU. Les terres louées auprès de tiers constituent 83% des fermages, les autres correspondant aux

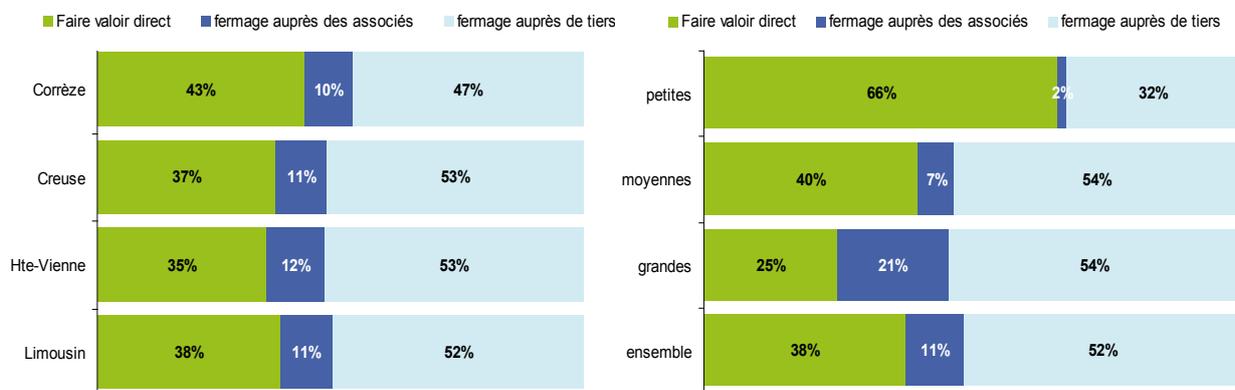
exploitations sous forme sociétaire par leurs propres associés.

Les deux-tiers des structures limousines moyennes ou grandes exploitent à la fois des terres en propriété et d'autres en fermage. Le faire-valoir direct est moins courant chez les jeunes agriculteurs que chez leurs aînés, aussi bien dans les grandes exploitations que dans les petites.

Même s'il est considéré comme contraignant par les proprié-

taires, le fermage est sécurisant par ses statuts et il facilite l'installation des jeunes agriculteurs, notamment dans les productions traditionnelles d'élevage extensif qui nécessitent des surfaces importantes. Il peut également constituer une rente pour des agriculteurs à la retraite, mais il entre aussi en concurrence, dans les zones périurbaines, avec les opportunités de vente en terrain à construire.

### Répartition de la SAU selon le mode de faire-valoir en 2010 (champ : toutes exploitations)



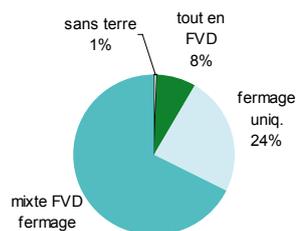
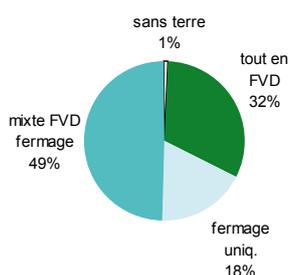
en ha	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
faire valoir direct	97 535	116 460	100 923	<b>314 918</b>
fermage auprès des associés	22 610	33 694	35 189	<b>91 493</b>
fermage auprès de tiers	108 683	168 429	155 235	<b>432 347</b>
Total SAU	228 828	318 583	291 347	<b>838 758</b>

Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Répartition des exploitations selon le mode de faire-valoir de leur SAU en Limousin en 2010

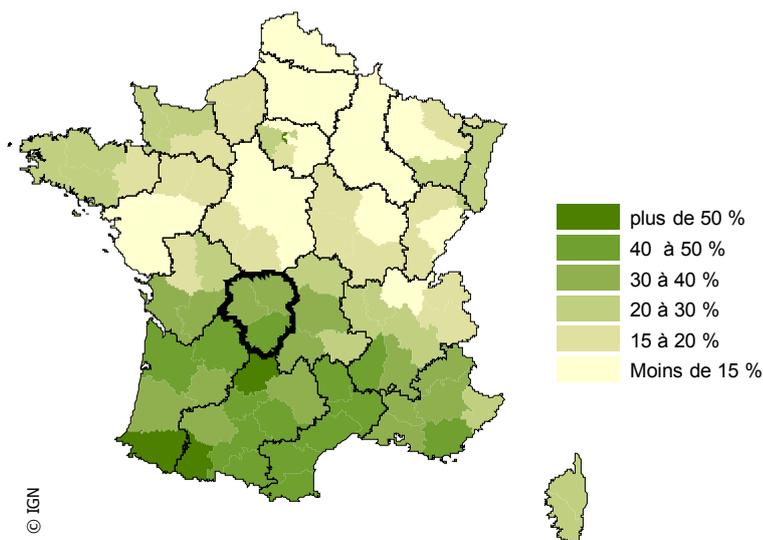
champ : toutes exploitations

champ : exploitations moyennes ou grandes



Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Part de la SAU en faire valoir direct en 2010  
(champ : toutes exploitations)**

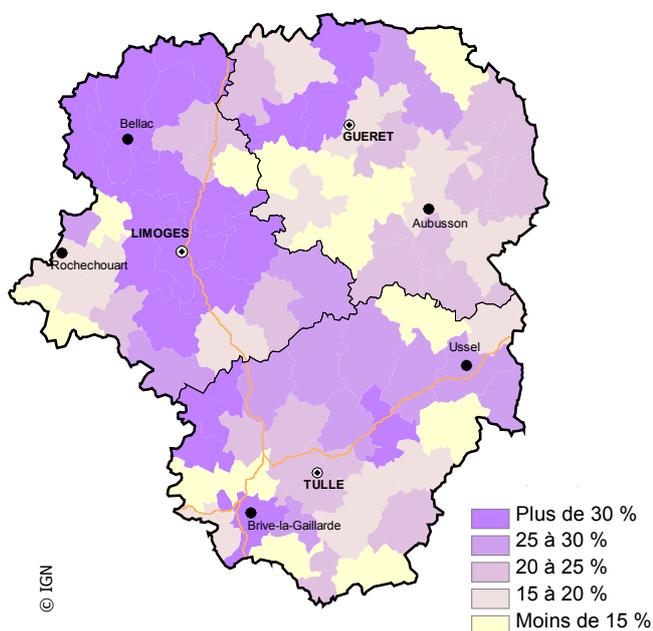


Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Part de la SAU en faire valoir direct en 2010  
(champ : toutes exploitations)**

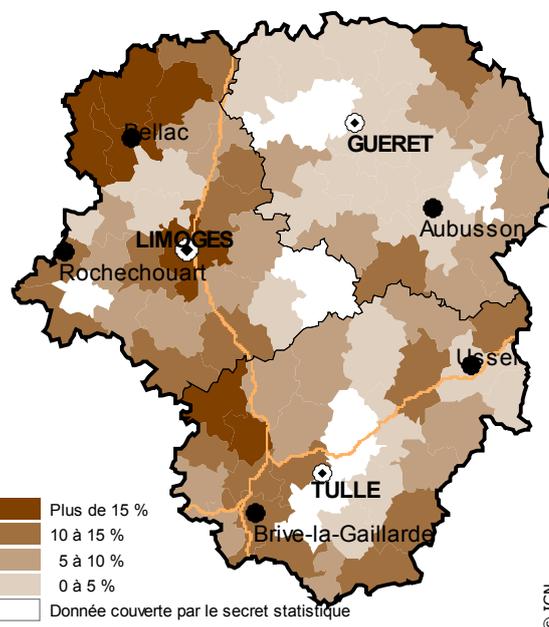


**Part des exploitations n'ayant pas de SAU en  
faire valoir direct en 2010  
(champ : exploitations moyennes ou grandes)**



Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Part des exploitations ayant toute leur SAU en  
faire valoir direct en 2010  
(champ : exploitations moyennes ou grandes)**



## Définition

- **mode de faire-valoir** : type de relations existant entre le propriétaire des terres agricoles et l'exploitant. Lorsque le propriétaire exploite lui-même ses terres, on parle de faire-valoir direct. Lorsque l'exploitant prend la terre en location, moyennant un loyer d'un montant fixe, on parle de fermage. Dans le cas du métayage, l'exploitant cède un pourcentage de sa production au propriétaire. Le métayage est devenu si marginal depuis quinze ans qu'il a été regroupé, dans cet ouvrage, avec la catégorie « fermage ».

## Les signes de qualité et l'agriculture biologique

Les signes de qualité sont très présents dans l'agriculture limousine. 45% des exploitations moyennes ou grandes sont concernées, contre 17% au niveau national (hors vin).

Les labels rouges sont deux fois plus présents en bovins viande et trois fois plus en élevage hors sol en Limousin qu'au niveau national.

Parmi les signes de qualité, l'IGP arrive en deuxième position. Il concerne surtout la production

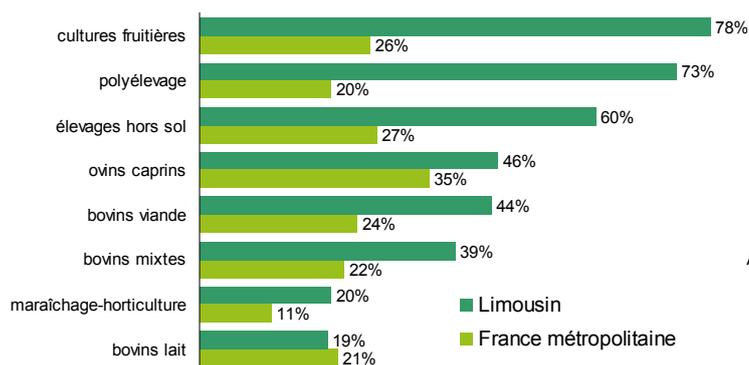
ovine. Une majorité de producteurs commercialisent sous AOP.

L'agriculture biologique se situe dans une dynamique de progression importante ces dernières années. Entre 2007 et 2012, le nombre de producteurs engagés en bio a presque doublé en Limousin.

Par la présence des cultures fruitières et du veau sous la mère, la Corrèze est au premier rang régional pour les signes de qualité. 55% des exploitations moyennes

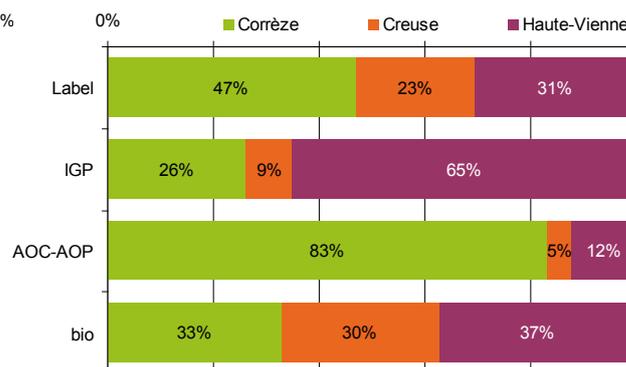
ou grandes sont concernées. La Haute-Vienne arrive en deuxième position à 50%, en liaison en particulier avec l'importance de l'élevage ovin. La Creuse est loin derrière à 30%, la race bovine charolaise étant moins souvent commercialisée sous signe de qualité que la race limousine. Seule la pratique de l'agriculture biologique se répartit de façon assez homogène sur les trois départements.

**Proportion d'exploitations commercialisant sous Label rouge, AOC-AOP, IGP ou Agriculture biologique en 2010 par Otex (champ : exploitations moyennes et grandes, hors vin)**



Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Répartition par département des exploitations commercialisant sous Label rouge, AOC-AOP, IGP ou Agriculture biologique en 2010 (champ : toutes exploitations, hors vin)**

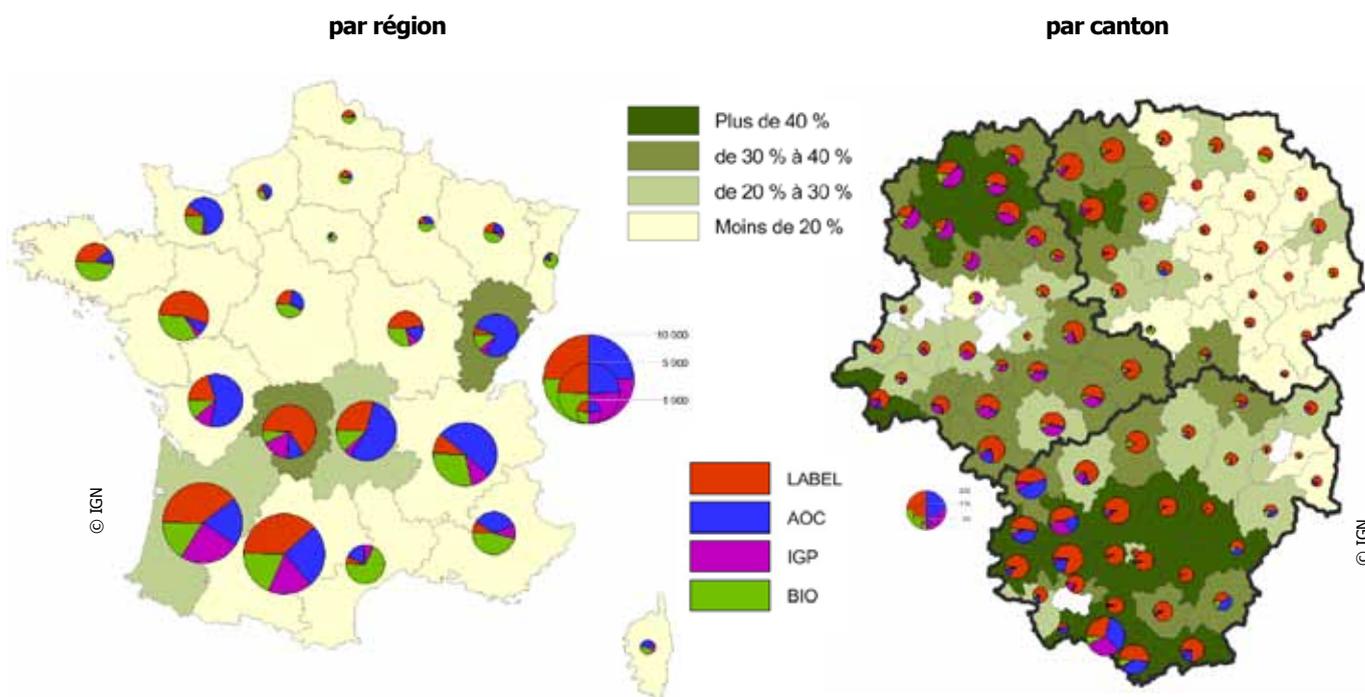


### Nombre d'exploitations, surfaces et cheptels en mode de production biologique ou en cours de conversion en 2012

	Nombre d'exploitations	Surfaces certifiées bio ou en conversion en ha			Nombre de vaches nourrices certifiées bio	Nombre de vaches laitières certifiées bio	Nombre de brebis certifiées bio	Nombre de poulets de chair certifiés bio	Nombre de poules pondeuses certifiées bio	Nombre de ruches certifiées bio
		dont fruits et légumes	dont céréales	dont légumes						
Corrèze	175	6 109	284	494	1 624	284	900	80 515	977	2 740
Creuse	154	9 378	1 163	59	1 996	188	1 920	72 520	1 918	651
Haute-Vienne	201	12 294	2 111	191	1 732	393	6 446	5 220	7 247	635
Limousin	530	27 781	3 558	744	5 352	865	9 266	158 255	10 142	4 026

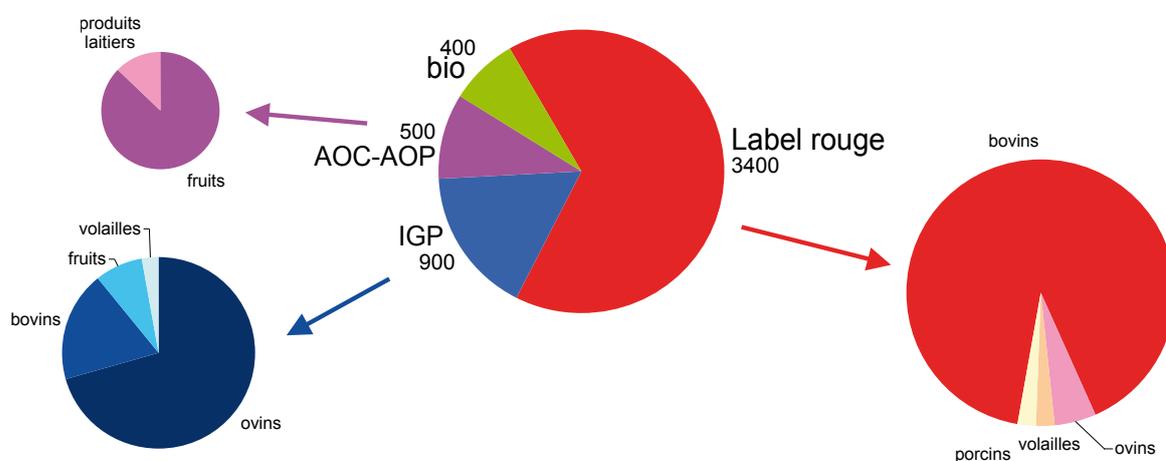
Source : Agence bio

## Nombre et proportion d'exploitations commercialisant sous signe officiel de qualité en 2010 (champ : toutes exploitations, hors vin)



Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Nombre d'exploitations commercialisant sous Label rouge, AOC-AOP, IGP ou Agriculture biologique selon le(s) produit(s) commercialisé(s) en Limousin en 2010 (champ : toutes exploitations, hors vin)



Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Définitions

- **signes officiels de qualité** : sont considérés ici les Label Rouge, AOC-AOP, IGP, et l'agriculture biologique ; les certifications de conformité produit (CCP) n'en font pas partie.

- **Label rouge** : il garantit qu'un produit, par ses conditions de production ou de fabrication, possède un ensemble de caractéristiques lui conférant un niveau de qualité supérieure.

- **AOC-AOP** : l'appellation d'origine protégée (AOP) est la transposition au niveau européen de l'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe français qui désigne un produit qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique et de ses conditions de production.

- **IGP** : l'indication géographique protégée établit un lien géographique moins strict que l'AOC-AOP entre le produit et son territoire.

- **Agriculture biologique** : ce signe officiel européen garantit une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Elle se distingue par ce mode de production, fondé notamment sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique.

## Les circuits courts

Environ 10% des exploitations agricoles du Limousin commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court en 2010. Une réelle dynamique se manifeste sur la région ces dernières années.

Comme dans les autres régions, les exploitations concernées se concentrent à proximité des pôles urbains, des bassins de consommation, des axes routiers principaux ou encore de zones touristiques. Elles sont également particulièrement bien représentées sur le Plateau de

Millevalches, qui conjugue tourisme et dynamisme agricole, et sur le bassin de Brive, secteur spécifique par la structure des exploitations et des productions tournées principalement vers le maraîchage et les cultures fruitières.

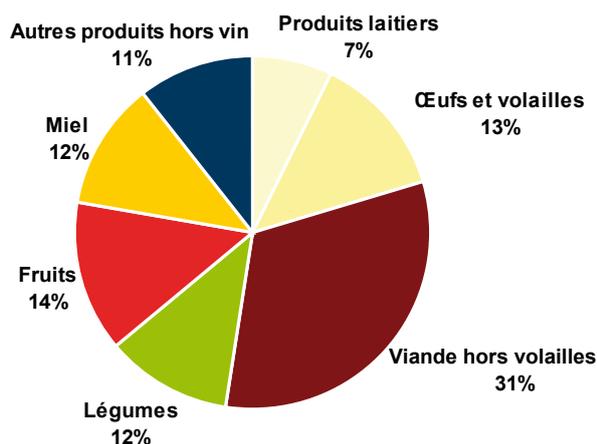
Les exploitations en circuit court vendent principalement à la ferme, mais près de la moitié ont recours à plusieurs modes de commercialisation (marchés, commerces de proximité, tournées...). Les produits vendus sont assez diversifiés. Même si

ceux d'origine animale viennent en tête, l'offre est diversifiée.

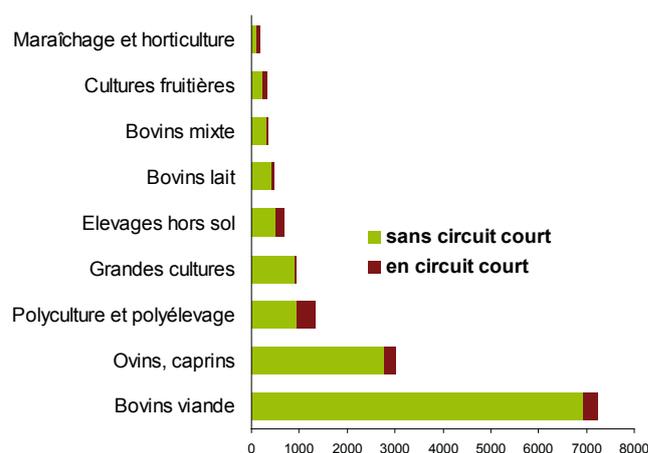
La vente en circuit court peut être le débouché principal pour quatre exploitations sur dix, et représente pour plus de trois exploitations sur dix une activité procurant un complément de revenu. Dans tous les cas, elle crée un réel lien social au territoire.

Bio et circuit court font bon ménage : la moitié des producteurs en bio vendent en circuit court.

**Proportion d'exploitations commercialisant en circuit court par type de produit en Limousin en 2010**

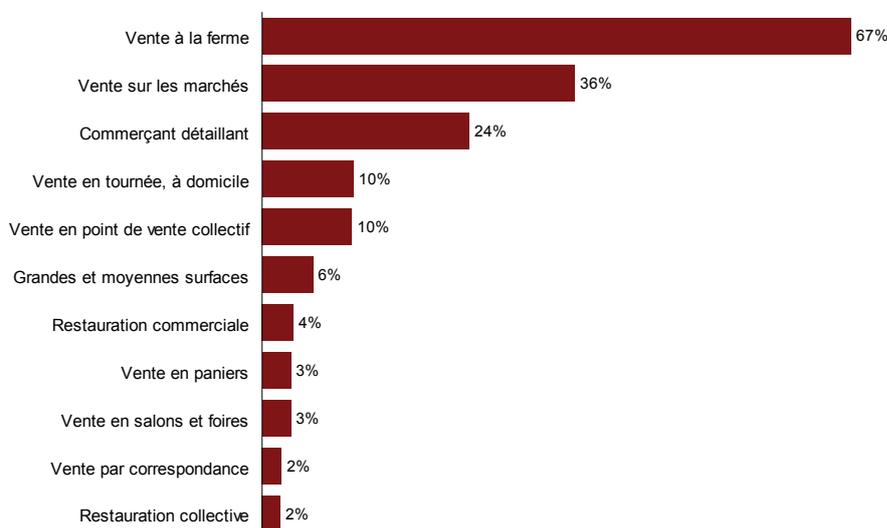


**Exploitations commercialisant en circuit court par Otex en Limousin en 2010**



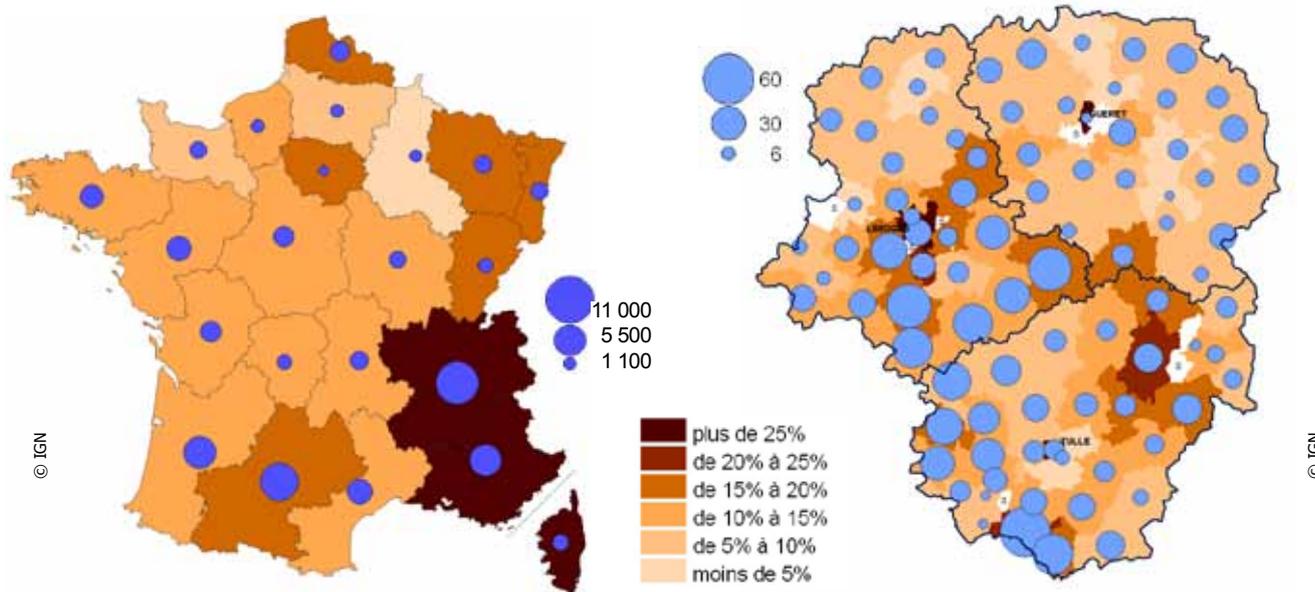
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations hors viticulture

**Part des différents modes de commercialisation pour les exploitations commercialisant en circuit court (trois cités au maximum) en Limousin en 2010**



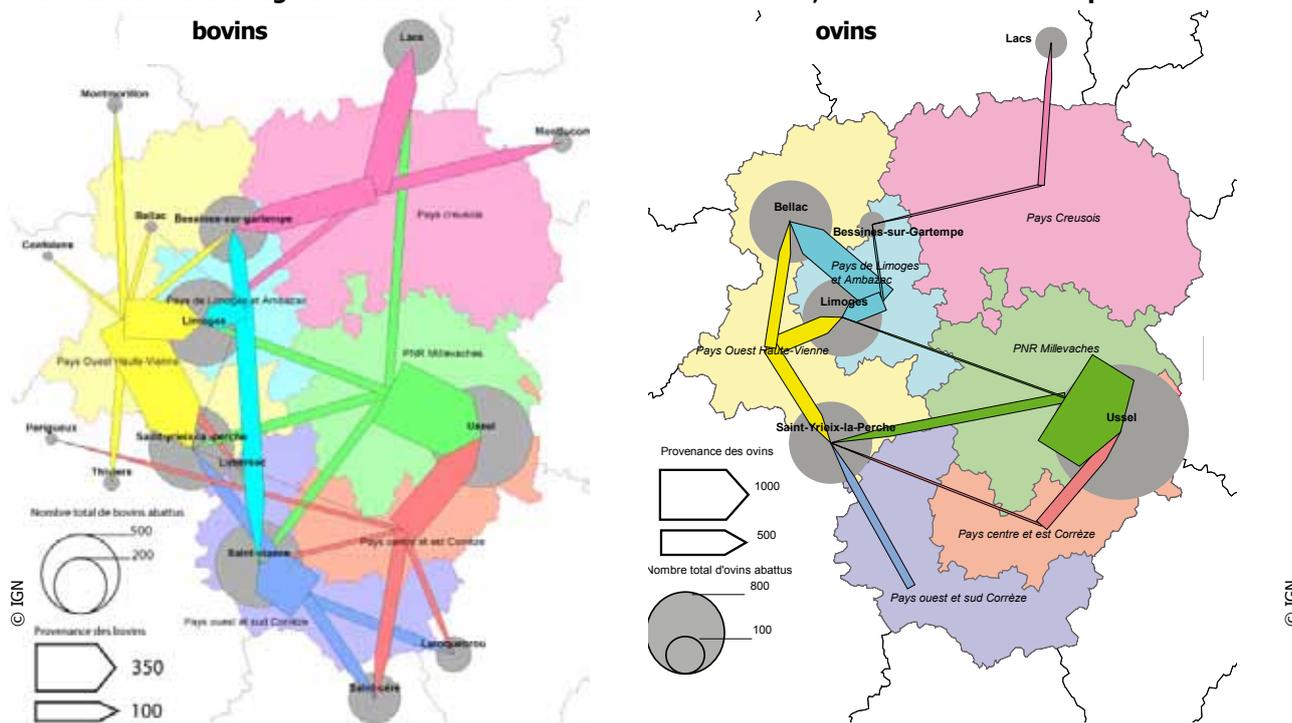
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations hors viticulture

## Nombre et proportion d'exploitations commercialisant en circuit court en 2010 (hors viticulture) par région



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations hors viticulture

## Destination d'abattage des animaux commercialisés en circuit court, selon leur territoire de production



Source : Agreste enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 - DRAAF et Région Limousin

## Définitions

- **circuit court** : mode de commercialisation ne comprenant aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur (vente directe), ou un seul intermédiaire (vente indirecte). L'information est collectée auprès des exploitants, et non auprès des distributeurs.
- **vente directe** : elle comprend les ventes à la ferme, sur les marchés, en salons et foires, en tournée ou à domicile, en paniers, ou par correspondance.
- **vente indirecte** : elle comprend les ventes à des commerçants-détaillants, à la restauration collective ou commerciale, ou à des grandes et moyennes surfaces.

## Les activités para-agricoles de diversification

**E**n plus de leur production agricole, un peu plus de mille exploitants limousins exercent des activités para-agricoles de diversification. Le Limousin est moins concerné que d'autres régions par ces pratiques : ses productions agricoles dominantes sont peu adaptées à la transformation à la ferme, et les travaux à façon (labours, moissons...) sont plus développés dans les exploitations de grandes cultures que d'élevage. Ces activités ont néanmoins un rôle important dans certains territoires limousins, à la fois par le complément de revenu qu'elles peuvent engendrer et comme facteur de dynamisme local. Elles sont plus développées en Corrèze que

dans les deux autres départements.

La transformation de produits agricoles et l'agrotourisme sont les deux premières activités de diversification. Elles concernent chacune plus de 300 exploitations limousines.

Dans 31% des exploitations concernées en Limousin, les activités para-agricoles dégagent plus de chiffre d'affaires que les activités agricoles. Si le travail à façon et l'hébergement constituent le plus souvent un faible complément de revenu, la transformation à la ferme et la restauration sont à l'inverse souvent les principales sources de chiffre

d'affaires.

Un tiers des exploitations en bio ont une activité para-agricole. Ce sont donc les premières concernées.

Les activités para-agricoles sont génératrices d'emplois. 1 258 exploitants, coexploitants ou membres de leurs familles participent aux activités de diversification, à titre principal ou secondaire. De plus, 105 exploitations agricoles font travailler au moins un salarié permanent.

### Nombre d'exploitations ayant des activités para-agricoles de diversification en Limousin en 2010

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Transformation de produits de la ferme (hors vin)</b>	<b>142</b>	<b>80</b>	<b>115</b>	<b>337</b>
transformation de lait	33	36	31	100
transformation d'autres produits agricoles	110	49	88	247
<b>Travail à façon</b>	<b>124</b>	<b>36</b>	<b>78</b>	<b>238</b>
pour d'autres exploitations	83	26	67	176
non agricole	47	7	15	69
sylviculture	13	6	6	25
<b>Agrotourisme</b>	<b>134</b>	<b>86</b>	<b>101</b>	<b>321</b>
hébergement	106	51	68	225
restauration	31	16	30	77
activités de loisir	28	31	46	105
<b>Transformation de bois (y compris sciage)</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>66</b>
<b>Artisanat</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>17</b>
<b>Autre (production d'énergie, pisciculture...)</b>	<b>84</b>	<b>43</b>	<b>58</b>	<b>185</b>
<b>Ensemble</b>	<b>474</b>	<b>238</b>	<b>337</b>	<b>1 049</b>

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations







## L'élevage bovin - viande : généralités

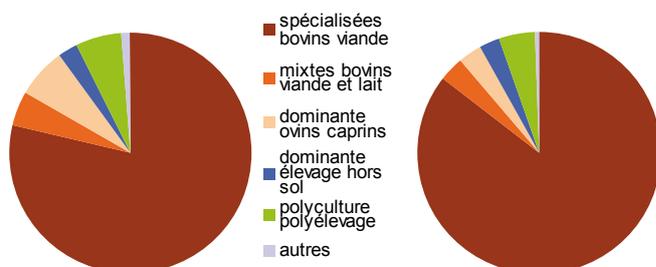
Le Limousin fait partie du peloton de tête des régions d'élevage de bovins pour la viande, au coude à coude avec l'Auvergne, la Bourgogne, les Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées. C'est surtout, et de loin, la région où la spécialisation dans cette production est la plus marquée : 62% des exploitations limousines détiennent des vaches nourrices et 49% sont spécialisées en bovins viande. S'il a globalement légèrement diminué entre 2000 et 2010

à l'échelle de la région, le cheptel de vaches nourrices a augmenté dans le Nord Haute-Vienne, où la spécialisation ovine recule, et sur le plateau de Millevaches.

Avec près de 450 000 vaches nourrices, le cheptel moyen est de 50 têtes par exploitation (71 dans les exploitations moyennes ou grandes). 1 000 exploitations limousines ont plus de 100 vaches, 200 en ont plus de 150. Les signes de qualité sont très

présents. Le label rouge, signe français qui garantit, par les conditions de production, une qualité supérieure, est le plus présent. 41% des exploitations limousines moyennes ou grandes spécialisées en bovins viande commercialisent au moins une partie des bovins vendus sous la marque "Blason Prestige". C'est le double de la proportion nationale.

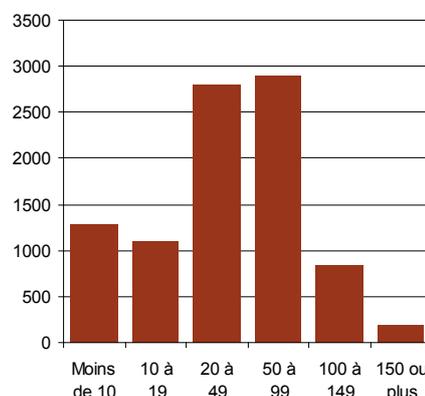
**Répartition des exploitations ayant des vaches nourrices et des cheptels correspondants selon l'orientation en Limousin en 2010**



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Répartition des exploitations selon leur cheptel de vaches nourrices en Limousin en 2010**

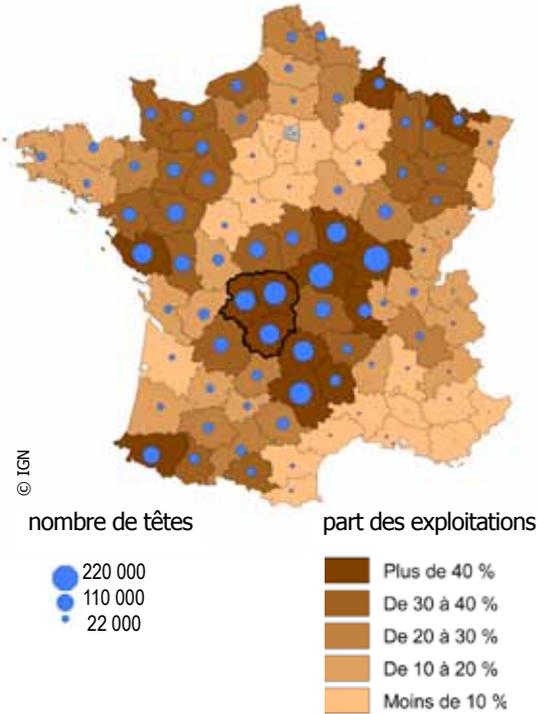


### Cheptels et production de bovins viande par département

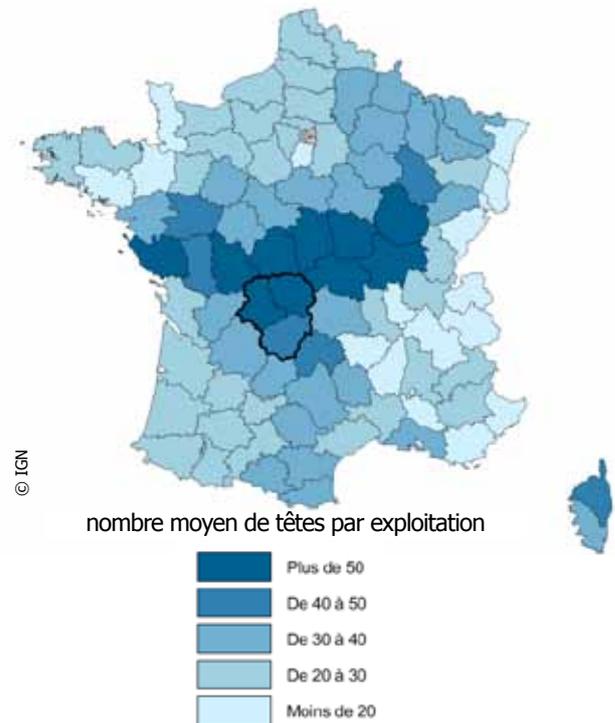
Effectifs à fin 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Vaches nourrices	133 680	171 908	136 120	441 708
Autres bovins viande de + de 2 ans	25 516	44 340	30 016	99 872
Bovins viande de 1 à 2 ans	25 254	58 691	48 594	132 539
Veaux de boucherie	21 034	2 262	4 847	28 143
Production d'animaux finis en 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Vaches de réforme nourrices	14 764	19 894	18 419	53 077
Total génisses	4 382	15 503	26 806	46 691
Total mâles	3 656	21 323	30 039	55 018
Veaux de boucherie viande	42 347	5 224	8 586	56 157
dont veaux sous la mère	31 517	2 528	5 572	39 617
Exports de bovins en vif en 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Broutards expédiés	50 008	61 016	33 633	144 657

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive et BDNI

**Cheptel de vaches nourrices et proportion d'exploitations agricoles en détenant**

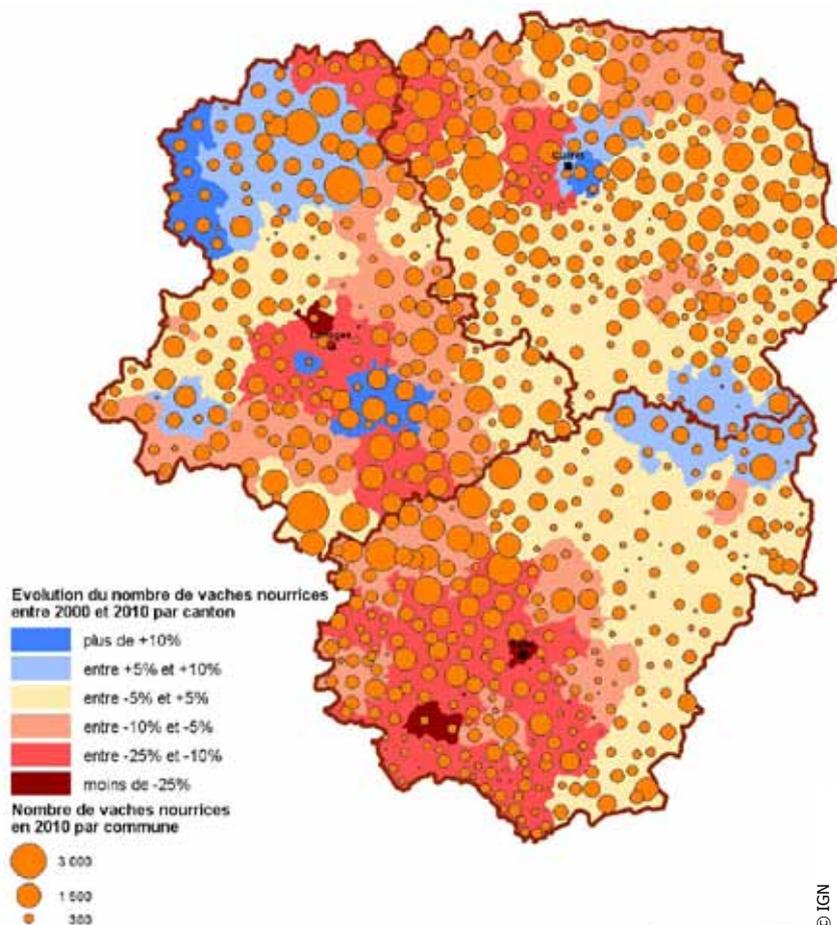


**Cheptel moyen de vaches nourrices par exploitation agricole en détenant**



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Cheptel de vaches nourrices par commune et évolution entre 2000 et 2010 par canton**



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

## L'élevage bovin - viande : plusieurs types de production

Les 6 000 exploitations considérées comme spécialisées en bovins viande au sens de la typologie Inosys (cf définitions) ont des types de production très divers.

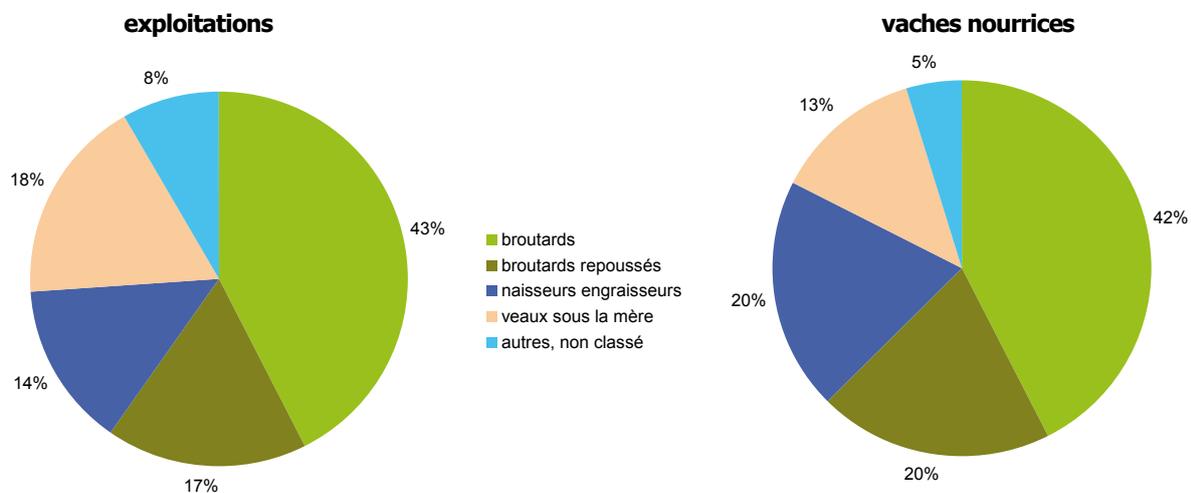
60% d'entre elles sont dites des élevages « naisseurs » : elles produisent principalement des broutards, animaux de moins d'un an vendus en maigre pour l'export,

en premier lieu sur le marché italien. L'élevage de broutards repoussés, préengraissés pendant trois mois, est également assez répandu.

18% sont avant tout des producteurs de veaux. Ils sont surtout localisés en Corrèze, où l'élevage de veau de lait sous la mère est une production traditionnelle.

14% font naître et engraisent des jeunes bovins et des génisses de boucherie, à un âge plus ou moins avancé. Le jeune bovin limousin classique est abattu autour de 17 mois, mais d'autres types de produits finis sont également proposés : jeune bovin de moins de un an, veau de Lyon, génisse de Saint-Étienne...

### Répartition des exploitations spécialisées en bovin viande et de leur cheptel de vaches nourrices selon l'orientation de production en Limousin en 2010 (typologie Inosys)



Champ : champ Inosys - exploitations spécialisées en bovins viande

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

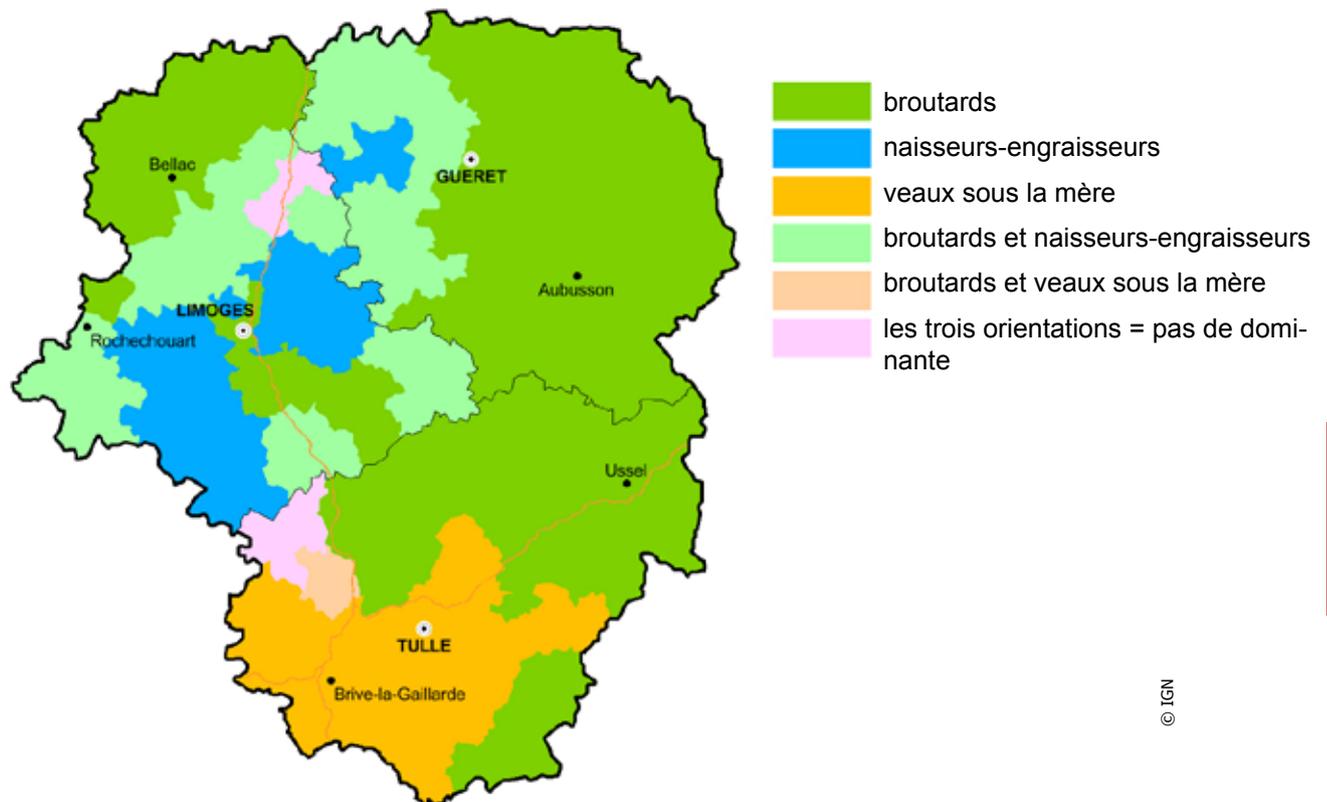
### Cheptel moyen par orientation de production et par département en 2010 (typologie Inosys)

Orientation principale de production selon Inosys (niv 7 et 8)	Corrèze			Creuse			Haute-Vienne			Limousin		
	Nombre d'exploitations	Nombre moyen de vaches nourrices	Nombre moyen d'UGB bovins	Nombre d'exploitations	Nombre moyen de vaches nourrices	Nombre moyen d'UGB bovins	Nombre d'exploitations	Nombre moyen de vaches nourrices	Nombre moyen d'UGB bovins	Nombre d'exploitations	Nombre moyen de vaches nourrices	Nombre moyen d'UGB bovins
broutards	831	57	82	1 171	61	91	543	61	89	2 545	60	88
broutards repoussés	261	58	85	528	70	108	254	73	110	1 043	68	103
naisseur engraisseur	36	74	123	326	93	168	484	80	137	846	85	148
veaux sous la mère	835	42	49	86	42	60	147	45	58	1 068	43	51
autres, non classé	201	28	43	140	38	51	153	39	65	494	34	56
<b>Total exploitations spécialisées en bovins viande</b>	<b>2 164</b>	<b>49</b>	<b>67</b>	<b>2 251</b>	<b>65</b>	<b>104</b>	<b>1 581</b>	<b>65</b>	<b>102</b>	<b>5 996</b>	<b>59</b>	<b>90</b>

Champ : champ Inosys - exploitations spécialisées en bovins viande

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

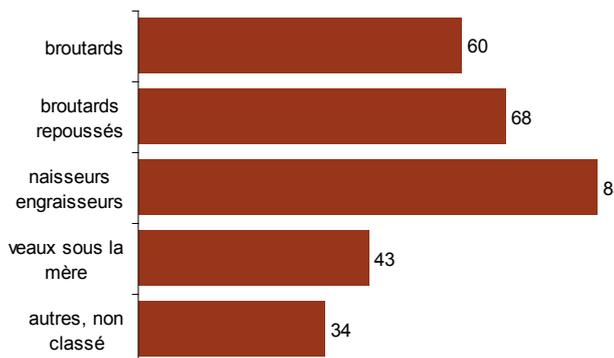
## Filières de production dominantes parmi les exploitations bovines spécialisées du canton (champ Inosys)



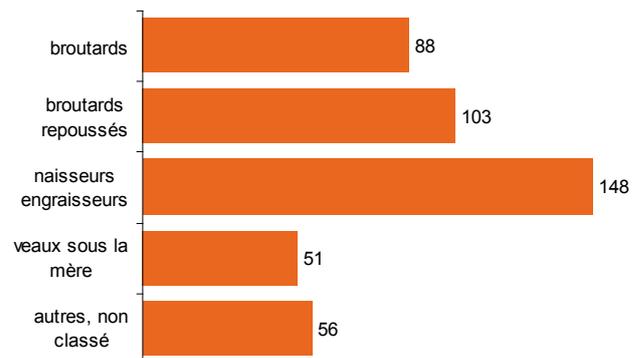
Champ : champ Inosys - exploitations spécialisées en bovins viande

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

### Cheptel moyen de vaches nourrices par exploitation selon leur orientation en Limousin (champ Inosys des exploitations spécialisées en bovins viande)



### Nombre moyen d'UGB bovines totales par exploitation selon leur orientation en Limousin (champ Inosys des exploitations spécialisées en bovins viande)



Champ : champ Inosys - exploitations spécialisées en bovins viande

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

## Définitions

- **typologie Inosys** : typologie des systèmes d'exploitation, bâtie dans le cadre d'une démarche harmonisée au niveau national en collaboration entre les Chambres d'Agriculture et les Instituts Techniques, avec des ramifications supplémentaires en région. Cette typologie a été établie à dire d'experts, en fonction des logiques de fonctionnement des exploitations agricoles, à partir de la valorisation des données du recensement agricole 2010 appariées avec des fichiers administratifs

- **champ Inosys** : exploitation moyenne ou grande ou occupant au moins un emploi à mi-temps sur l'année

- **exploitation spécialisée en bovins viande** (définition Inosys) : les critères concernent à la fois des seuils maximaux de nombre d'animaux laitiers ou granivores, de surfaces en cultures, et une part supérieure à 85% des UGB «bovins viande» dans les UGB ruminants totales ; le classement de l'exploitation par orientation de production est ensuite établi à partir de ses flux d'achat et de vente de bovins (source BDNI)

## L'élevage bovin - viande : la production de brouards

La production de brouards est une activité très courante chez les éleveurs de bovins viande en Limousin. 72% des exploitants ayant des vaches nourrices déclarent commercialiser des brouards. Cette proportion approche les 80% dans les exploitations détenant entre 20 et 99 vaches nourrices. Elle atteint même 86% en Creuse.

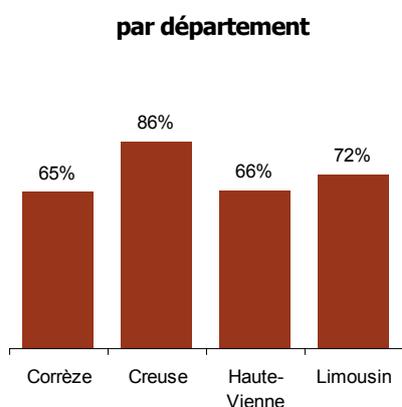
Les brouards limousins sont majoritairement exportés vers des ateliers d'engraissement en Italie. Ce pays représente 91% des bovins exportés en vif depuis le Limousin en 2012.

Au sein des exploitations spécialisées en bovins viande telles que définies dans Inosys, plus de 40% produisent principalement des brouards. C'est en Creuse

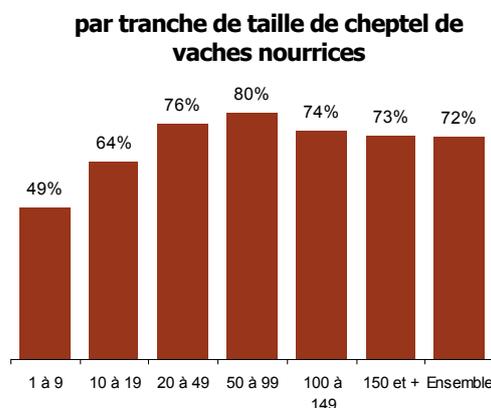
que les exploitations spécialisées en brouards sont les plus nombreuses et les plus grandes, notamment sur la partie « charolaise » de l'élevage bovin.

La taille moyenne des exploitations spécialisées en brouards est intermédiaire entre celle des éleveurs de veaux sous la mère (plus petite) et celle des naisseurs-engraisseurs (plus grande).

### Proportion d'exploitations commercialisant des brouards parmi celles ayant des vaches nourrices en Limousin en 2010



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Nombre de bovins issus d'exploitations limousines exportés en vif en 2012

Exports de bovins en vif en 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Brouards expédiés	50 008	61 016	33 633	144 657	928 900

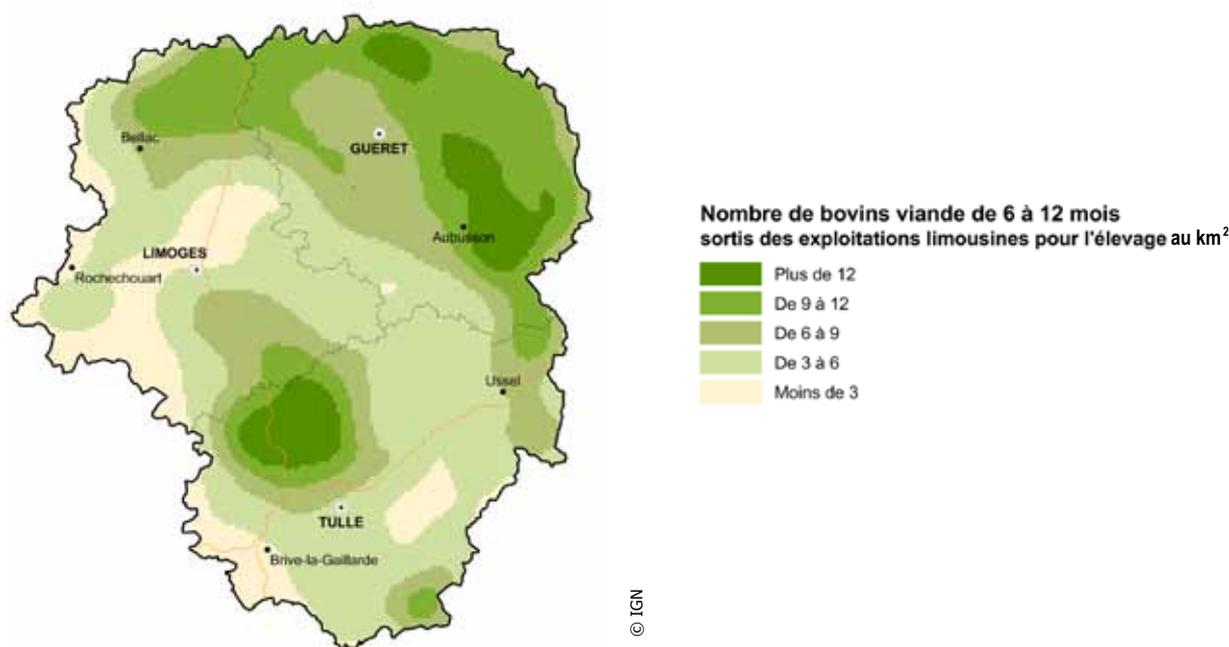
Sources : Agreste BDNi - Douanes

### Exportations de bovins en vif depuis le Limousin en 2012 selon le pays de destination

En 2012	en nombre de têtes	
	en nombre de têtes	en %
Italie	156 378	91%
Espagne	9 042	5%
Grèce	1 777	1%
Algérie	1 721	1%
Turquie	1 180	1%
Autres	1 545	1%
Ensemble	171 643	100%

Champ : bovins exportés en vif par des opérateurs limousins, quelle que soit la provenance des animaux  
Source : Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations

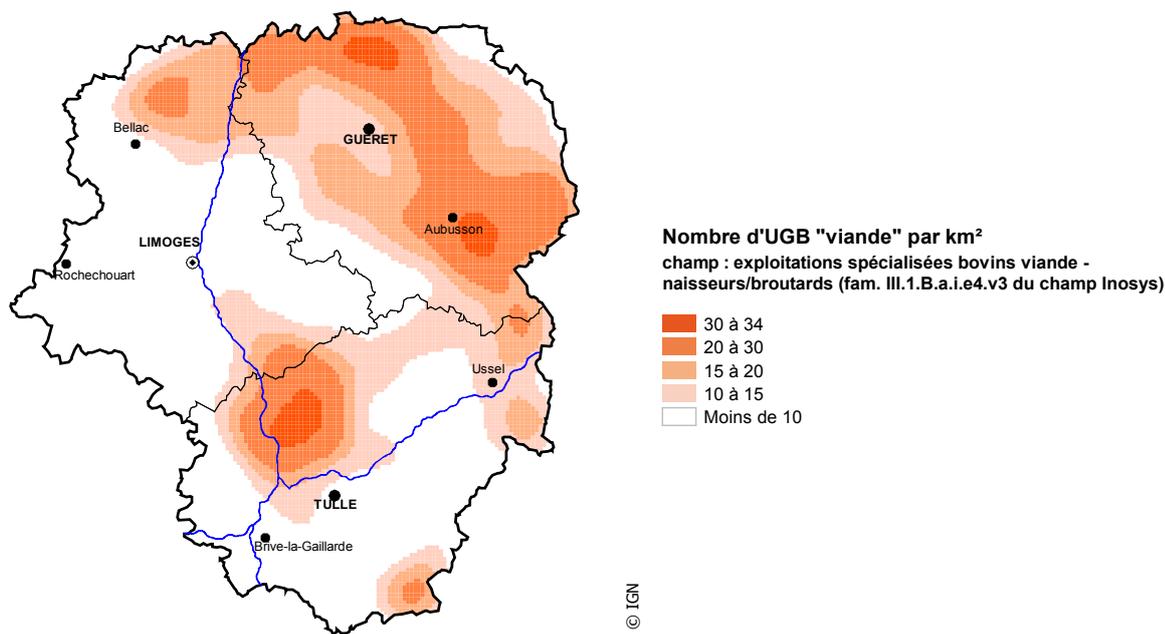
## Broutards vendus par les exploitations limousines (source BDNI) au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Base de données nationale d'identification 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Exploitations spécialisées en production de broutards (champ Inosys)



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définitions

- **exploitation commercialisant des broutards (source Recensement agricole 2010)** : exploitation ayant répondu à la question régionale sur la vente de broutard (peut inclure le négoce de broutards repoussés)
- **typologie Inosys** : typologie des systèmes d'exploitation, bâtie dans le cadre d'une démarche harmonisée au niveau national en collaboration entre les Chambres d'Agriculture et les Instituts Techniques, avec des ramifications supplémentaires en région. Cette typologie a été établie à dire d'experts, en fonction des logiques de fonctionnement des exploitations agricoles, à partir de la valorisation des données du recensement agricole 2010 appariées avec des fichiers administratifs
- **champ Inosys** : exploitation moyenne ou grande ou occupant au moins un emploi à mi-temps sur l'année
- **exploitation spécialisée en production de broutards (définition Inosys)** : parmi celles spécialisées en bovins viande, sont retenues celles dont les ventes de bovins de 6 à 12 mois pour élevage sont supérieures à celles de bovins d'élevage de plus de un an ou de jeunes bovins mâles finis

## L'élevage bovin - viande : la production de veaux sous la mère

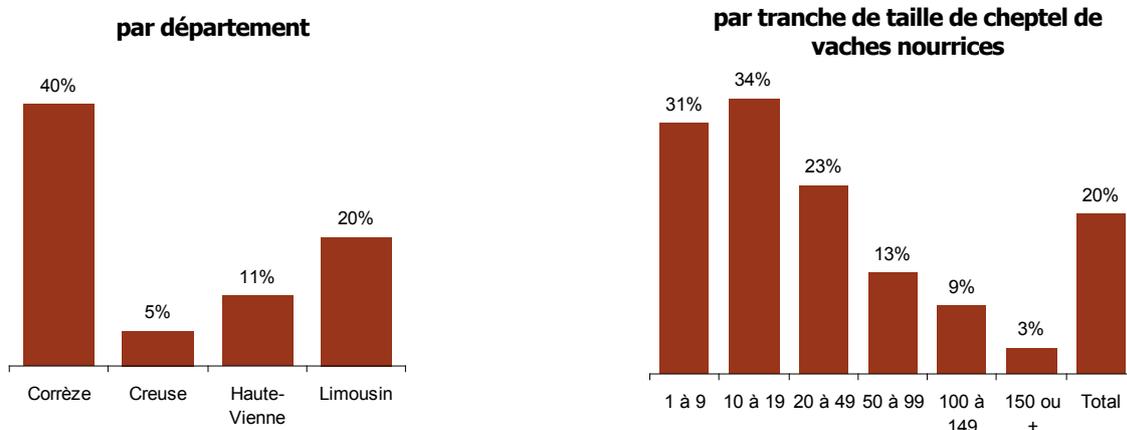
1 700 exploitations limousines du champ Inosys produisent des veaux sous la mère (cf. définition). Les trois-quarts sont situées en Corrèze, berceau traditionnel de cette production haut de gamme exigeante en main d'oeuvre et en technicité. 64% sont des exploitations spécialisées en bovins viande, les autres produisant soit des productions végétales, soit d'autres productions animales.

Les veaux sous la mère sont souvent élevés dans des structures de petite taille. Les trois-quarts ont moins de 50 vaches nourrices. D'ailleurs, près d'un tiers des exploitations limousines détenant moins de 20 vaches nourrices produisent des veaux sous la mère.

Cette filière est bien identifiée et structurée autour des signes officiels de qualité label rouge

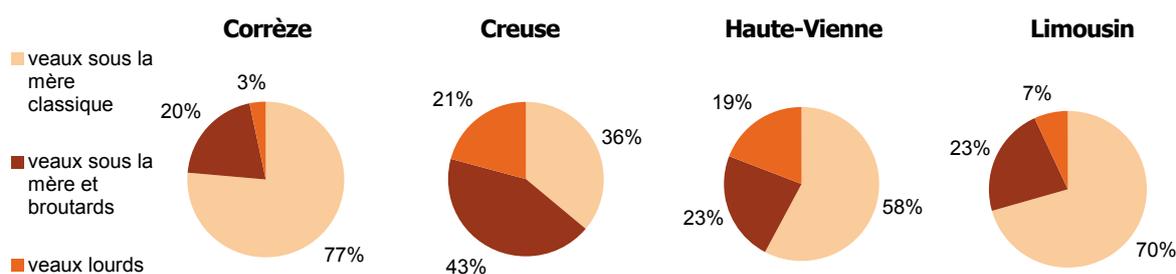
"Veau élevé sous la mère" et IGP "Veau du Limousin". Les deux-tiers des producteurs de veaux sous la mère commercialisent au moins une partie de leur production bovine sous signe de qualité. Les éleveurs de veaux lourds (commercialisés entre 6 et 10 mois) sont moins concernés par les signes officiels de qualité.

### Proportion d'exploitations produisant des veaux sous la mère parmi celles ayant des vaches nourrices en Limousin en 2010 (champ Inosys)



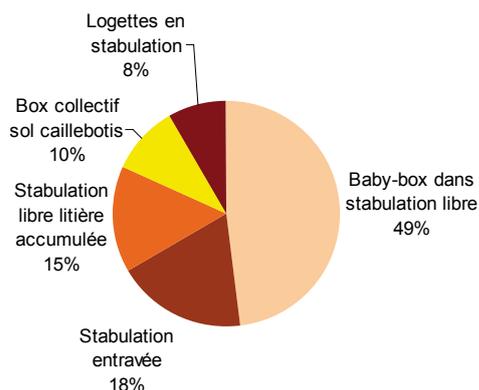
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

### Répartition des exploitations spécialisées en veaux sous la mère selon le type de production en Limousin en 2010 (champ Inosys)



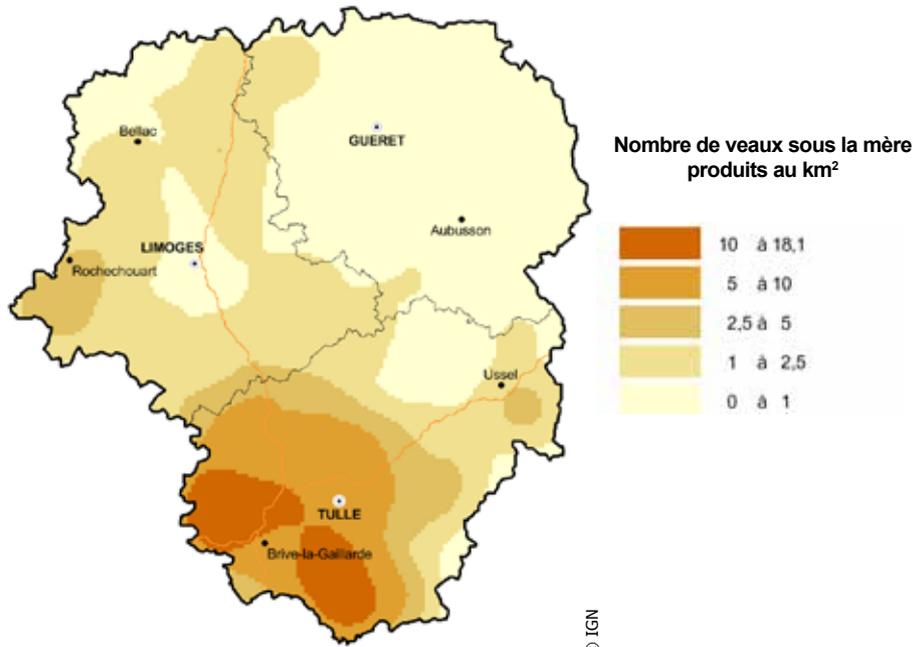
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

### Répartition du nombre de places d'élevage de veaux selon le type de bâtiment en Limousin en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : les 1 590 exploitations limousines ayant déclaré un nombre de places d'élevage de veaux inférieur ou égal à leur nombre de vaches nourrices

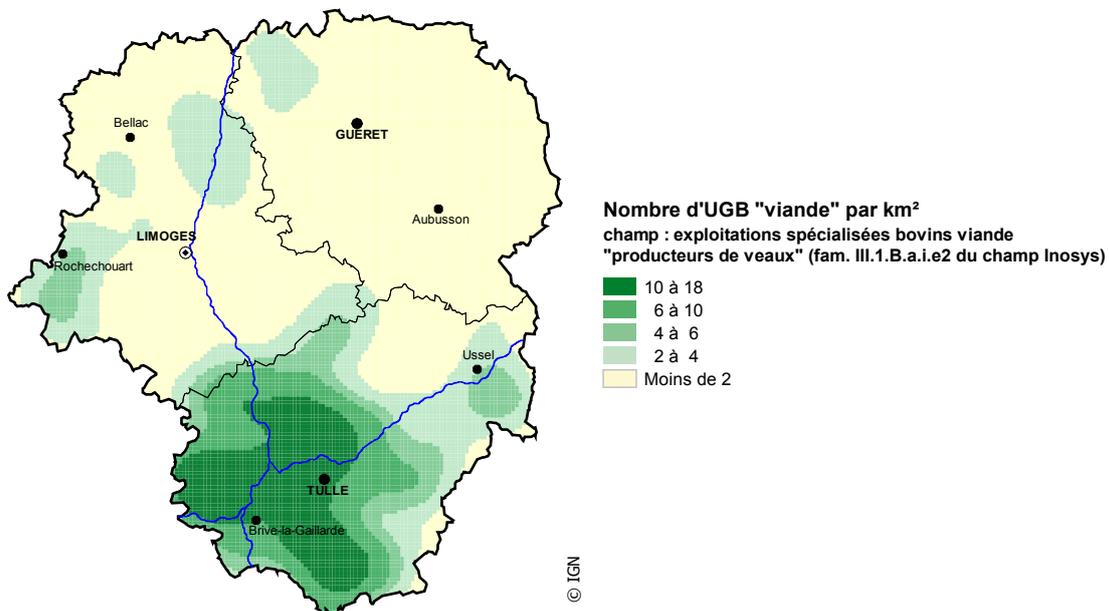
## Veaux sous la mère vendus par les exploitations limousines (source BDNI)



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Base de données nationale d'identification 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Exploitations spécialisées en production de veaux sous la mère (champ Inosys)



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définitions

- **typologie Inosys** : typologie des systèmes d'exploitation, bâtie dans le cadre d'une démarche harmonisée au niveau national en collaboration entre les Chambres d'Agriculture et les Instituts Techniques, avec des ramifications supplémentaires en région. Cette typologie a été établie à dire d'experts, en fonction des logiques de fonctionnement des exploitations agricoles, à partir de la valorisation des données du recensement agricole 2010 appariées avec des fichiers administratifs
- **champ Inosys** : exploitation moyenne ou grande ou occupant au moins un emploi à mi-temps sur l'année
- **exploitations produisant des veaux sous la mère (champ Inosys)** : exploitation vendant des veaux de boucherie, avec un nombre de veaux vendus compris entre 0,2 et 1,3 fois l'effectif de vaches nourrices
- **exploitations spécialisées en veaux sous la mère (champ Inosys)** : exploitation spécialisée en bovins viande et remplissant le critère ci-dessus

## L'élevage bovin - viande : les naisseurs engraisseurs

Parmi les 6 000 exploitations limousines du champ Inosys (cf définition) spécialisées en bovins viande, une sur sept est classée dans la catégorie «naisseur-engraisseur». C'est en Haute-Vienne que l'engraissement des jeunes bovins et des génisses est le plus répandu. Les animaux sont le plus souvent vendus entre 15 et 24 mois.

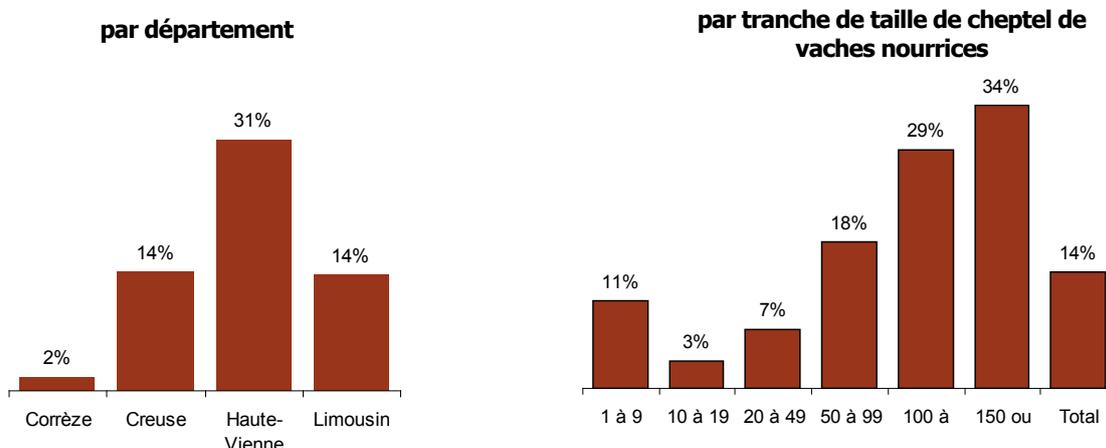
L'engraissement se fait généralement dans des structures de grande taille. Le cheptel moyen est de 85 vaches nourrices. Un tiers des exploitations limousines de plus de 150 vaches nourrices font de l'engraissement.

Les naisseurs engraisseurs produisent plus souvent que les autres éleveurs de bovins viande des céréales ou du maïs

fouillage, utilisés pour l'alimentation de leurs animaux. Ainsi, les céréales représentent 12% de leur SAU (contre 6% au niveau régional), et le maïs fourrage 7% (contre 2%).

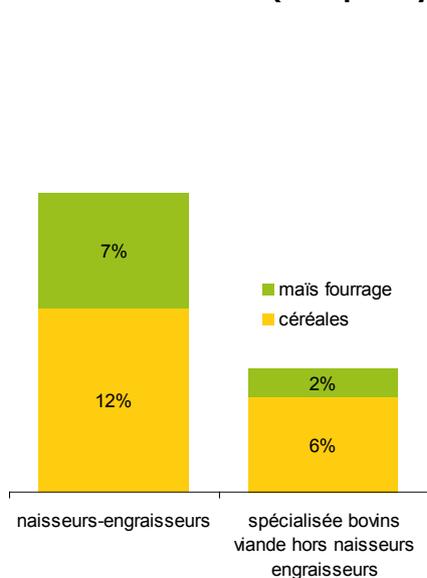
Plus encore que dans les autres élevages bovins, la stabulation libre avec litière accumulée est le type de bâtiment privilégié.

### Proportion de naisseurs-engraisseurs parmi les exploitations spécialisées en bovins viande en Limousin en 2010 (champ Inosys)



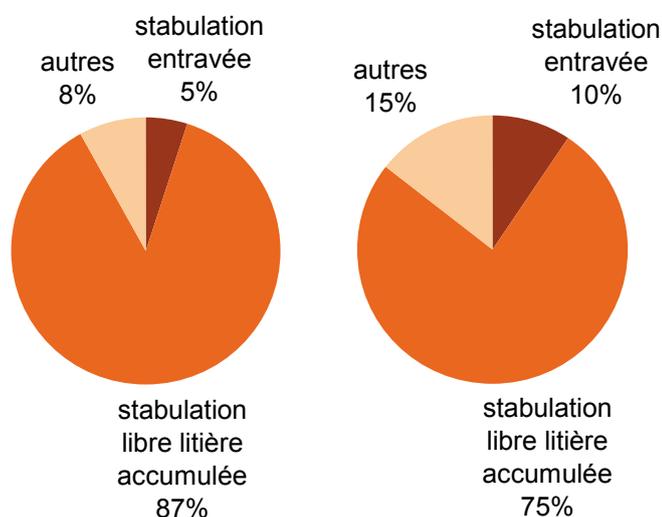
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

### Part des céréales et du maïs fourrage et ensilage dans la SAU des exploitations spécialisées en bovins viande en Limousin en 2010 (champ Inosys)



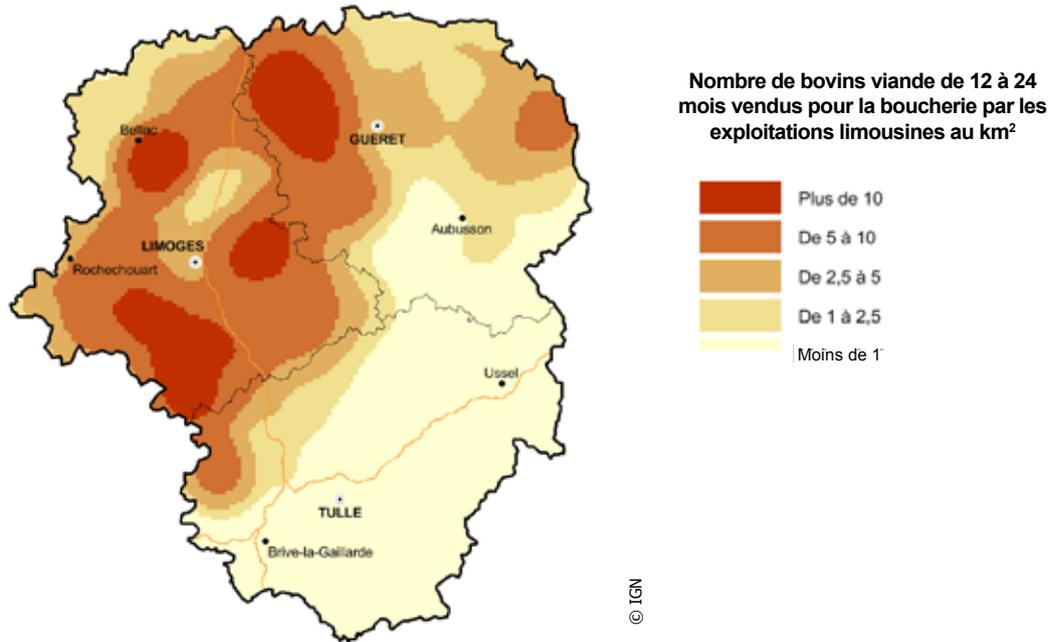
### Répartition du nombre de places d'élevage de bovins en engraissement selon le type de bâtiment en Limousin en 2010 (champ Inosys)

naisseur engraisseurs      spécialisée bovins viande  
hors naisseurs engraisseurs



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat

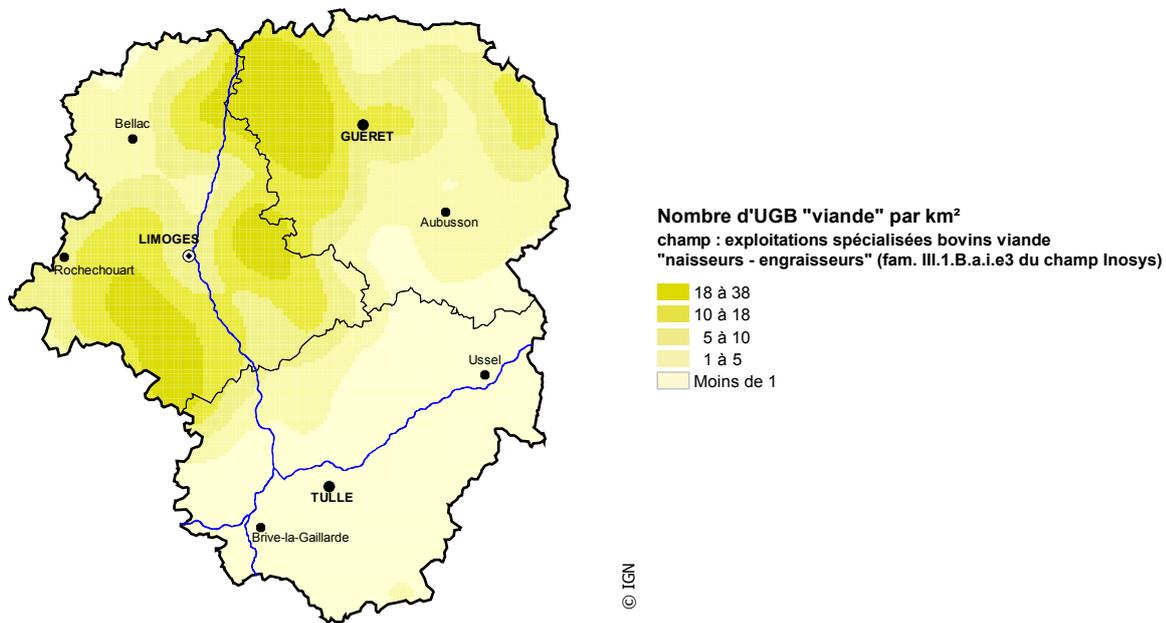
## Jeunes bovins engraisés (mâles et femelles) vendus par les exploitations limousines (source BDNI) au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Base de données nationale d'identification 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Exploitations spécialisées bovines en système naisseur-engraisseur (champ Inosys)



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Typologie réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définitions

- **typologie Inosys** : typologie des systèmes d'exploitation, bâtie dans le cadre d'une démarche harmonisée au niveau national en collaboration entre les Chambres d'Agriculture et les Instituts Techniques, avec des ramifications supplémentaires en région. Cette typologie a été établie à dire d'experts, en fonction des logiques de fonctionnement des exploitations agricoles, à partir de la valorisation des données du recensement agricole 2010 appariées avec des fichiers administratifs
- **champ Inosys** : exploitation moyenne ou grande ou occupant au moins un emploi à mi-temps sur l'année
- **exploitations spécialisées en bovins viande système naisseur engraisseur (champ Inosys)** : exploitation spécialisée en bovins viande et dont le nombre de bovins mâles de plus de 11 mois vendus pour la boucherie est supérieur à 20% de l'effectif de vaches nourrices

## L'élevage bovin - lait

En Limousin, 800 exploitations produisent du lait de vache en 2010 (cf définitions). Elles détiennent 31 900 vaches laitières. Le cheptel a diminué de 15% entre 2000 et 2010.

57% de ces exploitations sont spécialisées en bovin lait. Les autres sont le plus souvent des exploitations bovines avec lait et viande combinés. Le cheptel moyen est de 48 vaches laitières pour les exploitations spécialisées contre 29 pour les autres.

Spécialisées ou non, les exploi-

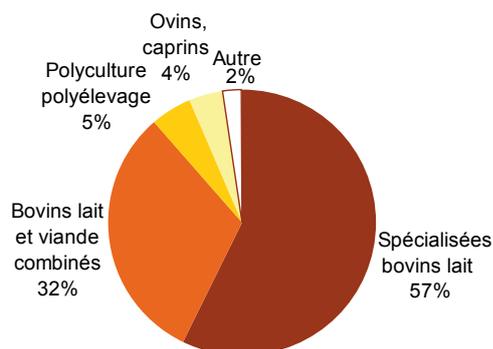
tations ayant un atelier en bovins lait sont généralement des structures ayant une taille économique importante : près de la moitié sont considérées comme grandes (alors qu'elles représentent 14% de la totalité des exploitations agricoles. Leur SAU moyenne est de 88 ha, dont 11 ha de maïs fourrage ou ensilage, et 9 ha de céréales.

Vente en circuit court et transformation du lait à la ferme sont peu répandues (seulement 5% des exploitations concernées dans un cas comme dans l'autre, pour

au total 2% du lait produit en Limousin).

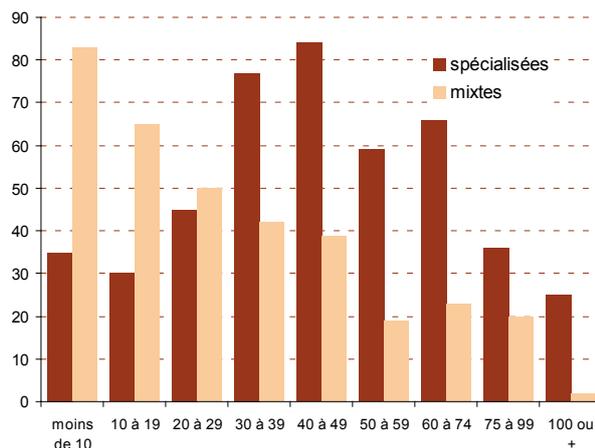
En 2012, cinq laiteries concentrent 86% des quotas laitiers autorisés en Limousin : (par ordre décroissant) Glac, Coopérative Auvergne Limousin, Achat Lait, Chavegrand, Sodiaal.

**Répartition des exploitations produisant du lait de vache selon leur Otex en Limousin en 2010**



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Nombre d'exploitations laitières spécialisées ou mixtes selon leur cheptel de vaches laitières en Limousin en 2010**



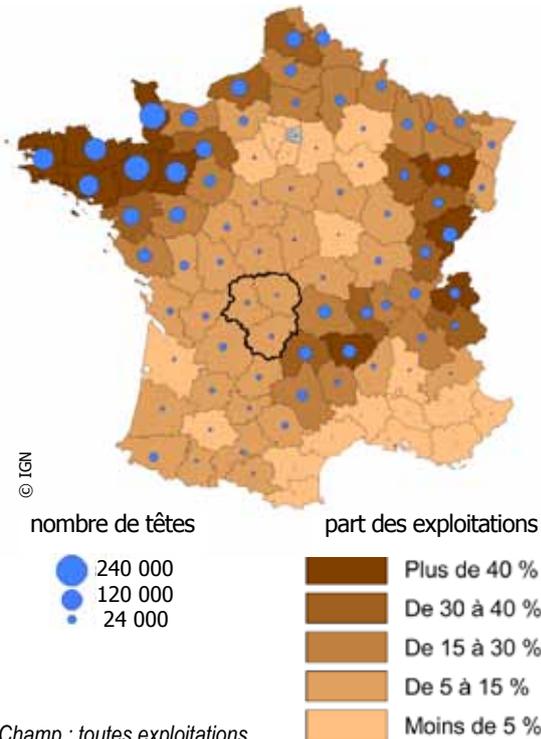
Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Cheptels et production de lait de vache par département

Effectifs à fin 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Vaches laitières	10 418	8 749	14 250	33 417
Production en 2012 (hl)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Lait livré à l'industrie	445 090	458 660	779 980	1 683 730
Lait utilisé à la fabrication de produits fermiers	10 300	4 700	7 000	22 000
Vente directe	5 500	2 700	4 000	12 200
<b>Production finale totale</b>	<b>460 890</b>	<b>466 060</b>	<b>790 980</b>	<b>1 717 930</b>

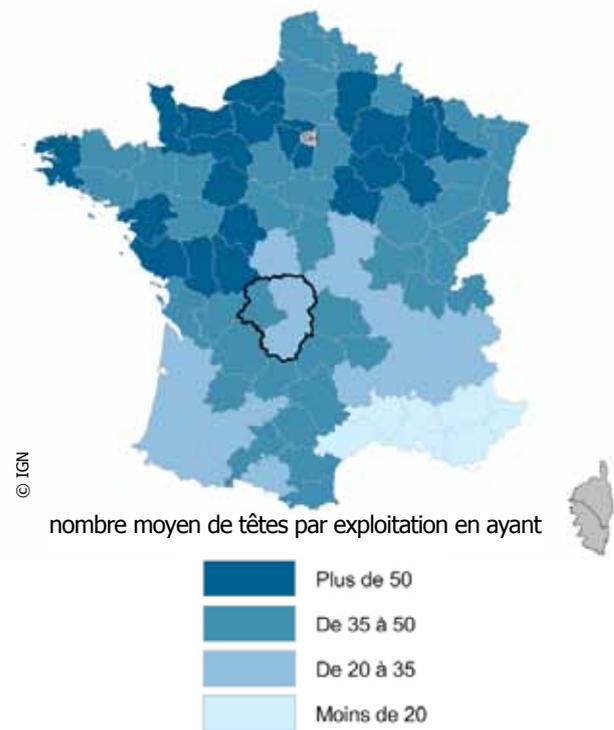
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

**Cheptel de vaches laitières et proportion d'exploitations agricoles en détenant**

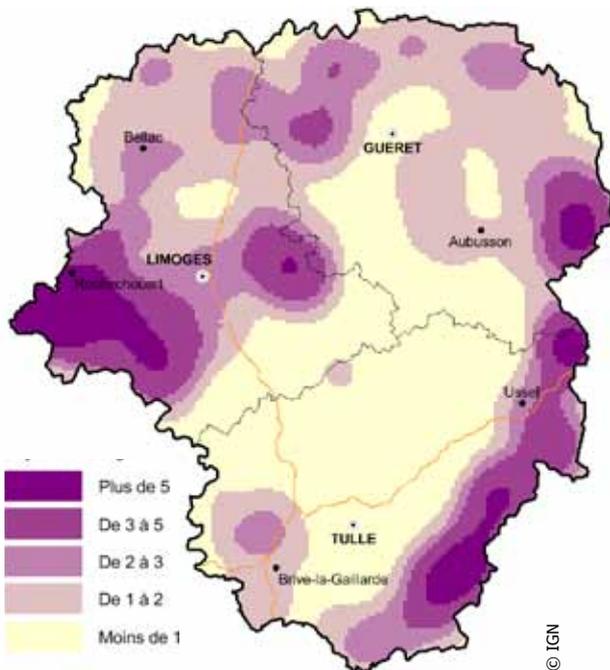


Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Cheptel moyen de vaches laitières par exploitation agricole en détenant**

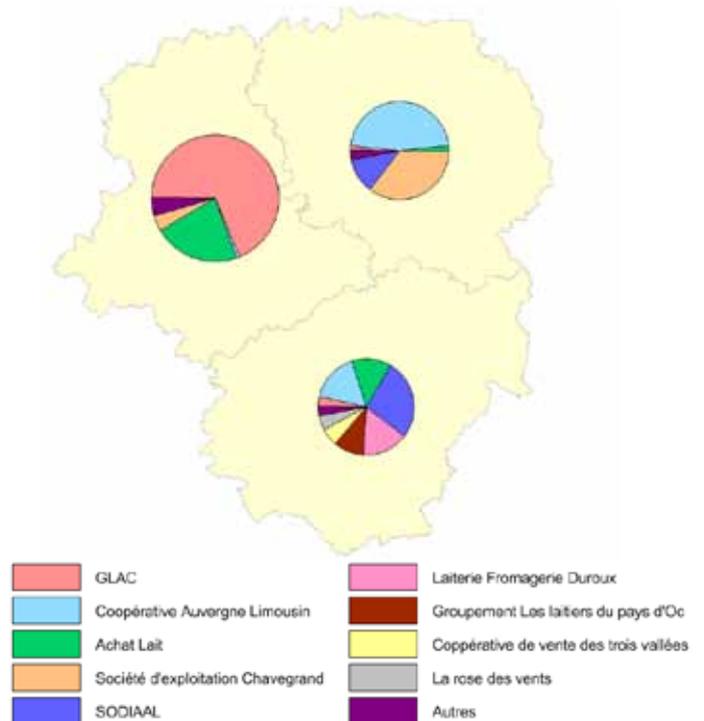


**Vaches laitières au km<sup>2</sup>**



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010  
- lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

**Répartition des quotas laitiers par laiterie et par département en 2012**



Source : Agreste Sisa - quotas laitiers en mars 2012

## Définitions

- **exploitation produisant du lait de vache** : exploitation détenant au moins 5 vaches laitières ou dont le cheptel en vaches laitières est supérieur au cheptel en vaches nourrices ; ces seuils évitent de comptabiliser des exploitations de production de bovins viande ayant quelques vaches laitières couramment nommées «tantes» pour supplémer l'alimentation des veaux

- **exploitation spécialisée en bovins lait** : exploitation dont au moins les deux tiers du produit brut standard résultent des productions de l'atelier bovin lait

## L'élevage ovin

L'élevage d'ovins viande est une activité importante pour la ferme limousine. La Haute-Vienne, en particulier, est le premier département français à la fois pour son cheptel de brebis nourrices et pour la proportion d'exploitations agricoles en détenteur (41%).

Mais cette production a connu une crise sévère et le cheptel limousin a subi une très forte diminution : -41% entre 2000 et 2012.

41% des brebis limousines sont élevées dans des élevages ovins spécialisés et professionnels (cf

définition). Mais la production ovine vient aussi souvent en complément d'une production de bovins viande. Elle concerne également parfois des retraités ou des pluriactifs.

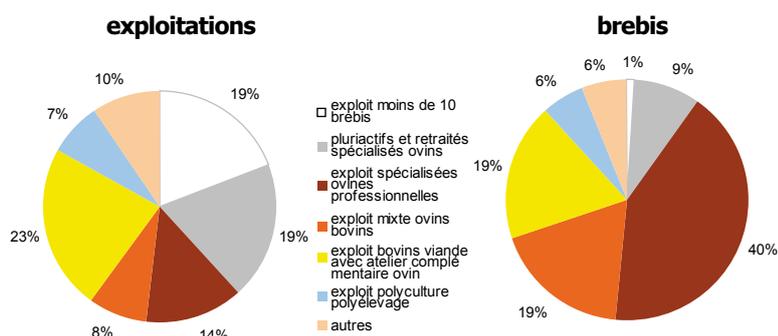
Les signes de qualité sont très présents : plus de 60% des brebis sont élevées dans une exploitation qui suit un cahier des charges relevant d'un signe de qualité.

La production d'agneaux et d'ovins de réforme dans les exploitations limousines avoisine les 380 000 têtes en 2012, dont 71% en Haute-Vienne. Le

nombre d'ovins sortis des abattoirs limousins est inférieur : 320 000 têtes. Les abattoirs des départements limitrophes sont ainsi mobilisés. On assiste ces dernières années à une concentration de l'activité d'abattage ovine, avec aujourd'hui des outils modernes et performants.

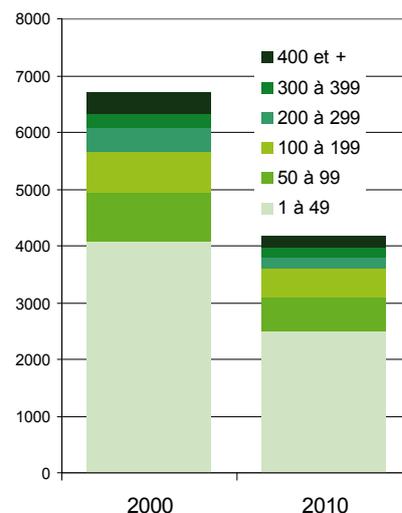
Le défi majeur de cette production réside dans le renouvellement des générations d'éleveurs. La reconquête ovine est portée par l'ensemble des acteurs pour améliorer l'attractivité de cette production, exigeante en technicité.

### Répartition des exploitations ayant des ovins et des cheptels de brebis selon l'orientation en Limousin en 2010



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Répartition des exploitations selon leur cheptel de brebis en Limousin en 2000 et en 2010



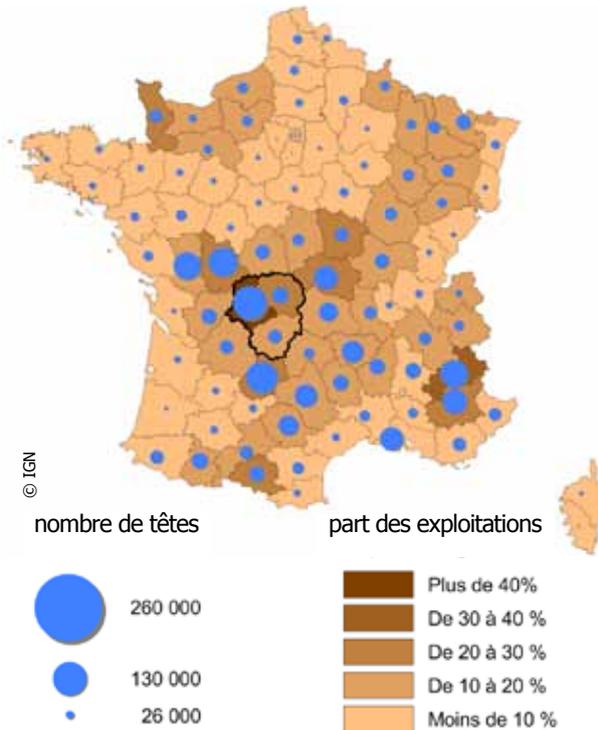
Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Cheptels et production ovines par département

Effectifs à fin 2012	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Brebis-mères	42 800	60 800	231 000	334 600
Agnelles	6 800	11 000	45 400	63 200
Autres ovins (y compris béliers)	10 200	15 200	58 800	84 200
<b>Total ovins</b>	<b>59 800</b>	<b>87 000</b>	<b>335 200</b>	<b>482 000</b>
Production totale en 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Agneaux	39 800	53 800	234 200	327 800

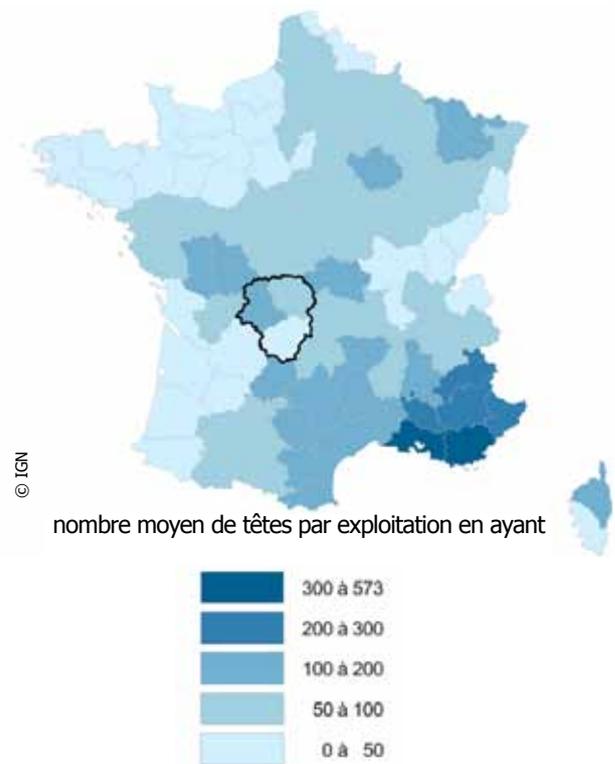
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

**Cheptel de brebis-mère et proportion d'exploitations agricoles en détenant**

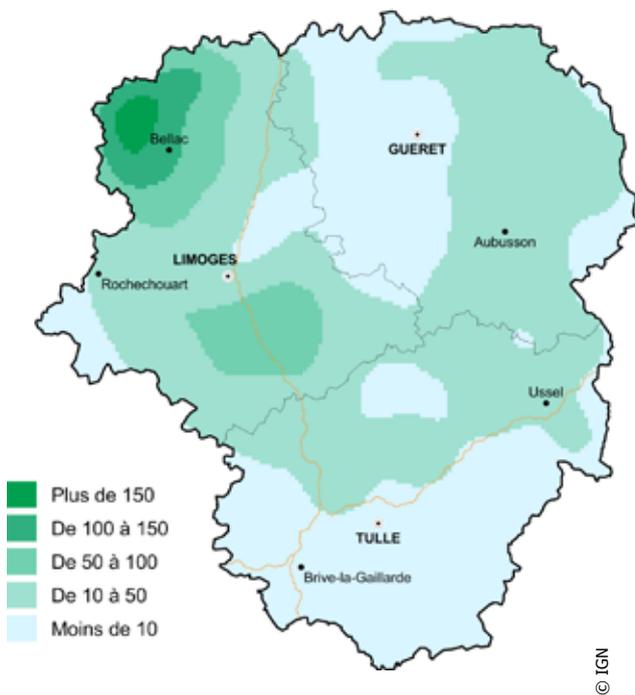


Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Cheptel moyen de brebis-mère par exploitations agricoles en détenant**

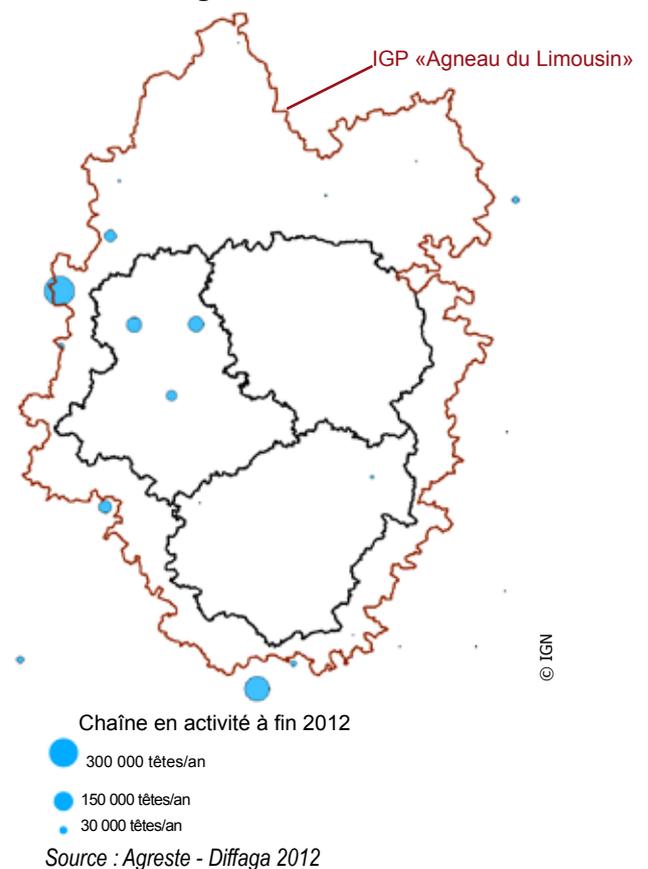


**Densité de brebis au km<sup>2</sup>**



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010  
- lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

**Chaînes d'abattage ovin à fin 2012 et zonage de l'IGP «Agneau du Limousin»**



## Définition

- **exploitation ovine spécialisée et professionnelle** : exploitation d'au moins 10 brebis, dirigée par un exploitant agricole à titre principal, et dont au moins les deux-tiers de la production brute standard résultent de la production ovine

## L'élevage porcin

Si l'élevage porcin était traditionnellement très présent en Limousin, il concerne aujourd'hui peu d'exploitations et son poids dans l'agriculture régionale continue de reculer. Il est majoritairement tourné vers l'engraissement, avec une production annuelle de porcs charcutiers de l'ordre de 200 000 têtes en 2012. Le cheptel de truies mères atteint à peine les 12 000 têtes.

On ne compte guère plus de 200 exploitations ayant un atelier porcin significatif (cf définition). Toutefois, l'élevage porcin est l'activité dominante dans seulement une centaine d'exploitations. Ces

dernières portent à elles seules plus de 60% de la production. Le nombre d'exploitations porcines spécialisées a diminué de 38% en dix ans. Il y a peu de très grands élevages. Le cheptel moyen dans les élevages spécialisés se situe autour de 850 porcs.

La production est principalement organisée autour de cinq groupements de producteurs, dont quatre basés dans des régions limitrophes.

Près de la moitié de la production porcine régionale est réalisée sous signe de qualité. L'IPG "Porc du Limousin" arrive au pre-

mier rang en volume, suivi loin derrière par les labels rouges "Porc au grain du Sud-Ouest", "Porc fermier du Limousin", "Porc Bio"... La production de porc Cul noir du Limousin reste encore très confidentielle avec une centaine de tonnes commercialisées annuellement par une trentaine d'élevages.

Une part importante de la production limousine de porcs est abattue en dehors de la région. En particulier, plus de 100 000 porcs élevés en Limousin ont été abattus en Auvergne en 2012, contre moins de 30 000 abattus en Limousin.

### Répartition des exploitations ayant des porcs, selon leur cheptel en Limousin truies mères

Tranche d'effectif	nb d'exploitations	nb de truies mères
1 à 49	115	845
50 à 199	65	6 600
200 et +	10	5 164
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>12 609</b>

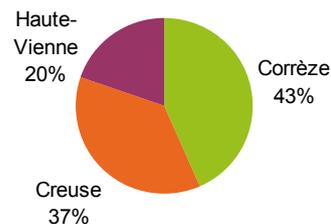
### porcs à l'engrais de 50 kg ou plus

Tranche d'effectif	nb d'exploitations	nb de porcs à l'engrais
1 à 49	668	2 582
50 à 199	41	4 988
200 et +	106	43 000
<b>Total</b>	<b>815</b>	<b>50 570</b>

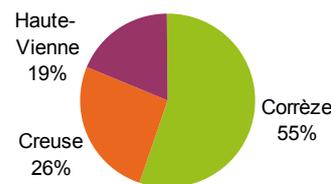
Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Répartition des 222 exploitations ayant un atelier porcin significatif par département



### Répartition des 100 exploitations porcines spécialisées par département



Champ : toutes exploitations

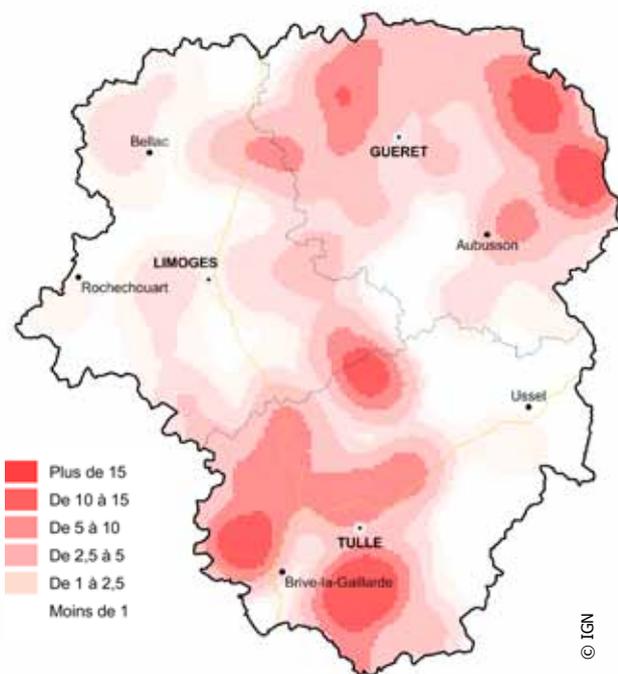
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Cheptels et production porcines par département

Effectifs à fin 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Porcelets	23 700	14 300	9 900	47 900
Truies	5 000	2 800	3 800	11 600
Porcs à l'engrais de 50 kg et +	22 000	24 000	8 500	54 500
Autres porcins	9 080	10 860	4 290	24 230
<b>Total porcins</b>	<b>59 780</b>	<b>51 960</b>	<b>26 490</b>	<b>138 230</b>
Production totale en 2012 (têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Porcs charcutiers (animaux finis)	83 000	83 000	36 500	202 500

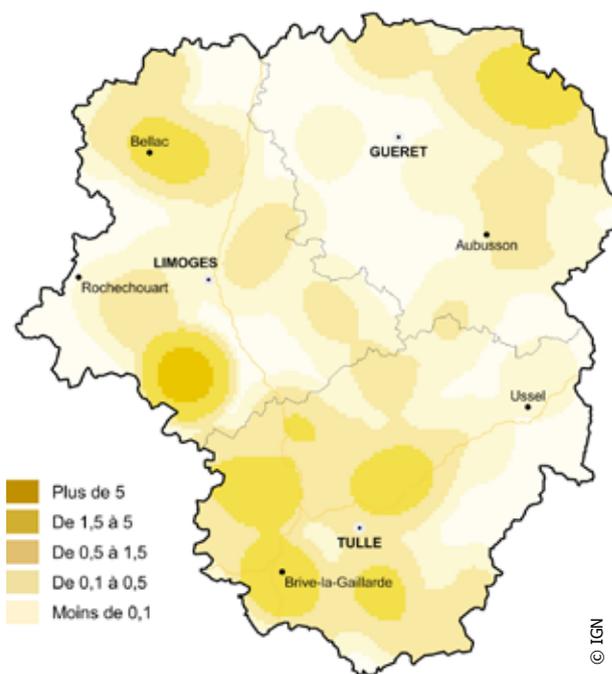
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

## Densité de porcs à l'engrais au km<sup>2</sup>



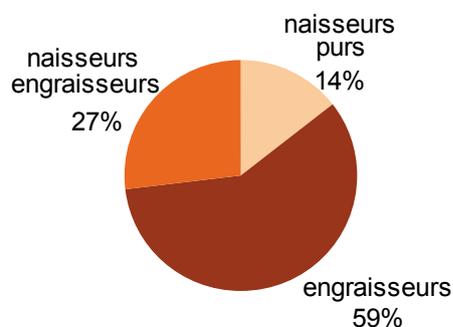
Champ : toutes exploitations  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010 -  
 lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Densité de truies au km<sup>2</sup>



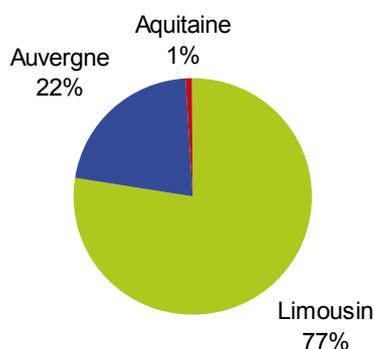
- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,  
 - Ces cartes permettent de localiser les productions,  
 mais compte tenu des différentes échelles, elles ne  
 peuvent être comparées entre elles.

## Répartition des exploitations avec atelier porcin significatif selon leur système d'élevage en Limousin



Champ : exploitations avec atelier porcin significatif  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Origine des 37 000 porcs abattus dans les abattoirs du Limousin en 2012



Source : InterProfession Porcine Auvergne-Limousin

## Définitions

- **exploitation avec atelier porcin significatif** : exploitation ayant au moins 10 truies ou 50 porcs de 50 kg ou plus, en effectifs ou en capacité.

Les systèmes d'élevage ont été définis en fonction des catégories de porcins :

- les naisseurs purs détiennent au moins 10 truies, moins de 50 porcs à l'engrais et moins de 50 places destinées aux porcs à l'engrais ;
- les engraisseurs détiennent moins de 10 truies et au moins 50 porcs à l'engrais ou 50 places destinées aux porcs à l'engrais ;
- les naisseurs-engraisseurs détiennent au moins 10 truies et au moins 50 porcs à l'engrais ou 50 places destinées aux porcs à l'engrais.

- **exploitation porcine spécialisée** : exploitation dont au moins les deux tiers du produit brut standard résultent des productions porcines.

## L'élevage caprin

Entre 2000 et 2010, le nombre de chèvres a progressé de 23% en Limousin, en se concentrant dans des élevages plus grands. En 2010, les trois-quarts des caprins sont élevés dans quelques 68 élevages limousins de plus de 100 chèvres.

La production caprine n'est pas inféodée à un territoire limousin particulier. Les élevages, peu nombreux, sont disséminés sur l'ensemble de la région, avec une concentration légèrement supérieure en lisière de l'Allier et sur les quelques communes corréziennes appartenant à la zone

limitrophe AOP Rocamadour.

L'élevage caprin peut être soit la production dominante de l'exploitation, soit un atelier secondaire, même si c'est de moins en moins le cas. Les 124 exploitations caprines spécialisées concentrent 77% du cheptel.

En 2011, 69 éleveurs limousins ont livré du lait de chèvre à l'industrie, pour un volume de près de 10 millions de litres.

La transformation à la ferme et la vente en circuits courts sont des pratiques relativement ré-

pondues dans cette filière. Les signes de qualité sont également particulièrement présents : les trois quarts des exploitants spécialisés en élevage caprin commercialisent au moins une partie de leur lait ou de leurs produits laitiers sous signe de qualité..

Après une période de progression, l'élevage caprin recule en 2011 et 2012, frappé par une diminution des prix de vente du lait.

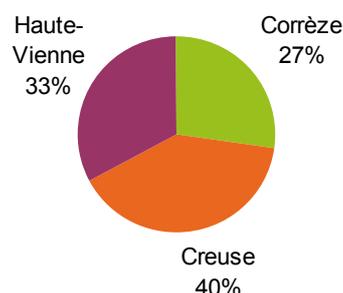
### Répartition des exploitations ayant des chèvres, selon leur cheptel en Limousin

Tranche d'effectif de chèvres	nb	
	d'exploitations	nb de chèvres
1 à 9	287	844
10 à 19	35	435
20 à 49	38	1 214
50 à 99	26	1 762
100 à 199	42	6 378
200 à 499	23	6 511
500 et plus	3	1 859
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>19 003</b>

Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Répartition des 124 exploitations caprines spécialisées par département



Champ : toutes exploitations

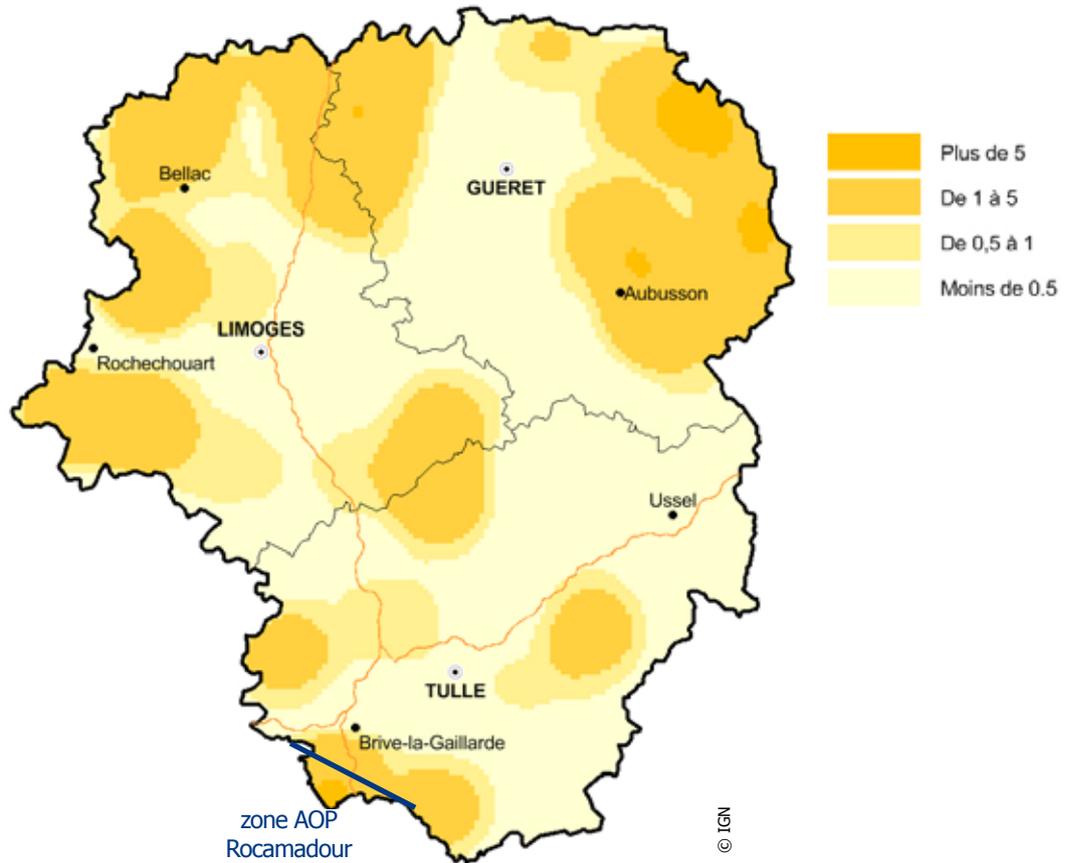
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Cheptels caprins et productions de lait par département

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Effectifs à fin 2012</b>				
Chevrettes	930	2 500	1 450	4 880
Chèvres (femelles ayant mis bas)	3 100	7 800	5 600	16 500
Autres caprins (y compris boucs)	260	520	300	1 080
<b>Total caprins</b>	<b>4 290</b>	<b>10 820</b>	<b>7 350</b>	<b>22 460</b>
<b>Production en 2012</b>				
Lait transformé à la ferme (hl)	11 000	9 200	9 400	29 600
Lait livré à l'industrie (hl)	8 850	39 630	24 070	72 550

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

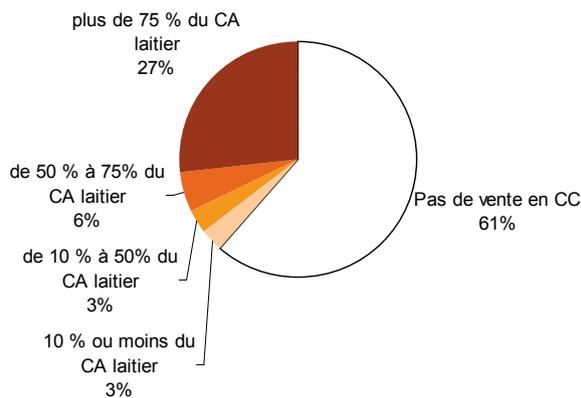
## Densité de caprins au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

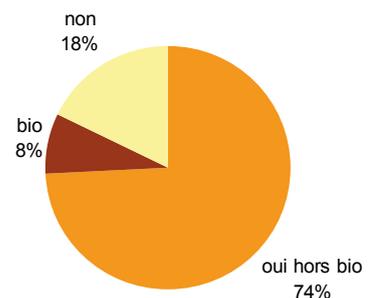
## Répartition des exploitations caprines spécialisées selon la part de leur chiffre d'affaires laitier réalisé par la vente en circuit court en Limousin



Champ : exploitations caprines spécialisée

Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Répartition des exploitations caprines spécialisées selon la présence ou non d'un signe de qualité en Limousin



Champ : exploitations caprines spécialisées

Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Définition

- **exploitation caprine spécialisée** : exploitation dont au moins les deux tiers du produit brut standard résultent des productions caprines.

## L'élevage avicole

Malgré les difficultés récentes de la filière avicole au niveau national, la production de poulets de chair a augmenté de 28% entre 2000 et 2010 en Limousin, celle de canards gras de 13%. L'élevage avicole reste cependant encore peu présent en Limousin.

Parmi les 600 exploitations limousines détenant au moins 50 volailles, environ 250 possèdent un élevage avicole de taille significative (cf seuils dans l'encadré page suivante). 53% d'entre elles (135 exploitations) sont spécialisées dans la production de volailles : au moins les deux-tiers de leur activité agricole ré-

sultent de l'élevage avicole.

Les élevages de volaille de chair sont les plus nombreux. 87 exploitations étaient recensées avec plus de 1 000 poulets à fin 2010, contre seulement 13 détenant plus de 1 000 poules pondeuses. Les deux ateliers sont rarement associés.

Le gavage de canards est également présent, avec 64 exploitations détenant plus de 100 canards à gaver. Cette production, traditionnelle dans le Sud de la Corrèze en bordure du Périgord, est également présente dans quelques grandes structures en Creuse et en Haute-Vienne.

Les signes de qualité sont bien présents, principalement dans l'Ouest et le Sud de la région : 100 des 250 exploitations avicoles commercialisent sous label Rouge ou IGP ("canard à foie gras du Sud-Ouest", "poulet fermier du Périgord"...).

La commercialisation en circuits courts est largement répandue dans la filière avicole limousine. C'est souvent la totalité de la production qui est vendue directement du producteur au consommateur, à la ferme ou sur les marchés.

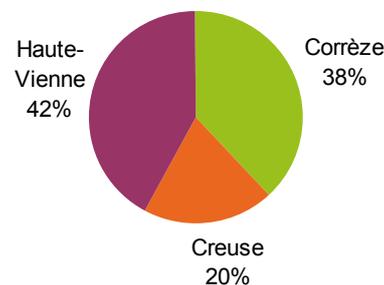
**Répartition des exploitations ayant des volailles, selon leur cheptel en Limousin**

tranche d'effectif de volailles	nb	
	d'exploitations	nb de volailles
moins de 50	4 762	71 067
de 50 à 99	293	19 173
de 100 à 499	130	26 942
de 500 à 999	30	19 995
de 1000 à 4999	88	238 996
de 5000 à 9999	38	299 230
10000 et plus	23	379 357
<b>Total</b>	<b>5 364</b>	<b>1 054 760</b>

Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Répartition des 253 exploitations avicoles par département**



Champ : toutes exploitations

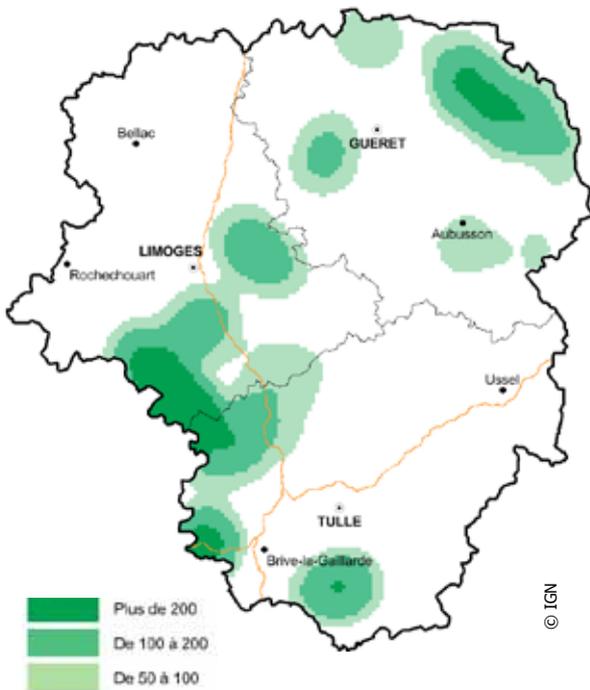
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Répartition des productions avicoles par département**

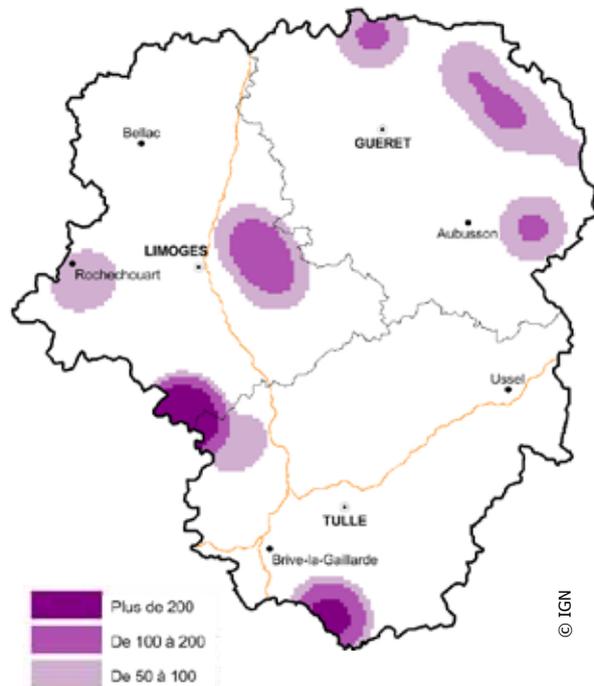
Production en 2012 (milliers de têtes)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Poulets de chair	945	850	1 450	3 245
Canards gras	180	20	58	258
Dindes et dindons	44	10	2	56
Pintades	15	195	21	231
Œufs de consommation	3 360	280	12 880	16 520

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

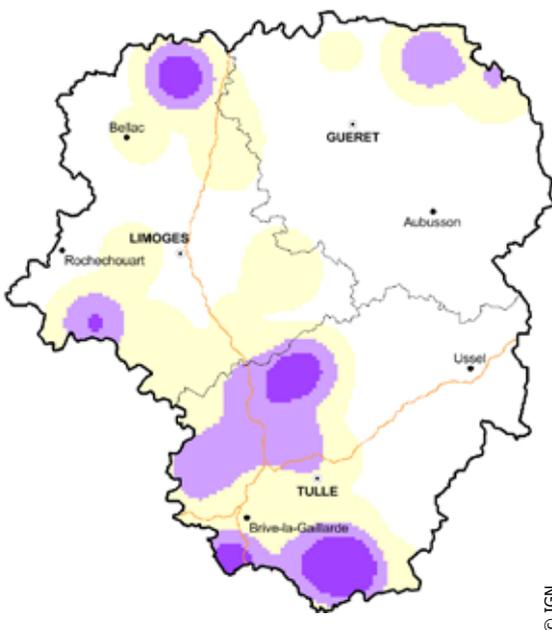
Densité de poulets, pintades et autres volailles de chair au km<sup>2</sup>



Densité de places de poules pondeuses et poulettes au km<sup>2</sup> (capacité de l'élevage hors basse-cour)



Densité de canards à gaver au km<sup>2</sup>



- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,

- Ces cartes permettent de localiser les productions, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010  
lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définition

- **exploitation avicole** : exploitation dont l'élevage atteint au moins un des seuils suivants : 500 poules pondeuses ou 500 poulettes pour la ponte ou 50 autres volailles pour la ponte ou 500 poulets ou 500 dindes ou dindons ou 250 pintades ou 100 canards à rôti ou 100 canards à gaver ou 100 oies ou 250 pigeons ou cailles ou 50 autruches ou 100 autres volailles de chair ou une capacité de 500 places de poulailler ou 200 m<sup>2</sup> de bâtiments de volailles de chair

## L'élevage équin

963 éleveurs équins sont comptabilisés en 2011 en Limousin (source : base de données SIRE de l'Institut français du cheval et de l'équitation). Est considéré comme éleveur tout propriétaire d'au moins un jument ayant été conduite à la saillie au cours de l'année. Le Limousin pèse peu au regard des 40 619 élevages comptabilisés au niveau national. Mais sa notoriété perdure, grâce en particulier au prestigieux haras national de Pompadour, berceau de la race angloarabe.

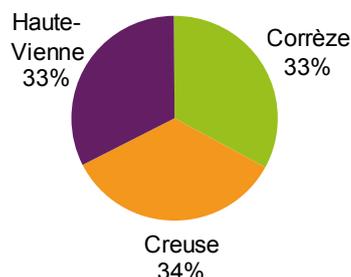
1 335 naissances ont été enregistrées en 2011 dans les 963 élevages limousins. Les chevaux de trait représentent 38%

des mises-bas, à égalité avec les races françaises de selle. Par rang décroissant, les autres catégories sont respectivement les poneys, les chevaux de course, les races étrangères de selle et les ânes.

Plus globalement, au recensement agricole 2010, 13 600 équidés ont été comptabilisés dans les exploitations agricoles limousines, dont 5 250 juments et ponnets. Un nombre important d'équidés de loisirs sont également détenus par des particuliers non agriculteurs. On estime au total à environ 22 000 le nombre total d'équidés en Limousin.

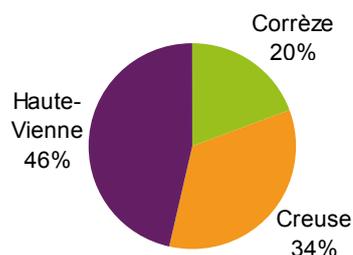
261 exploitations sont considérées comme des exploitations équines spécialisées (champ Inosys) : elles détiennent au moins cinq équidés, n'ont pas d'autre activité agricole, et emploient au moins 0,5 unité de travail annuel. Les centres équestres sous statut agricole, les haras et autres élevages équins entrent en particulier dans cette catégorie. Ces structures détiennent au total 5 600 équidés, dont 60% de chevaux ou poneys de selle. Elles sont plus nombreuses en Haute-Vienne, particulièrement autour de Limoges.

Répartition des 963 éleveurs équins par département



Source : SIRE 2011 - Institut français du cheval et de l'équitation

Répartition des 261 exploitations équines spécialisées par département



Source : Recensement agricole 2010 - champ Inosys

Répartition des éleveurs équins selon le type d'élevage par département

2011	Chevaux de course	Races françaises de selle	Races étrangères de selle	Poneys	Chevaux de trait	Anes
Corrèze	31	123	32	19	134	3
Creuse	12	93	17	27	187	7
Haute-Vienne	73	168	19	39	36	7
Limousin	116	384	68	85	357	17

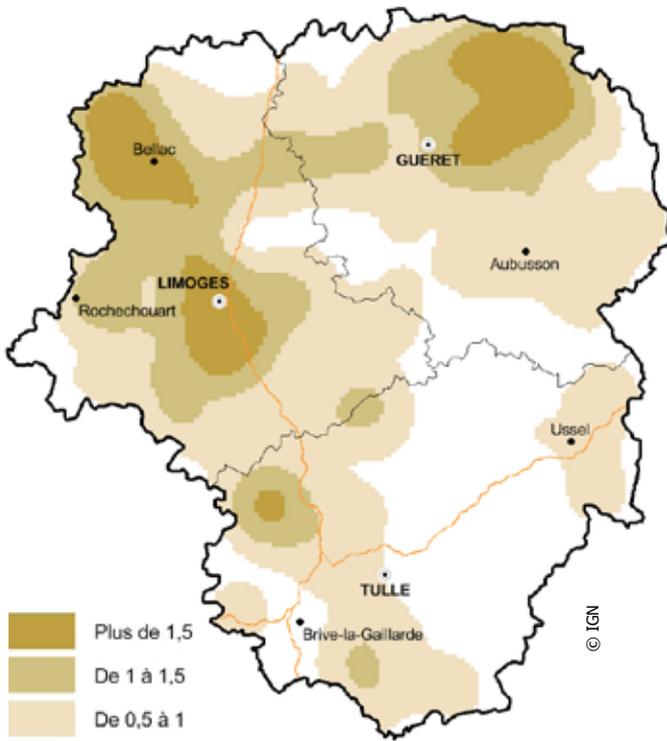
Source : SIRE 2011 - Institut français du cheval et de l'équitation

### Pour en savoir plus

- <http://www.ifce.fr/informations-en-ligne/> : site de diffusion des données de l'Institut français du cheval et de l'équitation, avec des statistiques gratuites ou payantes

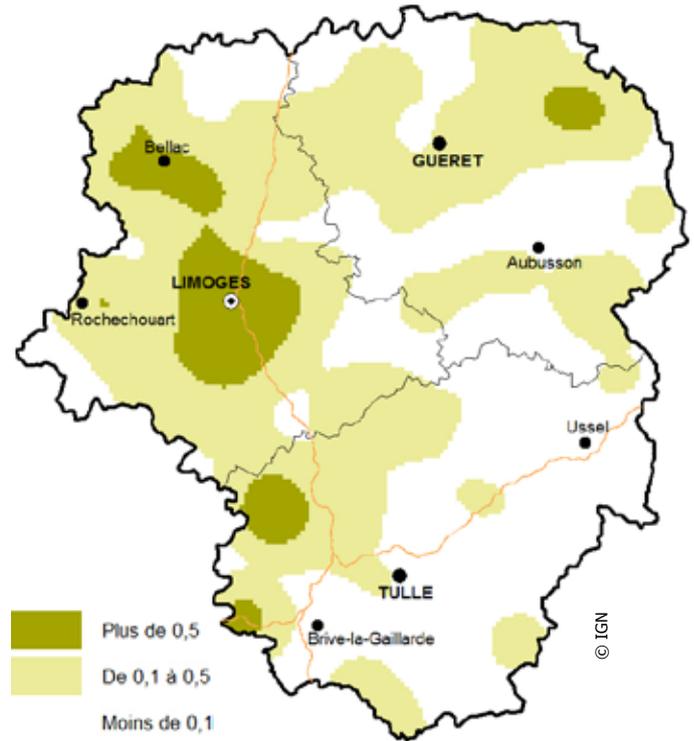
- **Typologie Inosys en Limousin** : cf Agreste Limousin n°82 de décembre 2012 : une nouvelle approche des systèmes d'exploitation

## Densité d'équidés au km<sup>2</sup> dans les exploitations agricoles (cf définition)



Champ : toutes exploitations  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010  
 lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

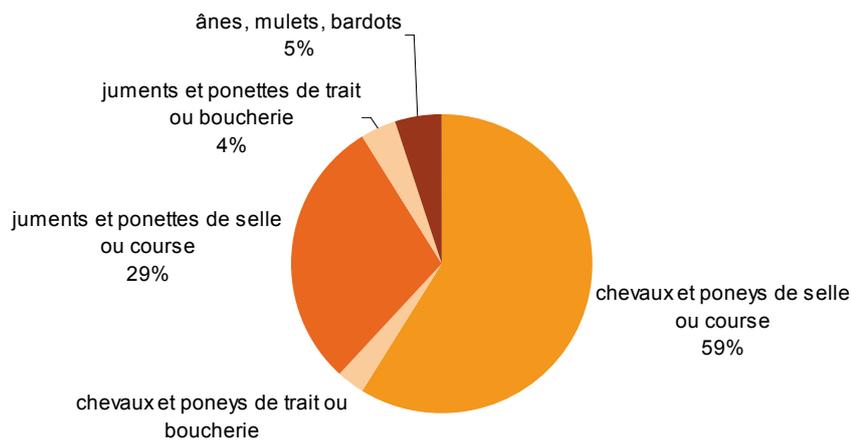
## Densité au km<sup>2</sup> de chevaux et poneys de selle dans les exploitations équinées spécialisées (cf définition)



Champ Inosys - exploitations équinées spécialisées  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010  
 lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,
- Ces cartes permettent de localiser les productions, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

## Répartition des effectifs d'équidés dans les 261 exploitations équinées spécialisées en Limousin



Source : Recensement agricole 2010 - champ Inosys

## Définitions

- **équidés dans les exploitations agricoles** : sont recensés tous les équidés des exploitations agricoles, que celles-ci soient considérées comme telles pour leur production équine (elles détiennent alors au moins une jument poulinière ou un étalon faisant régulièrement la monte) ou toute autre production. Les équidés détenus pour le loisir par des particuliers non agriculteurs ne sont pas comptabilisés dans les statistiques Recensement agricole 2010.
- **exploitation équine spécialisée** : selon la typologie Inosys des Chambres d'Agriculture, est définie comme telle toute exploitation agricole occupant au moins 0,5 unité de travail annuel, détenant au moins cinq équidés et n'ayant pas d'autre activité agricole au Recensement agricole 2010
- **éleveur** au sens de l'Institut français du cheval et de l'équitation : est considéré comme éleveur tout propriétaire d'au moins une jument ayant été conduite à la saillie au cours de l'année.

## L'apiculture

Environ 300 tonnes de miel sont récoltées chaque année par les exploitants agricoles du Limousin\*. Un peu plus de 500 exploitations détiennent au total près de 20 000 ruches en production. Depuis 2000, l'activité apicole se concentre et se développe : le nombre d'exploitations concernées diminue de 13%, mais on compte 2 700 ruches supplémentaires.

Près de la moitié des apiculteurs ont moins de 10 ruches. Pour ceux-ci, la production apicole est accessoire et ne donne pas lieu à commercialisation. A l'inverse, 80% des 265 exploitations ayant

plus de 10 ruches sont spécialisées dans l'apiculture : le miel représente au moins les deux tiers de leur produit brut standard. Une cinquantaine d'exploitations limousines ont plus de 100 ruches ; elles pèsent, à elles seules, 78% de la production de miel de la région.

L'apiculture est une activité professionnelle à part entière : on compte moins de pluriactifs chez les apiculteurs que chez les autres agriculteurs. Plus d'un tiers des propriétaires de 10 ruches ou plus en production n'ont aucune superficie agricole : ils placent leurs ruches dans des

espaces boisés, ou utilisent les parcelles d'autres exploitants agricoles.

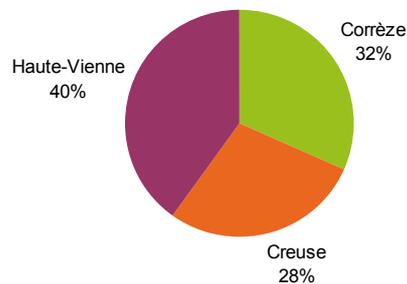
71% des exploitants ayant au moins 10 ruches commercialisent tout ou partie de leur miel en circuits courts. C'est le mode de commercialisation privilégié, même chez les plus gros producteurs. Il s'agit le plus souvent de vente directe au consommateur, à la ferme ou sur les marchés. Les circuits courts représentent plus de 75% du chiffre d'affaires en miel pour près de la moitié des exploitants ayant 10 ruches ou plus.

### Répartition des exploitations selon leur nombre de ruches en Limousin

tranche de nombre de ruches	nb	
	d'exploitations	nb de ruches
1 à 9	244	747
10 à 29	171	2 569
30 à 99	43	2 259
100 à 249	25	4 185
250 ou plus	26	10 069
<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>19 829</b>

Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Répartition des 265 exploitations apicoles par département



Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

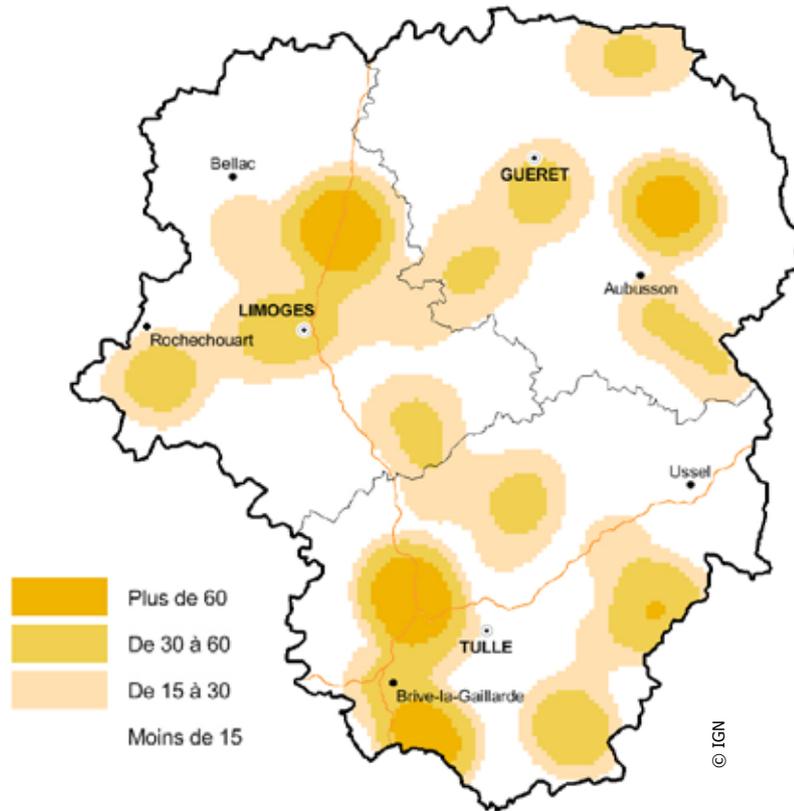
### Production de miel par département

2012	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Production de miel en kg</b>	116 800	87 000	102 000	305 800

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

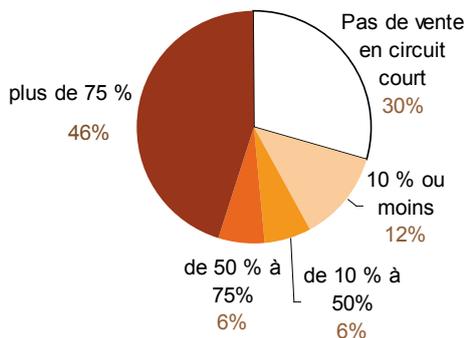
\* Un particulier ayant moins de 10 ruches en production et n'ayant pas d'autre activité agricole n'est pas comptabilisé dans ces statistiques

## Densité de quantité de miel produite au km<sup>2</sup> (en kg, localisé à l'adresse du siège de l'exploitation)



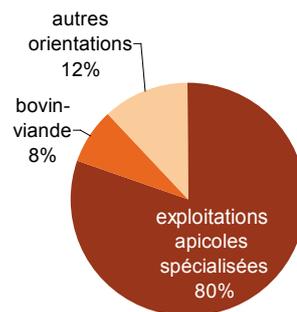
Champ : toutes exploitations  
Source : Agreste Recensement agricole 2010  
lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Répartition des exploitations apicoles selon la part de leur chiffre d'affaires en miel réalisé par la vente en circuit court en Limousin



Champ : exploitations détenant au moins 10 ruches en production  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Répartition des exploitations apicoles selon leur orientation de production en Limousin



Champ : exploitations détenant au moins 10 ruches en production  
Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Définition

- **exploitation apicole** : exploitation détenant au moins 10 ruches en production





## La répartition de la SAU

Il y a un siècle, les surfaces en herbe étaient minoritaires en Limousin par rapport aux surfaces cultivées (cf. "100 ans d'agriculture en Limousin" Agreste Limousin n°97 - mai 2013). Aujourd'hui, les prairies occupent 85% de la SAU des exploitations agricoles limousines. Les céréales et plantes sarclées ont laissé place à l'herbe.

Une large part de ces prairies sont des prairies permanentes. Seulement un hectare sur cinq est constitué de prairies tempo-

raires, semées depuis moins de six ans.

En Limousin, les terres arables sont elles aussi largement consacrées à l'alimentation animale. Ainsi, une part importante des céréales récoltées est consommée à la ferme par le bétail, et le maïs fourrage et ensilage constitue également une culture répandue.

Si les céréales sont plus cultivées en Creuse et en Haute-Vienne, les vergers sont eux principale-

ment localisés en Corrèze.

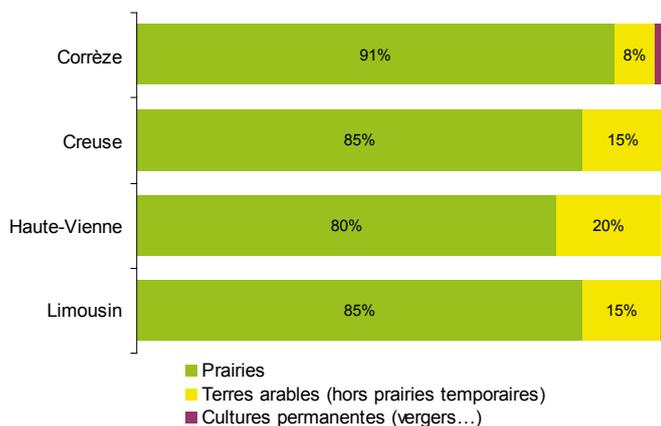
59% des exploitations agricoles ont au moins neuf hectares sur dix en prairies. Le prédominance de l'herbe est moins marquée dans les grandes exploitations. Seulement 32% des exploitations de plus de 200 hectares atteignent 90% de leur SAU en prairies. Les plus grandes structures sont celles qui développent le plus souvent des productions végétales autres : céréales, maïs fourrage ...

### Répartition de la SAU des exploitations limousines par grands postes en 2012

en ha	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Terres arables (hors prairies temporaires)</b>	17 646	48 256	57 981	<b>123 883</b>
Céréales	12 570	34 495	36 455	<b>83 520</b>
Oléagineux protéagineux	103	2 868	2 593	<b>5 564</b>
Cultures industrielles (tabac...)	89	15	3	<b>107</b>
Pommes de terre	46	18	195	<b>259</b>
Légumes, fleurs, semences et plants	108	50	165	<b>323</b>
Fourrages annuels (maïs fourrage et ensilage...)	4 310	10 320	17 670	<b>32 300</b>
Jachères	300	220	600	<b>1 120</b>
Jardins familiaux	120	270	300	<b>690</b>
<b>Cultures permanentes (vergers...)</b>	<b>3 599</b>	<b>265</b>	<b>884</b>	<b>4 748</b>
<b>Prairies</b>	<b>206 758</b>	<b>269 477</b>	<b>231 433</b>	<b>707 668</b>
Surfaces toujours en herbe	170 248	218 017	146 673	<b>534 938</b>
Prairies temporaires (et artificielles)	36 510	51 460	84 760	<b>172 730</b>
<b>Total SAU</b>	<b>228 003</b>	<b>317 998</b>	<b>290 298</b>	<b>836 299</b>

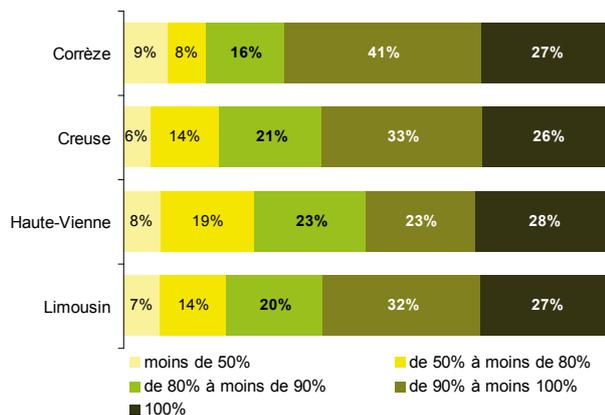
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

### Répartition de la SAU des exploitations limousines par grands postes en 2012



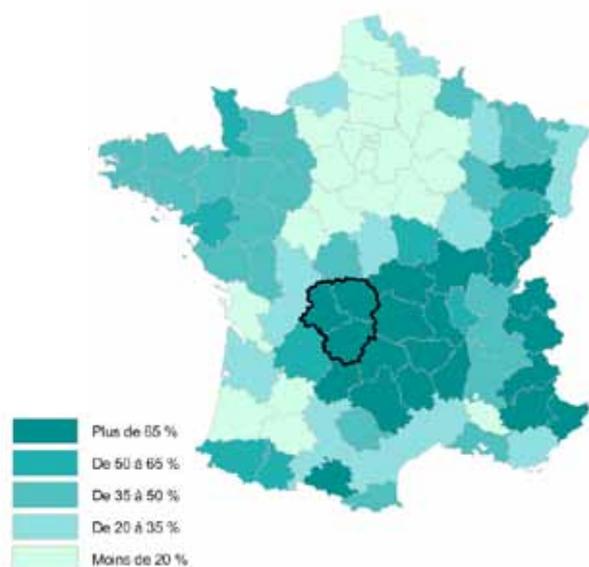
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

### Répartition des exploitations selon la part des prairies dans leur SAU en 2010

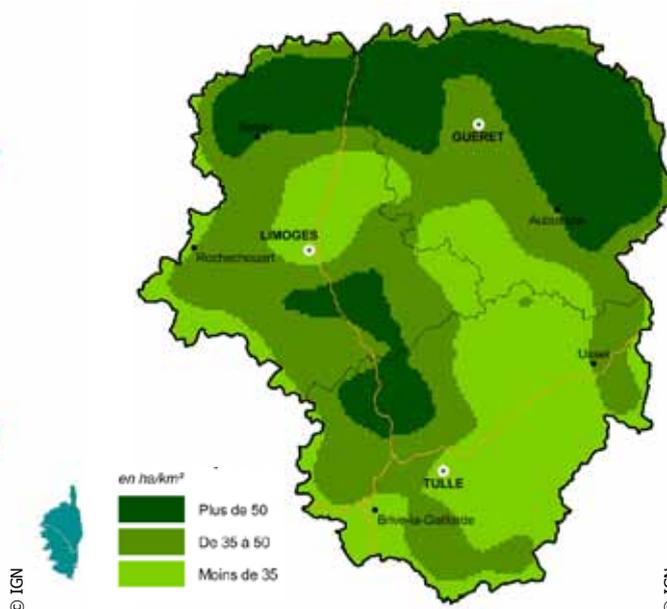


Source : Agreste Recensement agricole 2010

Part des prairies dans la SAU (en %)

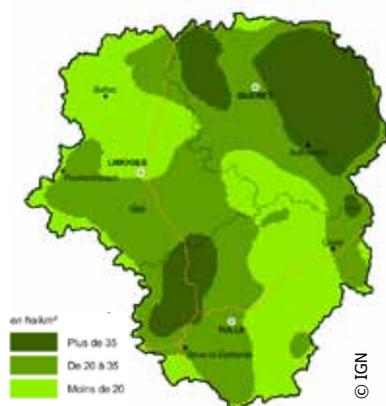


Total prairies : densité au km<sup>2</sup>

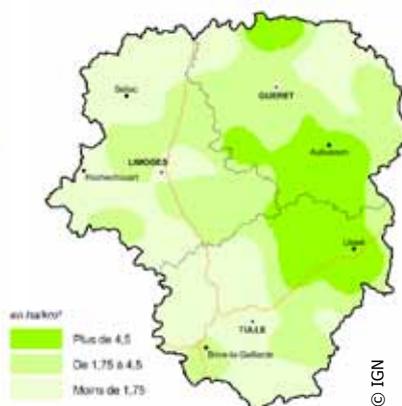


Source : Agreste Recensement agricole 2010

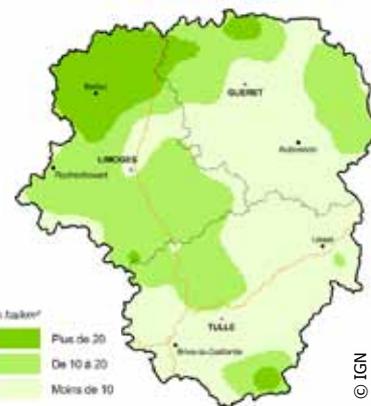
STH productive : densité au km<sup>2</sup>



STH peu productive : densité au km<sup>2</sup>



Prairie temporaire : densité au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,
- Ces cartes permettent de localiser les productions, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

## Définitions

- **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.
  - **prairies** : les prairies incluent la STH (productive ou peu productive), les prairies temporaires et les prairies artificielles.
  - **STH** : superficie toujours en herbe. Elle comprend les prairies naturelles et les prairies semées depuis six ans ou plus. La STH est dite peu productive si elle fournit une production inférieure à 1500 unités fourragères par ha.
  - **prairie temporaire** : prairie à base de graminées fourragères ayant été semée depuis au maximum cinq ans (définition statistique).
  - **prairie artificielle** : prairie à base de légumineuses fourragères cultivées pures (luzerne, trèfle violet...), très peu répandue en Limousin.
- La distinction entre STH productive, peu productive et prairie temporaire est déclarative au Recensement agricole.

## Les céréales

En 2010, la moitié des exploitations agricoles limousines produisent des céréales, le plus souvent pour l'alimentation de leur bétail. Cette proportion a diminué de six points depuis 2000. Un bon nombre d'exploitations ont donc délaissé la production de céréales pour développer celle des fourrages. Mais les

autres ont augmenté leur sole céréalière : de 7 ha en moyenne en 2000 à 11 ha en 2010.

Les céréales couvrent 84 000 ha en Limousin en 2012, soit 10% de la SAU et 67% des terres arables (hors prairies temporaires). Elles sont majoritairement localisées dans le Nord et l'Ouest

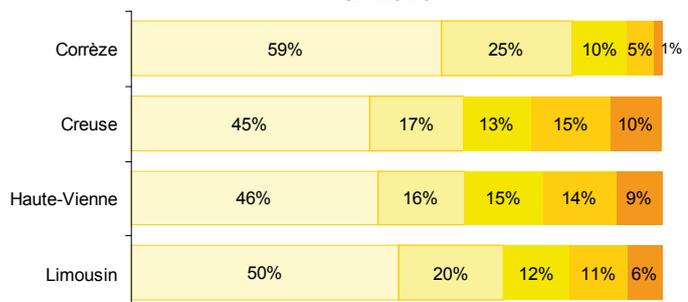
de la région. Sur les dernières années, le triticale, première céréale limousine, poursuit son essor. Blé tendre, orge et seigle se maintiennent. Le maïs grain connaît un léger regain d'intérêt. L'avoine est à l'inverse en nette désaffection.

### Principales céréales cultivées en Limousin en 2012 (hors maïs fourrage et ensilage)

2012	Superficie développée en ha				Rendement en 100 kg/ha				Production Limousin en 100 kg
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	
Triticale	5 200	13 500	12 400	<b>31 100</b>	49	51	47	<b>49</b>	1 526 100
Blé tendre	2 350	10 400	11 300	<b>24 050</b>	55	56	52	<b>54</b>	1 292 980
Orge	1 300	5 450	5 200	<b>11 950</b>	53	54	51	<b>53</b>	625 700
Maïs grain	2 500	1 600	4 200	<b>8 300</b>	65	61	58	<b>61</b>	505 725
Avoine	270	800	1 150	<b>2 220</b>	35	43	38	<b>39</b>	86 960
Seigle	750	340	400	<b>1 490</b>	44	44	44	<b>44</b>	65 560
Autres céréales, mélanges	200	2 405	1 805	<b>4 410</b>	32	43	34	<b>39</b>	170 210
<b>Total céréales</b>	<b>12 570</b>	<b>34 495</b>	<b>36 455</b>	<b>83 520</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>4 273 235</b>

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

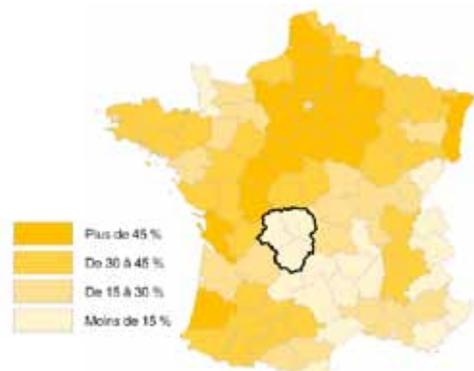
### Répartition des exploitations selon leur surface totale en céréales (hors maïs fourrage) en 2010



■ pas de céréales ■ moins de 5 ha ■ 5 à 10 ha ■ 10 à 20 ha ■ plus de 20 ha

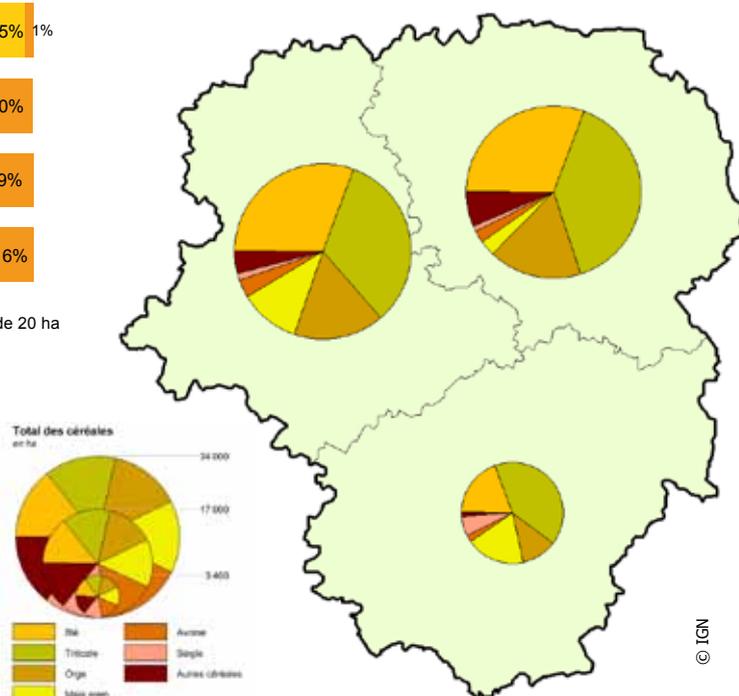
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Part des céréales (hors maïs fourrage) dans la SAU en 2010



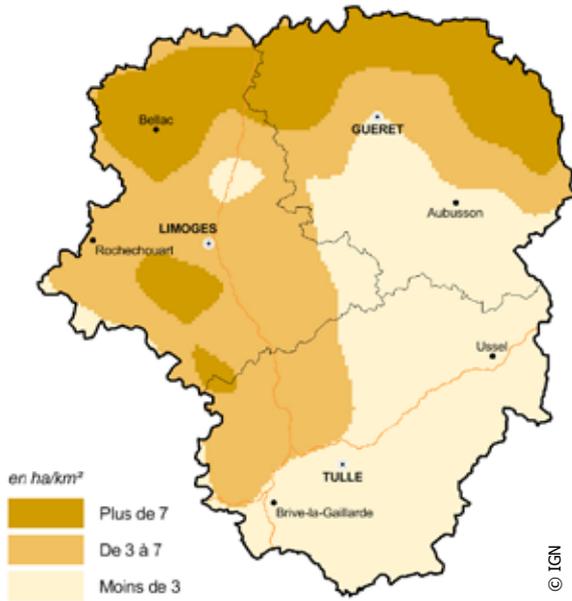
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Surface en céréales (hors maïs fourrage) par département et par espèce en 2012

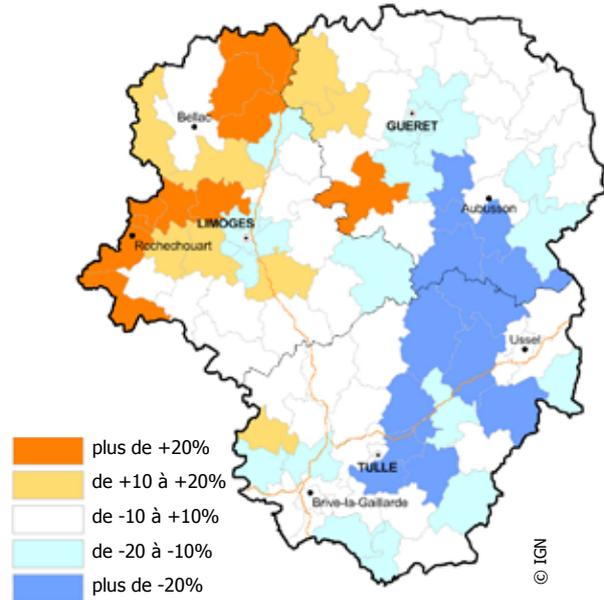


Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

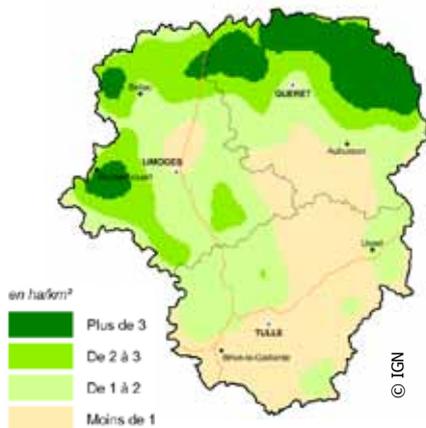
**Toutes céréales : densité au km<sup>2</sup>**



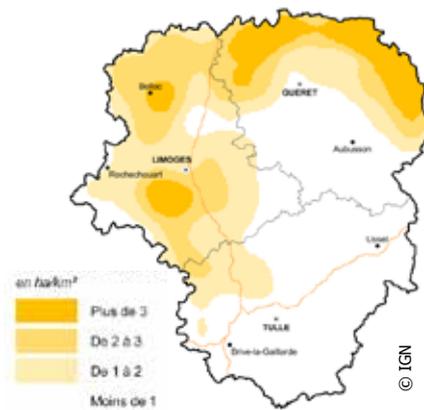
**Évolution des surfaces en céréales entre 2000 et 2010 (par canton, en %)**



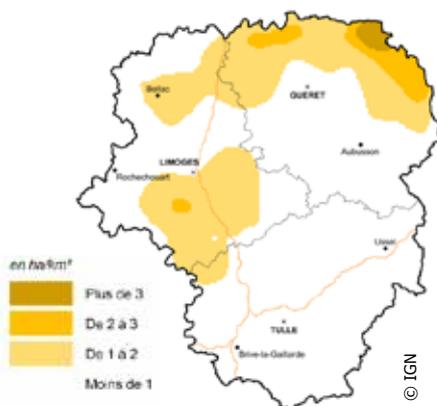
**Triticale : densité au km<sup>2</sup>**



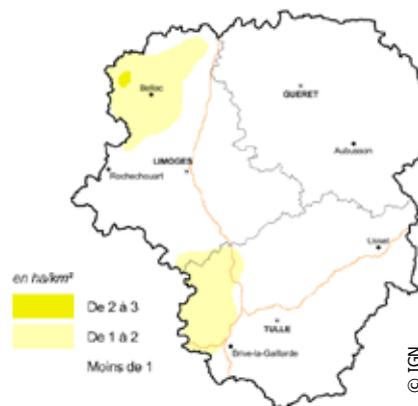
**Blé : densité au km<sup>2</sup>**



**Orge : densité au km<sup>2</sup>**



**Maïs grain : densité au km<sup>2</sup>**



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Les oléagineux, protéagineux et cultures industrielles

Seulement 400 exploitations limousines, soit 3%, cultivent des oléagineux ou des protéagineux, sur une surface totale d'environ 6 000 ha. Elles sont presque exclusivement localisées en Creuse ou en Haute-Vienne, à la lisière Nord de la région. Il s'agit le plus souvent de productions complémentaires

à des activités d'élevage : 80% de ces exploitations ne sont pas spécialisées en grandes cultures.

Concernant les oléagineux, le colza devance aujourd'hui le tournesol. Les protéagineux sont peu présents, avec essentiellement des pois.

Les cultures industrielles sont quasi absentes de la région, hormis en Corrèze une production de tabac qui ne cesse de reculer, et de seigle récolté en vert pour la vannerie. La culture du chanvre, pour le moment anecdotique, est en cours de structuration.

### Oléagineux, protéagineux et cultures industrielles en Limousin en 2012

2012	Superficie développée en ha				Rendement en 100 kg/ha				Production Limousin en 100 kg
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	
Colza	70	1 740	890	2 700	33	30	29	30	79 890
Tournesol	10	820	1 320	2 150	25	21	19	20	42 550
Autres oléagineux	10	16	33	59	18	15	18	17	989
<b>Total oléagineux</b>	<b>90</b>	<b>2 576</b>	<b>2 243</b>	<b>4 909</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>123 429</b>
Pois protéagineux	4	190	300	494	30	30	27	28	13 920
Autres protéagineux	1	104	50	155	28	28	25	27	4 176
<b>Total protéagineux</b>	<b>5</b>	<b>294</b>	<b>350</b>	<b>649</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>18 096</b>
Cultures industrielles (tabac, seigle vannerie...)	89	20	5	114	-	-	-	-	-

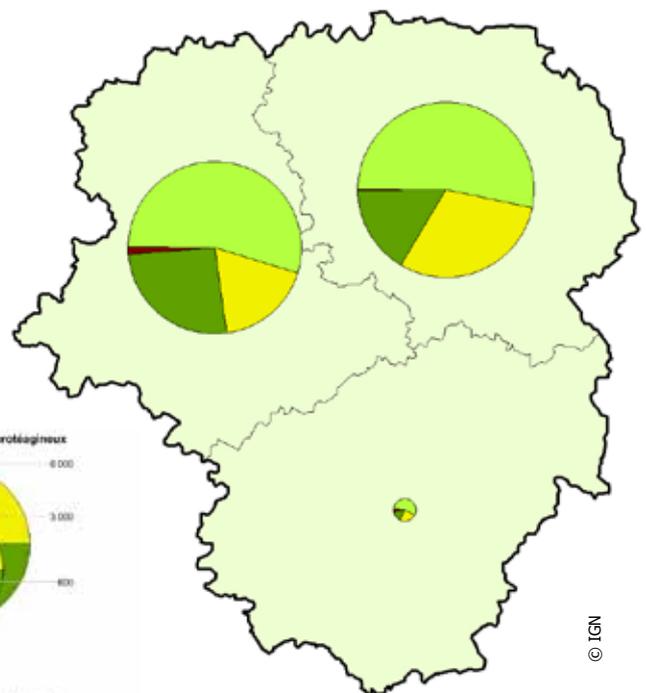
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

### Répartition des exploitations produisant des oléagineux ou protéagineux selon la superficie consacrée à ces cultures en 2010

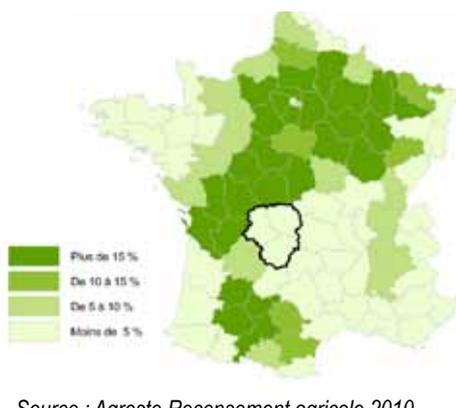


Source : Agreste Recensement agricole 2010

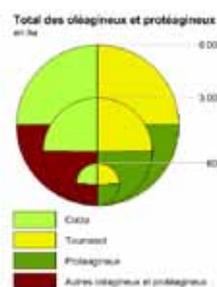
### Surface en oléagineux et protéagineux par département en 2012



### Part des oléagineux-protéagineux dans la SAU en 2010

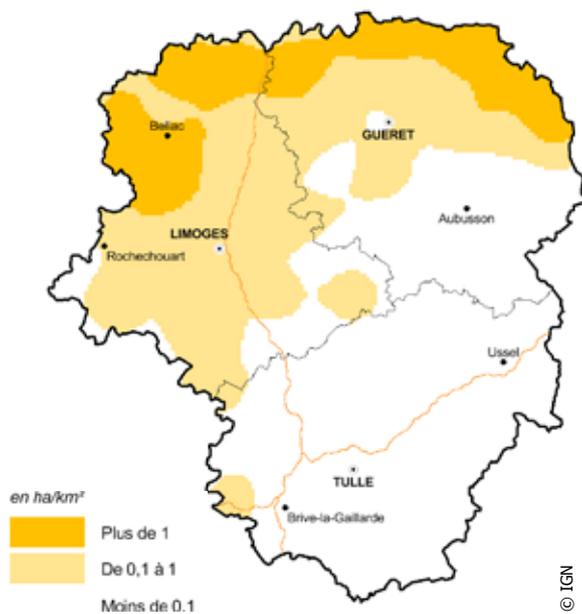


Source : Agreste Recensement agricole 2010

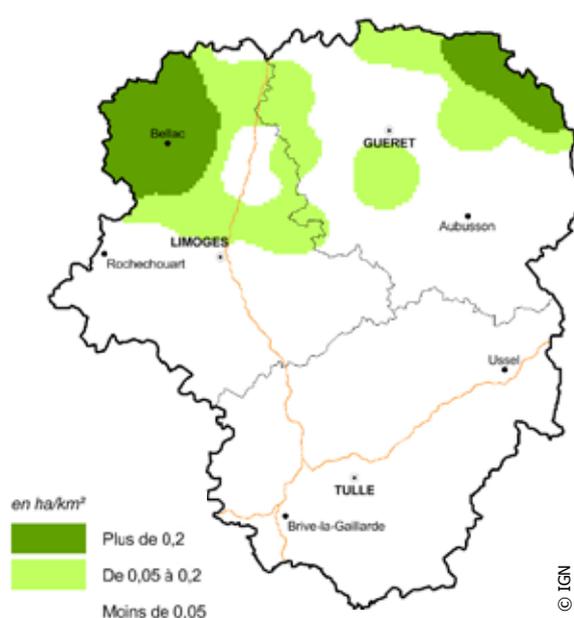


Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

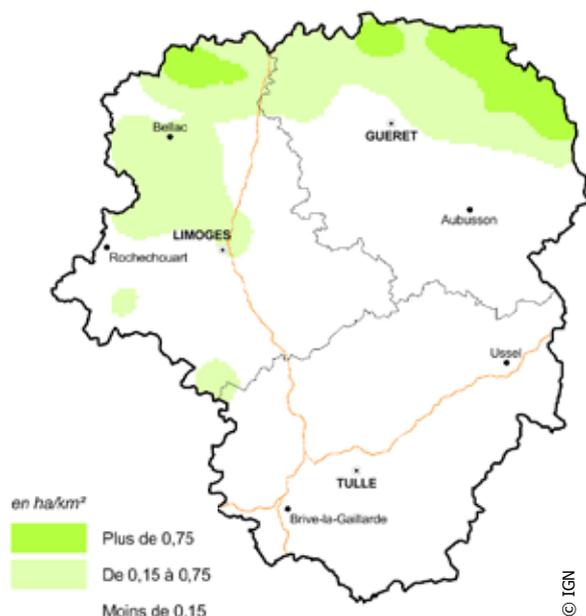
**Oléagineux : densité au km<sup>2</sup>**



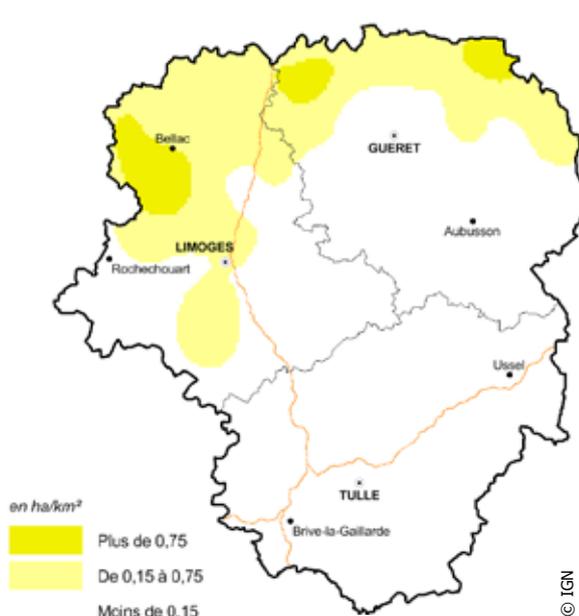
**Protéagineux : densité au km<sup>2</sup>**



**Colza : densité au km<sup>2</sup>**



**Tournesol : densité au km<sup>2</sup>**



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,
- Ces cartes permettent de localiser les productions, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

## Les fruits

Emblématique du Limousin, en particulier avec l'AOP (appellation d'origine protégée) *Pommes du Limousin*, la production de pommes ne concerne pourtant qu'une faible surface (2 264 ha soit 0,3% de la SAU), concentrée sur le canton de Lubersac en Corrèze et sa périphérie. Près des deux-tiers des 350

producteurs de pommes sont spécialisés en production fruitière.

Les producteurs de noix sont aussi nombreux que ceux de pommes, mais la noix ne représente souvent pour eux qu'un complément de revenus. Les plantations de noyers occupent 883 ha. Elles sont surtout

concentrés au Sud-Ouest de la Corrèze, zone qui entre dans l'AOP "Noix du Périgord".

Le Limousin dénombre également 140 producteurs de châtaigne sur 191 ha, eux aussi très localisés, et autant de producteurs de petits fruits qui sont eux plus disséminés.

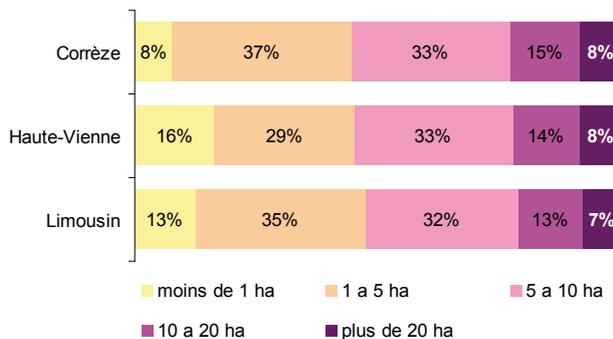
### La production de fruits en Limousin en 2012\*

2012	Superficie en production en ha				Rendement en 100 kg/ha *				Production* Limousin en 100 kg
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	
Pommes	1 609	62	593	2 264	93	94	93	93	210 804
Noix	881	0	2	883	12	-	12	12	10 596
Châtaignes	128	0	63	191	23	-	23	23	4 393
Baies	106	22	8	136	-	-	-	-	5 764
Autres fruits (poires, pêches...)	93	5	45	143	-	-	-	-	17 304
<b>Total fruits</b>	<b>2 817</b>	<b>89</b>	<b>711</b>	<b>3 617</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>248 861</b>

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

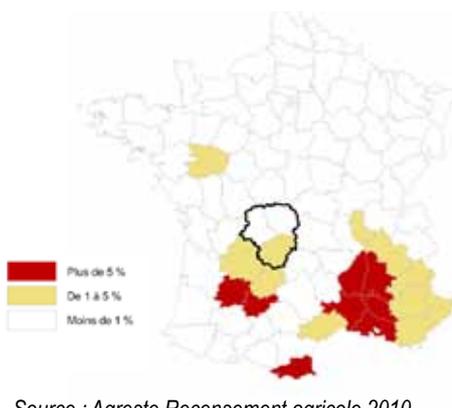
\* en 2012, en raison d'un épisode de gel, la récolte de pommes ne dépasse pas le quart de celle d'une année normale

### Répartition des exploitations ayant des vergers de pommiers selon leur superficie en 2010



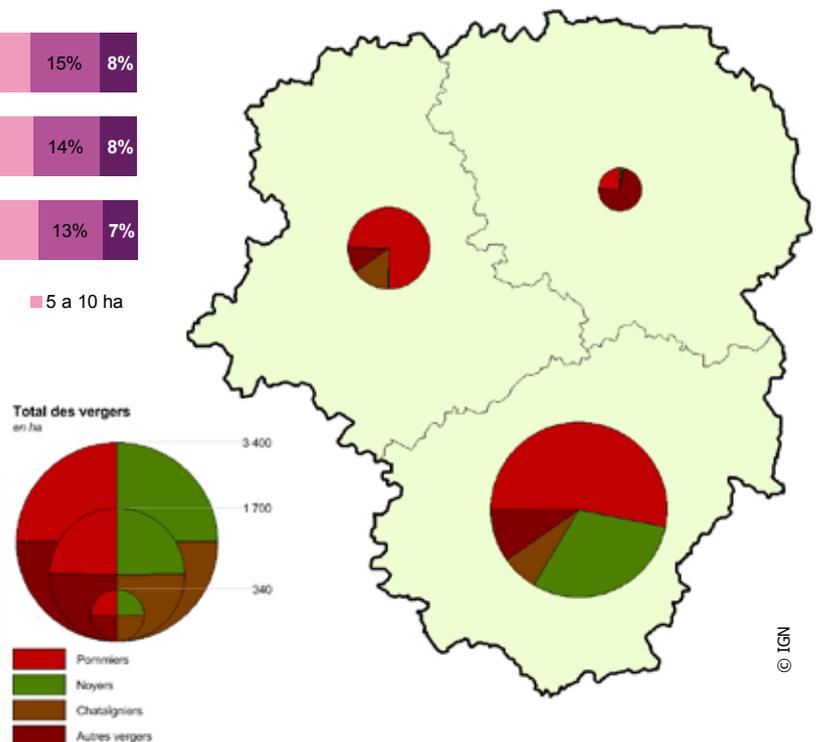
Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Part des cultures fruitières dans la SAU en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

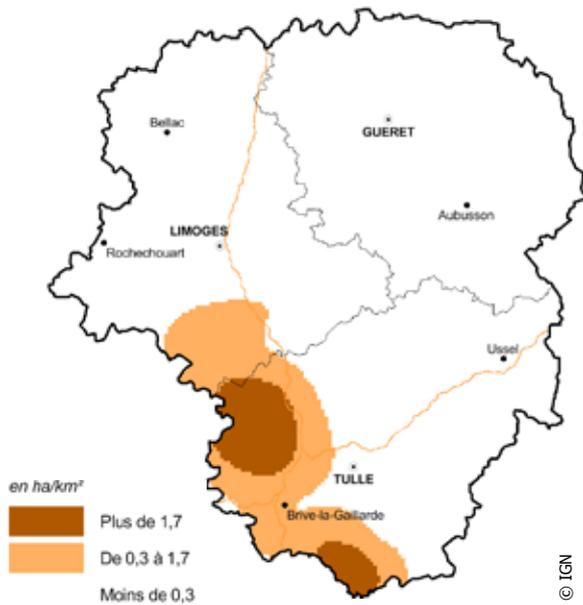
### Surface de cultures fruitières en production par département en 2012



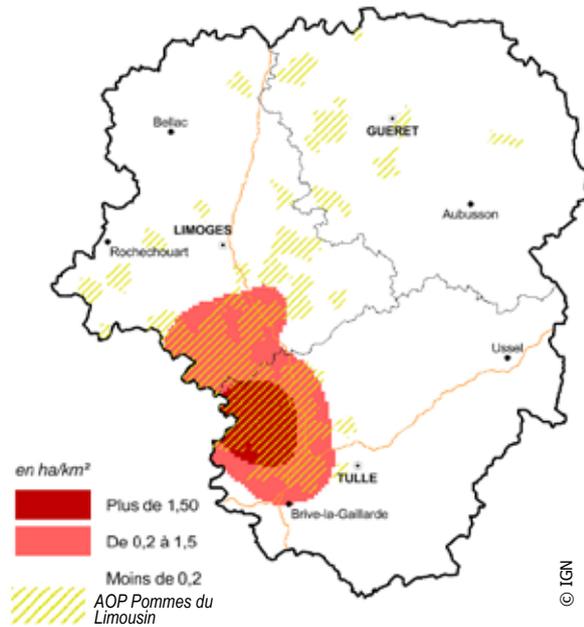
Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

© IGN

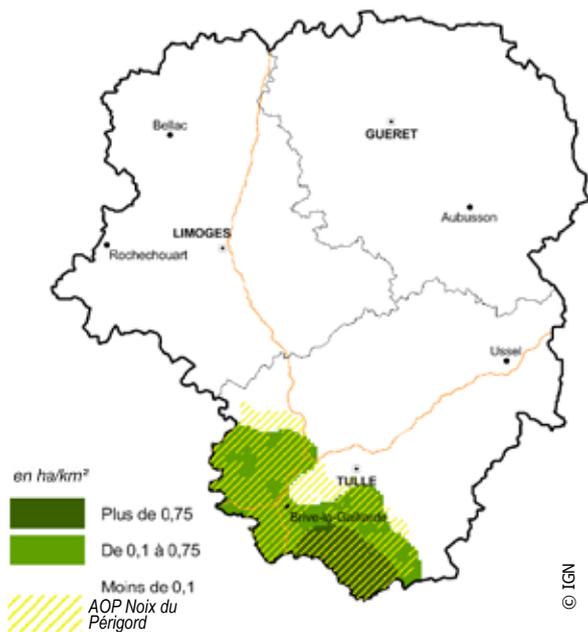
**Total vergers : densité au km<sup>2</sup>**



**Pommes : densité au km<sup>2</sup>**



**Noix : densité au km<sup>2</sup>**



**Châtaigne : densité au km<sup>2</sup>**



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,
- Ces cartes permettent de localiser les productions, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

## Le maïs fourrage et ensilage

Le maïs récolté plante entière, consommé en vert ou ensilé, constitue le principal apport fourrager derrière les prairies en Limousin. 22% des exploitations ayant une production fourragère ont des surfaces en maïs fourrage et ensilage. Cette culture est surtout présente en Haute-Vienne et dans le Nord de la Creuse. Globalement sur la ré-

gion, elle occupe 4% de la SAU.

Les éleveurs de bovins lait sont ceux qui ont le plus souvent recours au maïs fourrage et ensilage : plus des deux-tiers en produisent. Pour 12% des éleveurs laitiers, cette culture représente plus de 30% des surfaces fourragères. En bovins viande, 29% des éleveurs complètent

l'apport fourrager des prairies par du maïs.

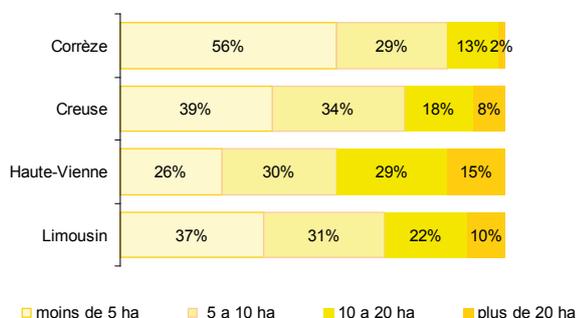
Toutes otex confondues, si seulement 2% des petites exploitations produisent du maïs fourrage et ensilage, cette proportion atteint 30% dans les exploitations de taille moyenne et 62% dans les grandes.

### La production de maïs fourrage et ensilage en Limousin en 2012

2012	Superficie en production en ha				Rendement en 100 kg/ha				Production Limousin en 100 kg
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	
Maïs fourrage et ensilage (plante entière)	4 000	10 100	17 300	31 400	110	140	110	93	3 757 000
<b>Total fourrages annuels</b>	<b>4 320</b>	<b>10 530</b>	<b>18 120</b>	<b>32 970</b>	-	-	-	-	<b>3 846 550</b>

Source : Agreste SAA 2012 semi-définitive

### Répartition des exploitations ayant des surfaces en maïs fourrage et ensilage en 2010

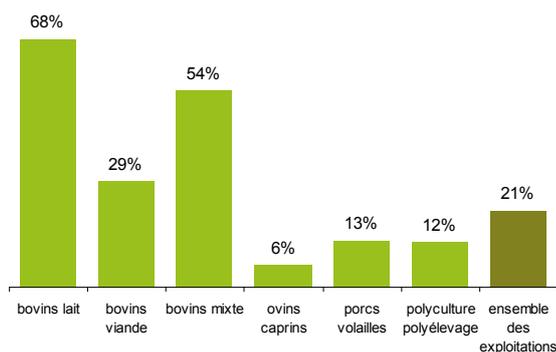


Source : Agreste Recensement agricole 2010

### Nombre d'exploitations selon la part des surfaces en maïs fourrage et ensilage dans leurs superficies fourragères (y compris prairies) en 2010

Nombre d'exploitations ayant des superficies fourragères	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
sans maïs	4 282	3 374	3 316	10 972
moins de 10% de la surface fourragère en maïs	491	879	719	2 089
de 10 à 30% de la surface fourragère en maïs	108	238	544	890
plus de 30% de la surface fourragère en maïs	12	23	56	91
<b>Total</b>	<b>4 893</b>	<b>4 514</b>	<b>4 635</b>	<b>14 042</b>
dont avec maïs	12%	25%	28%	22%

### Proportion d'exploitations ayant des surfaces en maïs fourrage et ensilage par Otex en Limousin en 2010

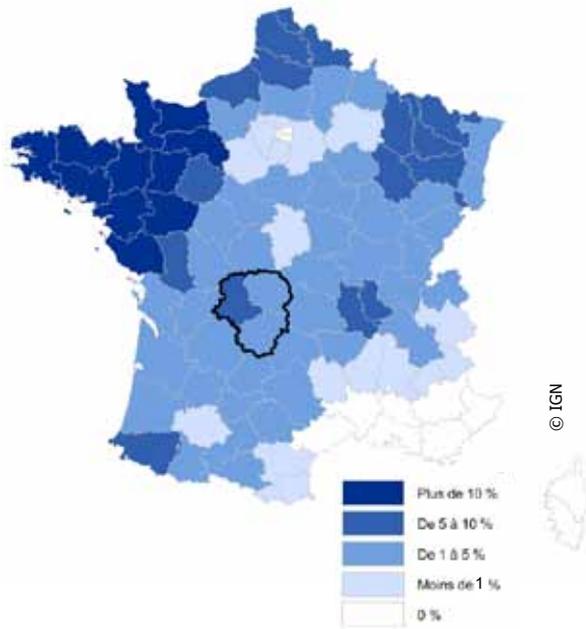


Source : Agreste Recensement agricole 2010

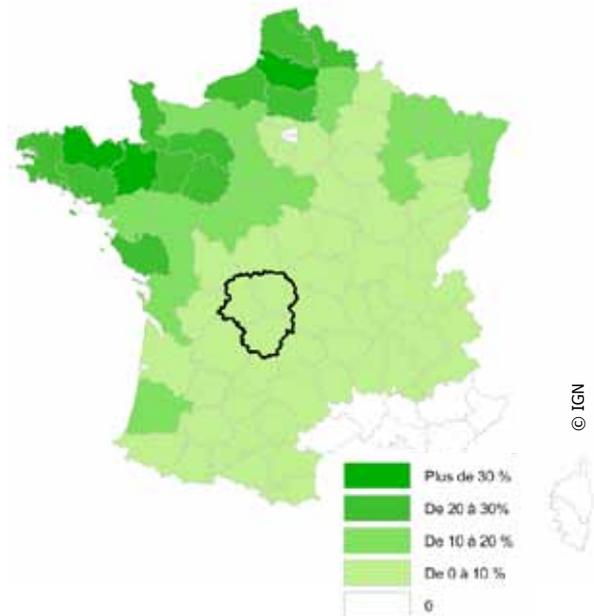
### Proportion d'exploitations selon la part des surfaces en maïs fourrage et ensilage dans leurs superficies fourragères (y compris prairies) en Limousin en 2010

% d'exploitations ayant des superficies fourragères	sans maïs	moins de 10% de la surface fourragère en maïs	de 10 à 30% de la surface fourragère en maïs	plus de 30% de la surface fourragère en maïs	Total
Petites	98%	2%	1%	0%	100%
Moyennes	70%	23%	6%	0%	100%
Grandes	38%	33%	25%	3%	100%
<b>Total</b>	<b>78%</b>	<b>15%</b>	<b>6%</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>

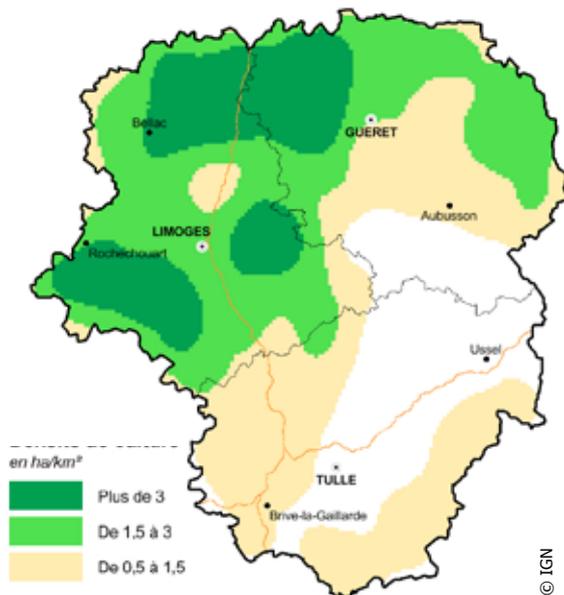
Part des surfaces en maïs fourrage et ensilage dans la SAU



Part des surfaces en maïs fourrage et ensilage dans la surface fourragère



Maïs fourrage et ensilage : densité au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définition

- **surface fourragère**: somme des surfaces en prairies (y compris prairies temporaires et artificielles) et des surfaces en cultures fourragères annuelles : maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles, sorgho fourrage...





## Agriculture, techniques agricoles et paysages

Les paysages limousins sont largement façonnés par l'agriculture. L'élevage extensif, et donc les prairies, ont aujourd'hui une importance majeure dans "l'image verte" associée à l'agriculture limousine.

Les agriculteurs jouent un rôle majeur dans l'entretien des paysages. 82% des exploitants limousins entretiennent des haies ou des alignements d'arbres. La pâture est également indispensable pour conserver des paysages ouverts.

Les cultures annuelles ne représentent que 14% des surfaces agricoles dans la région. Elles sont pour la plupart labourées chaque année. Les techniques culturales simplifiées, avec un

retournement réduit ou aucun travail du sol, sont peu pratiquées. Elles peuvent représenter des économies de travail et d'argent, et engendrer une amélioration du sol, lorsqu'elles sont adaptées aux conditions pédologiques et météorologiques locales.

Hors prairies, la rotation des cultures est une pratique habituelle en Limousin. Seulement 12% des terres labourables ont reçu la même culture pendant les trois dernières campagnes.

La couverture automnale et hivernale des sols limite le lessivage de l'azote (notamment des nitrates) et permet de lutter contre l'érosion. En Limousin, la rotation habituelle maïs fourrage-céréale-

prairie évite la mise à nu des sols en hiver. 11% des surfaces sont recouvertes par les résidus des cultures précédentes, 5% sont semées en culture fourragère dérobée, et 3% sont couvertes de CIPAN (culture intermédiaire piège à nitrates).

### L'entretien des éléments paysagers entre 2007 et 2010

	% d'exploitations entretenant des haies	% d'exploitations entretenant des alignements d'arbres	% d'exploitations entretenant des murs de pierre
<b>Corrèze</b>	68%	38%	7%
<b>Creuse</b>	89%	24%	14%
<b>Haute-Vienne</b>	82%	54%	5%
<b>Limousin</b>	<b>79%</b>	<b>39%</b>	<b>9%</b>

### Cultures annuelles et labours sur la campagne 2009-2010, succession culturale de 2007 à 2010

	Cultures annuelles en ha	% de cultures annuelles dans la SAU	% de surfaces labourées parmi les cultures annuelles	% de surfaces en monoculture sur les trois dernières campagnes parmi les cultures annuelles
<b>Corrèze</b>	16 805	7%	92%	30%
<b>Creuse</b>	45 765	14%	87%	11%
<b>Haute-Vienne</b>	52 574	18%	86%	7%
<b>Limousin</b>	<b>115 144</b>	<b>14%</b>	<b>87%</b>	<b>12%</b>

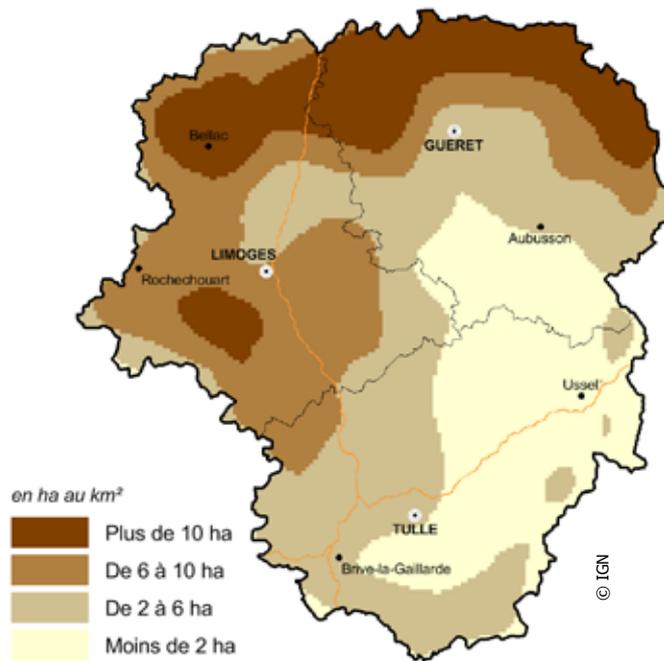
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

### Travail et protection des sols avant culture de printemps en hiver 2009-2010

	Superficies en CIPAN et engrais verts (en ha)	en % des surfaces en cultures de printemps	Superficies en cultures dérobées	en % des surfaces en cultures de printemps	Résidus végétaux du précédent cultural	en % des surfaces en cultures de printemps
<b>Corrèze</b>	377	3%	866	7%	1 434	11%
<b>Creuse</b>	711	3%	973	3%	3 620	13%
<b>Haute-Vienne</b>	1 320	4%	2 109	6%	3 200	9%
<b>Limousin</b>	<b>2 408</b>	<b>3%</b>	<b>3 948</b>	<b>5%</b>	<b>8 254</b>	<b>11%</b>

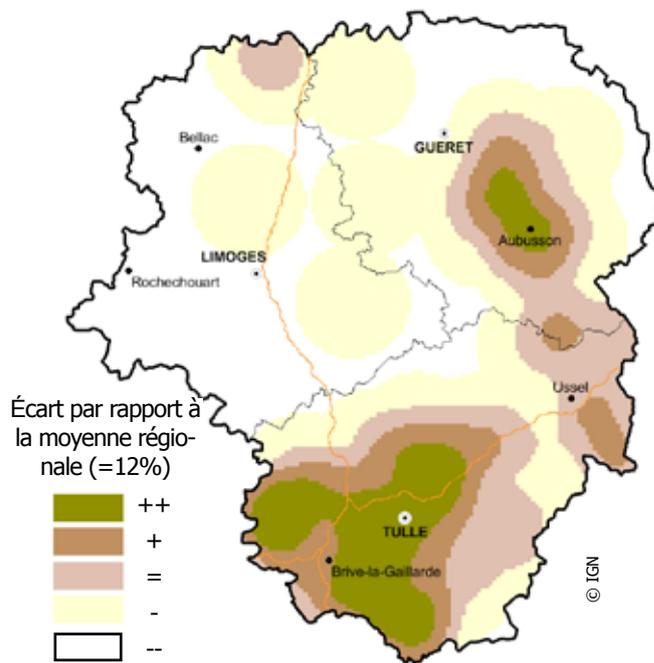
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Densité de surfaces labourées au km<sup>2</sup>



Champ : toutes exploitations  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Part des surfaces en monoculture parmi les cultures annuelles



Champ : toutes exploitations  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Définitions

- **surfaces labourées** : superficie en culture annuelle ayant été travaillée à la charrue avec un retournement profond du sol générant un enfouissement des résidus de récolte
- **surfaces en monoculture** : superficie ayant reçu la même culture annuelle pendant les trois dernières campagnes
- **CIPAN** : culture intermédiaire piège à nitrates ; ce sont des cultures semées entre deux cultures pour consommer l'azote du sol, qui ne sont ni récoltées ni utilisées en pâturage, juste enfouies.
- **cultures dérobées** : culture semée en hiver dans le but d'être récoltée et de produire du fourrage, avant l'implantation de culture de printemps

## Besoins en eau, maîtrise et gestion de l'eau

En Limousin, l'eau prélevée pour des usages agricoles est avant tout destinée à l'abreuvement des cheptels, alors qu'au niveau national, elle est en premier lieu liée à l'irrigation. La ressource en eau est abondante dans la région, même si des tensions peuvent apparaître épisodiquement en période de sécheresse.

Seulement 0,3% de la SAU limousine a été irriguée en 2010 (contre 5,9% au niveau natio-

nal). La Corrèze est un peu plus concernée que les deux autres départements. Les prélèvements pour irrigation sont estimés entre 1 et 2 millions de m<sup>3</sup> par an en Limousin (source : SOeS d'après Agences de l'eau et Offices de l'eau). Ils concernent surtout des vergers de pommiers, des plantations de noyers, des champs de maïs et le maraîchage. L'irrigation est plus souvent réalisée par aspersion que par micro-irrigation.

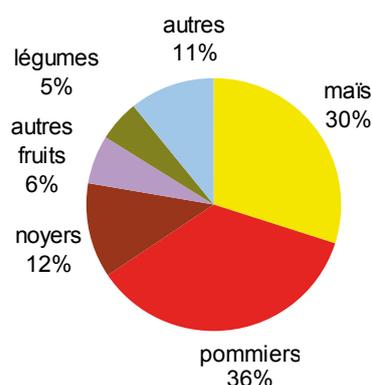
5% des exploitants limousins déclarent exploiter des parcelles irrigables, essentiellement à partir des réseaux collectifs ou d'étangs privés.

En Limousin, 40 000 ha, soit 5% des surfaces agricoles, sont drainées par un réseau de drains enterrés. C'est deux fois moins qu'au niveau national. Les surfaces drainées sont stables depuis 2000.

### Irrigation et drainage en 2010

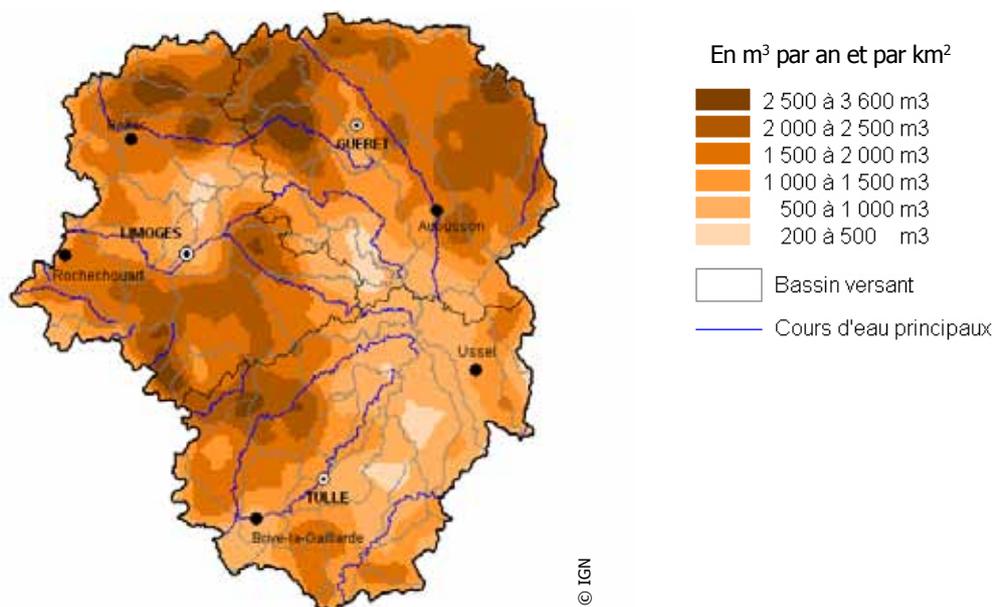
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Nombre d'exploitations ayant des surfaces irrigables	512	43	119	674
Superficies irriguées en 2010 en ha	1 590	84	722	2 396
% de la SAU irriguée en 2010	0,7%	0,7%	0,2%	0,3%
Nombre d'exploitations ayant des surfaces drainées	1 215	1 117	629	2 961
Superficies drainées en 2010 en ha	8 373	19 893	12 538	40 804
% de la SAU drainée en 2010	3,7%	6,2%	4,3%	5,9%

### Répartition par culture des superficies irriguées en Limousin en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

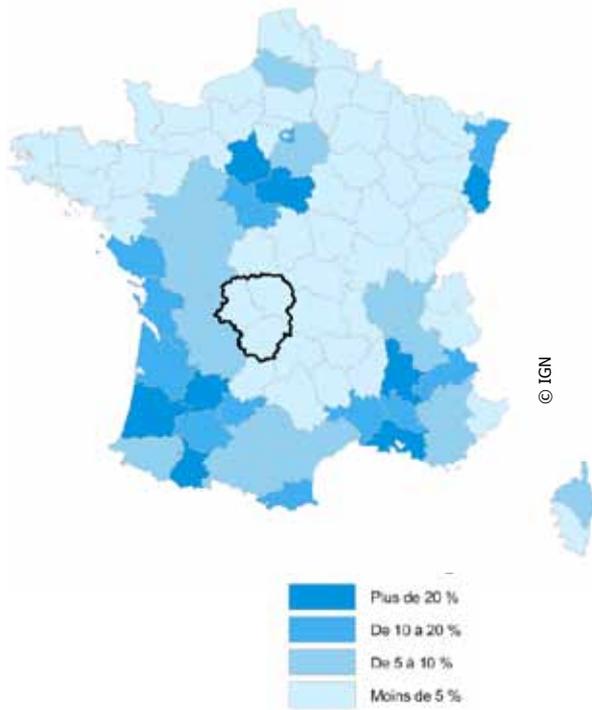
### Estimation du besoin d'eau pour l'abreuvement des cheptels



Champ : toutes exploitations

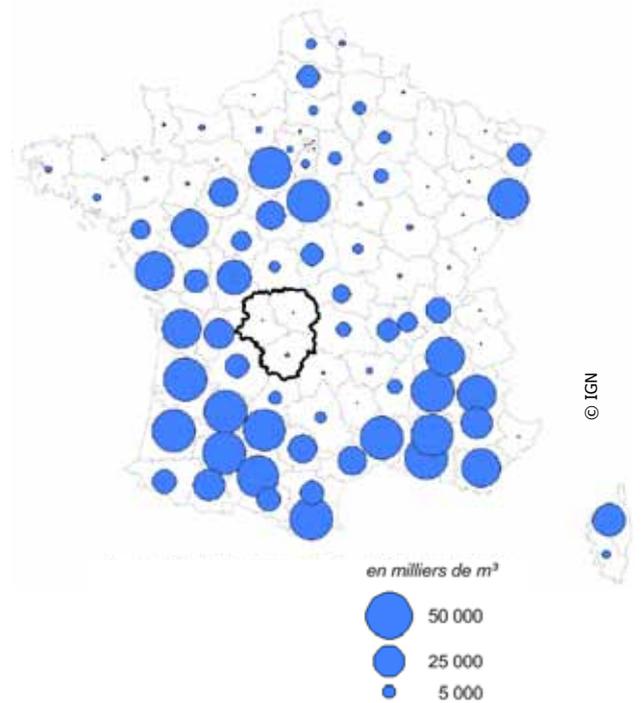
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - calcul DRAAF à partir du nombre d'UGB et de coefficients techniques lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 10 km)

**Part de la SAU irriguée en 2010 par département en %**



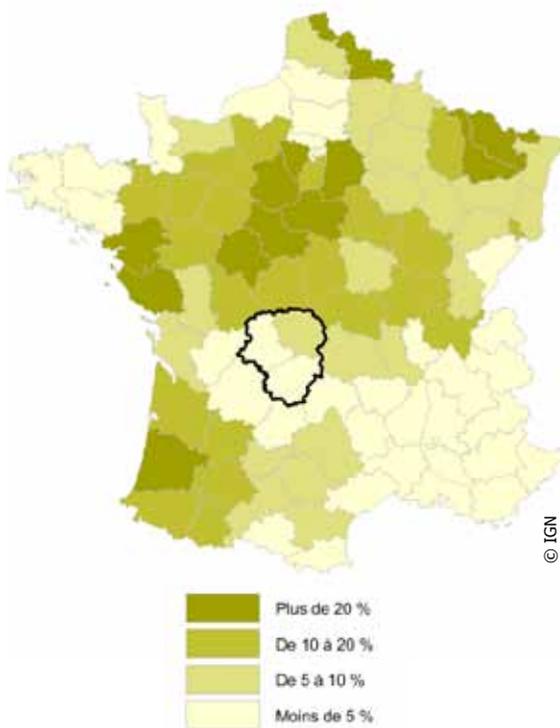
Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Prélèvement en eau pour irrigation en 2009 par département**



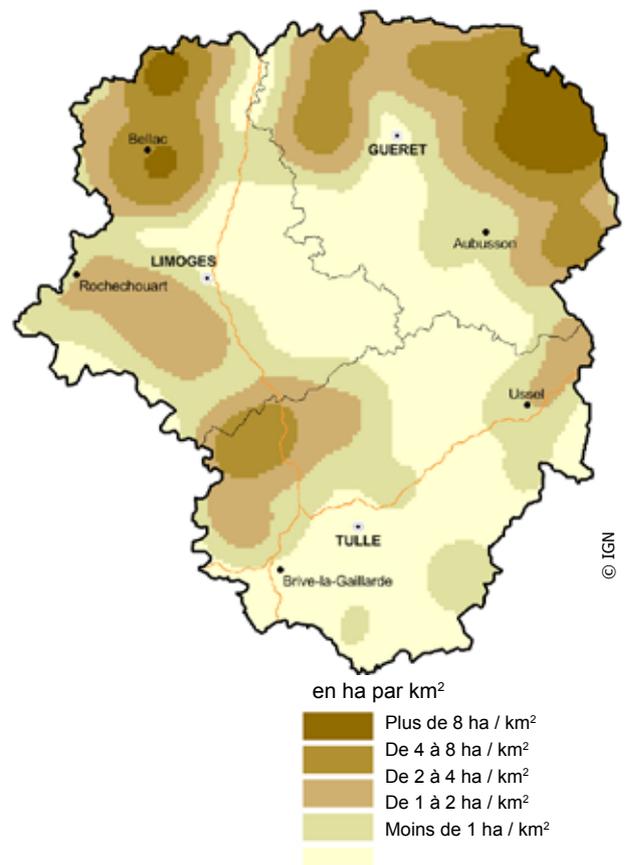
Source : SOeS d'après Agences de l'Eau et Offices de l'Eau, 2009

**Part de la SAU drainée en 2010 par département en %**



Source : Agreste Recensement agricole 2010

**Densité de superficies drainées en 2010 en Limousin**



Champ : toutes exploitations

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## La gestion des effluents d'élevage

Les trois-quarts des exploitations limousines produisent des effluents d'élevage. Avec en moyenne sur la région 60 UGB totales au km<sup>2</sup>, la densité de déjections animales est globalement peu élevée. Toutefois, même si l'élevage est le plus souvent extensif, la gestion des effluents est cependant un enjeu significatif pour maîtriser les pollutions d'origine agricole dans les sols et les eaux.

En élevage bovin, les aires ou fosses de stockage ne sont pas obligatoires dans le cas d'éle-

vage en litière accumulée, car le stockage peut alors se faire directement au champ. Or, ce type de stabulation libre a connu un fort développement. En 2010, 58% des places de vaches dans les bâtiments d'élevage sont sur litière accumulée sans raclage. Les installations de stockage les plus courantes pour les éleveurs bovins sont des aires étanches bétonnées recevant le fumier. Les aires de stockage de fumier sont couvertes dans seulement 10% des cas. Les producteurs porcins sont quant à eux pour la plupart équipés de fosses à lisier,

souvent couvertes.

840 exploitations pratiquent le plein air intégral pour leurs bovins et n'utilisent donc pas de stabulation : leurs 37 000 vaches nourrices n'ont pas de places en bâtiments d'élevage et pâturent à l'année. Pour les autres, les vaches nourrices sont en moyenne 4 mois en bâtiment, et 8 mois en pâture. En bovins viande, l'essentiel des déjections se font donc au pré .

### Capacité d'élevage bovin en nombre de places de vaches selon le type de système en 2010

Places de vaches selon le type de bâtiment	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin	
	Nombre d'exploitations en ayant	% places de vaches	Nombre d'exploitations en ayant	% places de vaches	Nombre d'exploitations en ayant	% places de vaches	Nombre d'exploitations en ayant	% places de vaches
Stabulation entravée-système fumier/purin	2 032	36%	894	19%	673	13%	3 599	23%
Stabulation entravée -système lisier	100	2%	11	0%	9	0%	120	1%
Stabulation libre- litière accumulée-100% litière	1 504	40%	1 783	70%	1 590	66%	4 877	58%
Stabulation libre- litière accumulée-couchage paillé-raclage fumier	500	15%	131	5%	213	8%	844	9%
Stabulation libre- litière accumulée-couchage paillé-raclage lisier	59	2%	33	1%	61	3%	153	2%
Stabulation libre- logettes-fumier	181	5%	75	4%	188	9%	444	6%
Stabulation libre- logettes-lisier	48	1%	20	1%	31	2%	99	1%
Ensemble des exploitations ayant des vaches et au moins 10 UGB	3 202	100%	2 964	100%	2 637	100%	8 803	100%

Une exploitation est comptée plusieurs fois si elle a plusieurs types de places de vaches

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : exploitations ayant des vaches et au moins 10 UGB

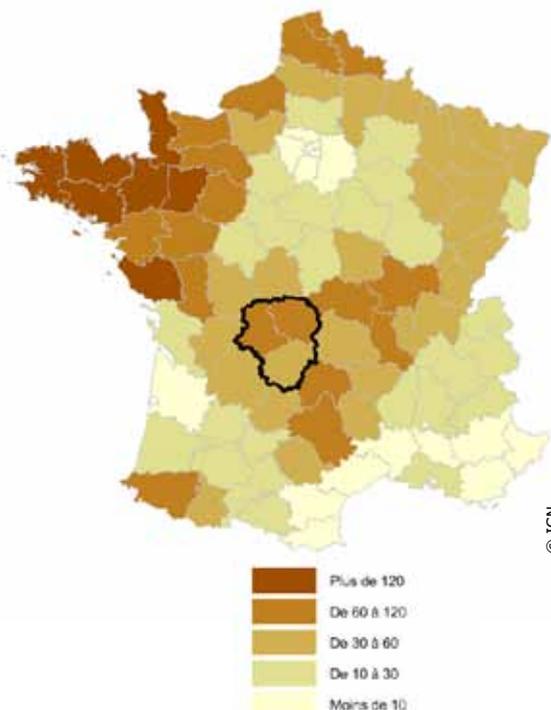
### Type d'équipement de stockage des effluents selon l'Otex en Limousin en 2010

Orientation technico-économique de l'exploitation	aire de stockage des effluents solides non couverte	aire de stockage des effluents solides couverte	fosse à purin		fosse à lisier	
			non couverte	couverte	non couverte	couverte
bovins lait	55%	8%	18%	16%	31%	12%
bovins viande	44%	5%	9%	13%	2%	2%
bovins mixte	53%	9%	16%	21%	16%	8%
ovins caprins	22%	1%	2%	2%	1%	0%
porcins	41%	10%	15%	29%	39%	53%
volailles	32%	9%	3%	8%	9%	5%

Une exploitation est comptée plusieurs fois si elle a plusieurs types d'équipements

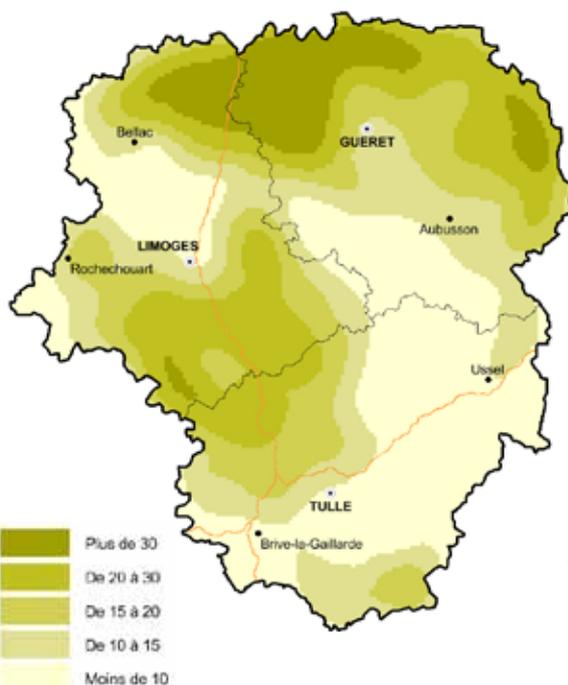
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : exploitations ayant au moins 10 UGB

## Densité d'UGB totales au km<sup>2</sup> en 2010



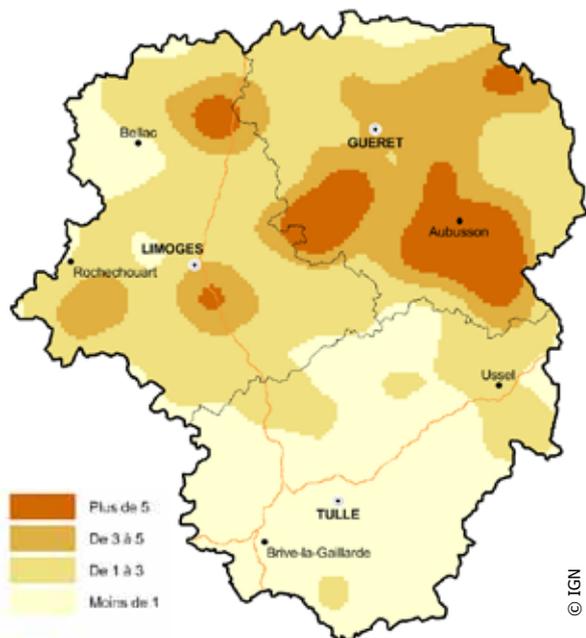
Source : Agreste Recensement agricole 2010

## Densité de places de vaches en système stabulation libre, avec litière accumulée sans raclage, en 2010



Champ : exploitations ayant des vaches et au moins 10 UGB  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

## Densité de vaches nourrices en plein air intégral au km<sup>2</sup> en 2010



Champ : exploitations ayant des vaches, au moins 10 UGB bovines, et sans capacité d'élevage de vaches dans des bâtiments  
 Source : Agreste Recensement agricole 2010 - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,  
 - Ces cartes permettent de localiser les différents systèmes d'élevage, mais compte tenu des différentes échelles, elles ne peuvent être comparées entre elles.

## Définition

- **UGB** : unité-gros-bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'unité gros bétail alimentation totale utilisée compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés (par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une vache nourrice = 0,9 UGBTA, une truie-mère = 0,45 UGBTA).

## Épandage d'effluents d'élevage et fertilisation minérale

En Limousin, 26% de la SAU, soit 13% du territoire régional, sont utilisés pour l'épandage de fumier. 4% de la SAU (soit 2% du territoire) reçoit du lisier ou du purin. Outre les effluents d'élevage, 140 exploitations épandent des boues industrielles ou des boues de stations d'épuration. Seulement 0,3% de la SAU est concernée.

L'épandage et l'enfouissement sont très rarement réalisés en simultané en Limousin, alors que cette pratique se fait sur le tiers des surfaces épandues au

niveau national.

La fertilisation minérale concerne dans la région une large part des surfaces en céréales, la moitié des prairies temporaires et 30% des prairies permanentes (source Agreste Enquête pratiques culturales 2011). Les doses moyennes d'apport d'azote minéral sont globalement inférieures à la moyenne nationale : pour le triticale 79 kg par ha contre 101, pour les prairies temporaires 55 kg par ha contre 65, pour les prairies permanentes 40 kg par ha au

lieu de 52. Pour le maïs fourrage, l'apport d'azote minéral est équivalent à la moyenne nationale (75 kg par ha).

En Limousin, c'est globalement la moitié de la SAU qui ne reçoit aucun engrais minéral, contre seulement 30% des surfaces agricoles au niveau national (source Agreste Recensement agricole 2010)

### Épandage d'effluents selon leur type en 2010

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Surface utilisée pour l'épandage de fumier ou fientes	68 383	70 132	77 904	216 420
<i>dont avec enfouissement immédiat</i>	7%	15%	11%	11%
Surface utilisée pour l'épandage de lisier ou purin	18 649	11 036	7 342	37 027
<i>dont avec enfouissement immédiat</i>	3%	13%	10%	7%
Surface totale de l'exploitation utilisée pour l'épandage de boues industrielles, d'épuration	388	715	1 303	2 406
% de la SAU recevant l'épandage de fumier ou fientes	30%	22%	27%	26%
% de la SAU recevant l'épandage de lisier ou purin	8%	3%	3%	4%
% de la SAU recevant l'épandage de boues industrielles, d'épuration	0%	0%	0%	0%

Une surface est comptée plusieurs fois si elle a reçu plusieurs types d'effluents

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

### Fertilisation minérale et organique par culture en Limousin en 2010-2011

Limousin - campagne 2010-2011	Part des surfaces recevant de l'azote minéral ou organique	Part des surfaces recevant de l'azote minéral	Part des surfaces recevant de l'azote organique	Part des surfaces recevant à la fois de l'azote minéral et organique	Part des surfaces ne recevant que de l'azote organique
04 Triticale	94%	93%	18%	17%	1%
08 Maïs fourrage*	98%	84%	89%	75%	14%
12 Prairie temporaire	67%	52%	29%	14%	15%
13 Prairie permanente	49%	30%	21%	3%	18%

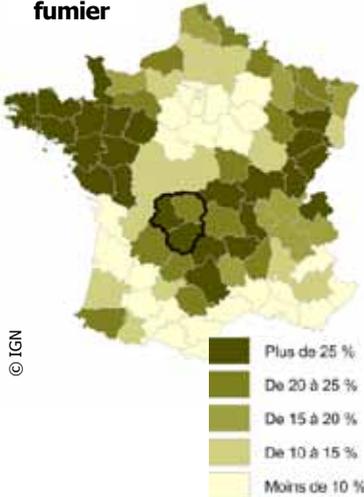
Limousin - Doses moyennes d'azote minéral (kg N/ha en 2010-2011)	Moyenne toutes parcelles (fertilisées ou non)	Moyenne parcelles recevant de l'azote minéral	intervalle de confiance à 95%	Moyennes parcelles recevant uniquement de l'azote minéral	Moyennes parcelles recevant de l'azote minéral et organique
04 Triticale	73	79	[69-88]	81	68
08 Maïs fourrage*	64	75	[59-92]	92	73
12 Prairie temporaire	29	55	[43-68]	59	47
13 Prairie permanente	12	40	[35-45]	40	43

\* départements Creuse et Haute-Vienne seulement

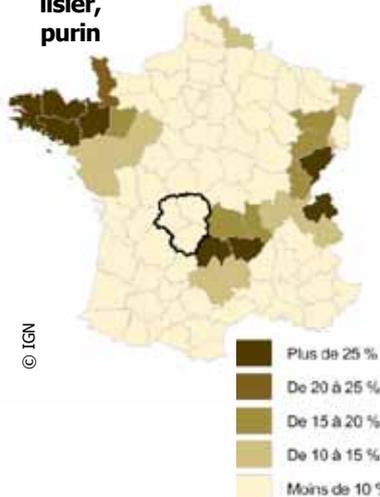
Source : Agreste - enquête Pratiques culturales 2011

## Part de la SAU ayant reçu des épandages d'effluents au cours de la campagne 2009-2010

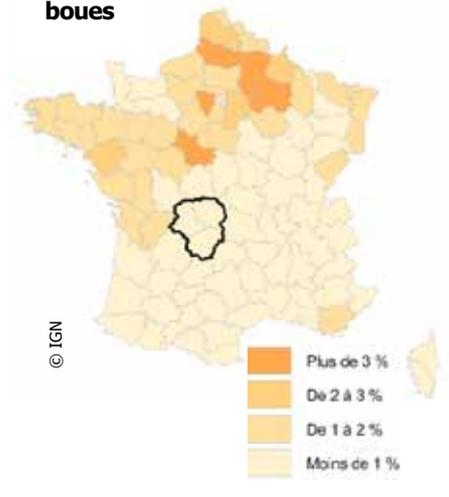
fumier



lisier, purin

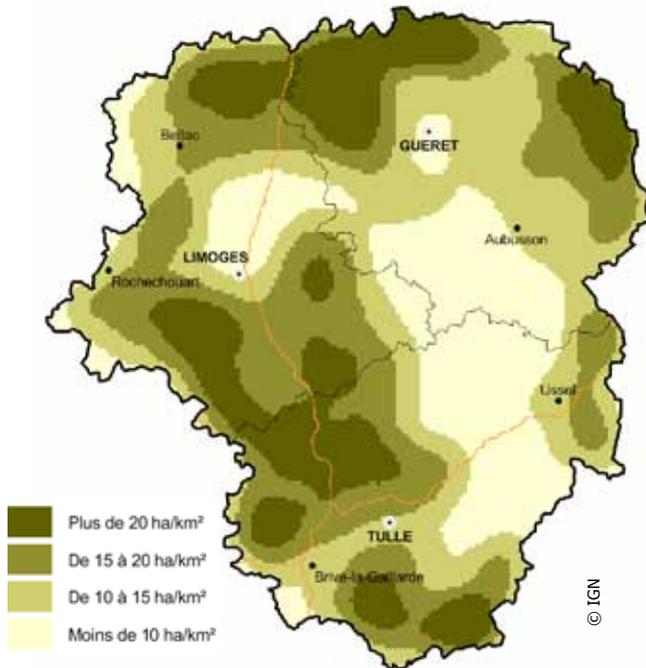


boues

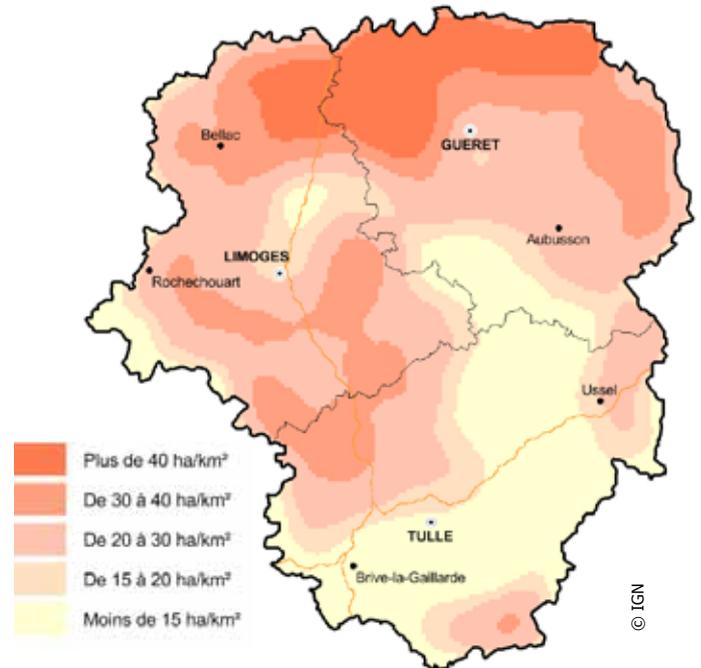


Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Part du territoire ayant reçu des épandages d'effluents au cours de la campagne 2009-2010



## Part du territoire ayant reçu des engrais minéraux au cours de la campagne 2009-2010

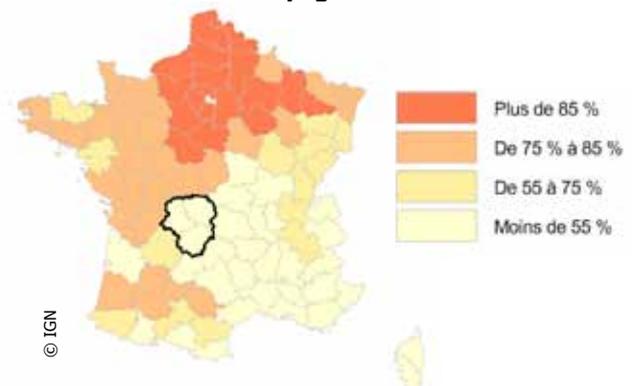


Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

- Les densités des cartes lissées sont au km<sup>2</sup> et non rapportées à la SAU,

- Compte tenu des différentes échelles, les cartes lissées ne peuvent être comparées entre elles.

## Part de la SAU ayant reçu des engrais minéraux au cours de la campagne 2009-2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## L'azote et les gaz à effet de serre liés à l'activité agricole

En 2010, selon Nopolu-Agri, outil développé à l'initiative du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'agriculture a engendré en Limousin un solde azoté à l'ha deux fois moindre que la moyenne nationale, et quatre fois moindre que celui estimé pour la Bretagne. Dans notre région, l'apport d'azote est plus lié à l'élevage qu'aux cultures : la fertilisation minérale nette est quatre fois inférieure à la fertilisation organique nette, alors qu'au niveau national, elle lui est de 50% supérieure.

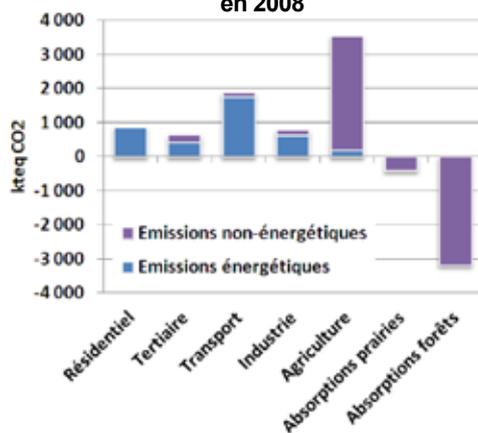
En matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), le secteur agricole est le premier contributeur (à hauteur de 51% des émissions régionales), ce qui résulte de la place importante de l'activité agricole, et principalement de l'élevage bovin, dans l'activité économique de la région (source : Schéma régional Climat Air Énergie du Limousin). Elles sont pour 58 % liées à la digestion des ruminants (fermentation entérique).

Par ha de SAU, le Limousin est 11% au dessus de la moyenne

nationale en matière d'émissions de GES par l'agriculture. Sur cet indicateur encore, la région est très en retrait par rapport à la Bretagne (43% en dessous).

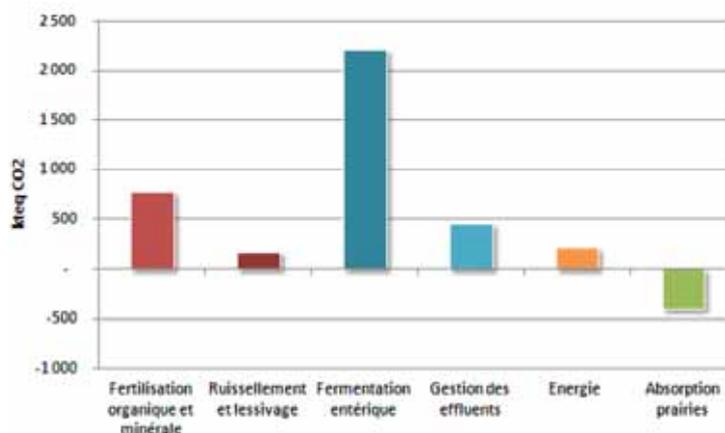
Ces chiffres sont à nuancer. D'abord, les prairies permettent de compenser une partie des GES émis au niveau régional. Ensuite, le Limousin pèse peu dans le total des émissions nationales (3 %), alors que le cheptel bovin de la région nourrit 1,8 millions d'habitants, bien au delà du territoire régional.

Émissions de gaz à effet de serre par secteur en 2008



Sources : SOeS, Climagri, Citepa, facteurs d'émission Ademe

Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture par poste



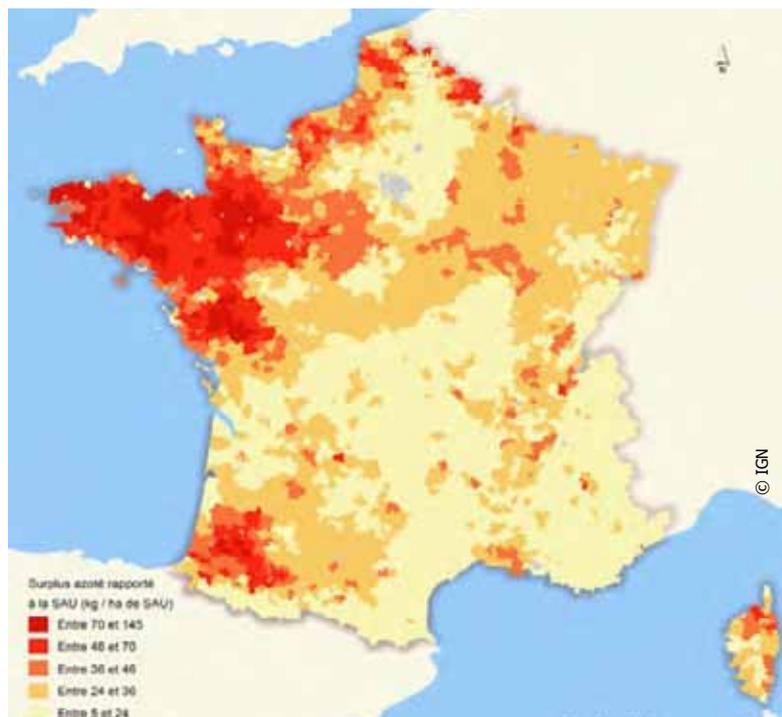
Source : Etude Climaterre, Solagro, 2008

### Estimation des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité agricole en 2010

en teq CO <sub>2</sub>	Limousin	France métropolitaine
Emission globale	3 628	104 005
Emission par l'élevage	2 970	63 030
Emission par les cultures	658	40 975
<b>Emission globale en eqCO<sub>2</sub>/ha de SAU</b>	<b>4,04</b>	<b>3,64</b>

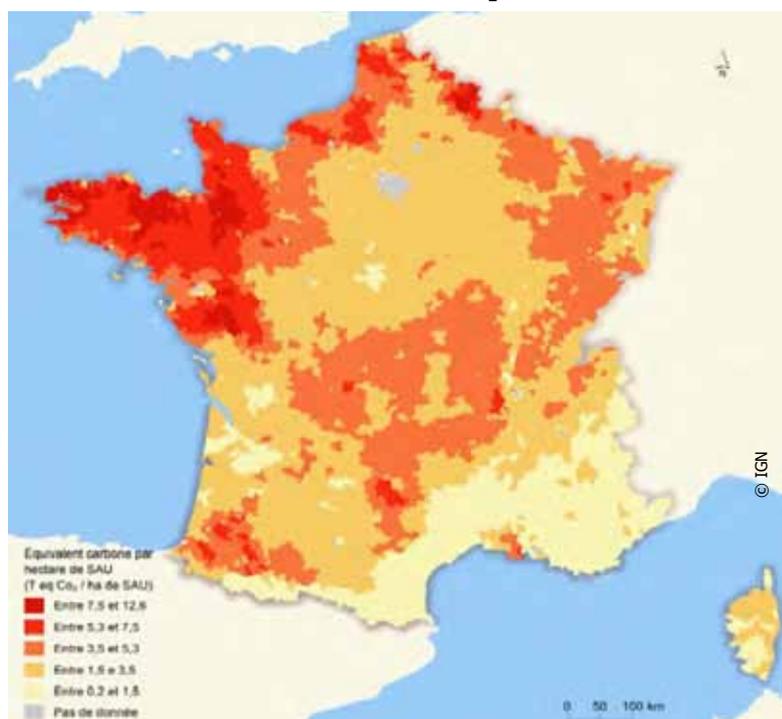
Source : SOeS, 2013, Nopolu-Agri

## Répartition du surplus azoté en kg/ha de SAU en 2010 à l'échelle du canton



Source : SOeS, 2013, Nopolu-Agri

## Répartition des émissions de gaz à effet de serre en teq CO<sub>2</sub>/ha de SAU en 2010 à l'échelle du canton



Source : SOeS, 2013, Nopolu-Agri

## Méthodologie

Ces données sont extraites d'une publication du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

«**Les surplus d'azote et les gaz à effet de serre de l'activité agricole en France métropolitaine en 2010**», n°448 septembre 2013 de Chiffres & statistiques - Commissariat général au développement durable.

Les choix méthodologiques, les paramètres et les sources mobilisées dans le modèle **Nopolu-Agri** y sont explicités.

## Les traitements phytosanitaires

En Limousin, 84% de la SAU n'ont pas reçu de traitements phytosanitaires en 2009-2010, contre 43% au niveau national. À l'échelle de la région, l'agriculture limousine est très peu consommatrice de produits phytosanitaires, même si sur certains micro-territoires ou sur certaines filières (pomiculture), la maîtrise des fréquences de traitements constitue un enjeu important.

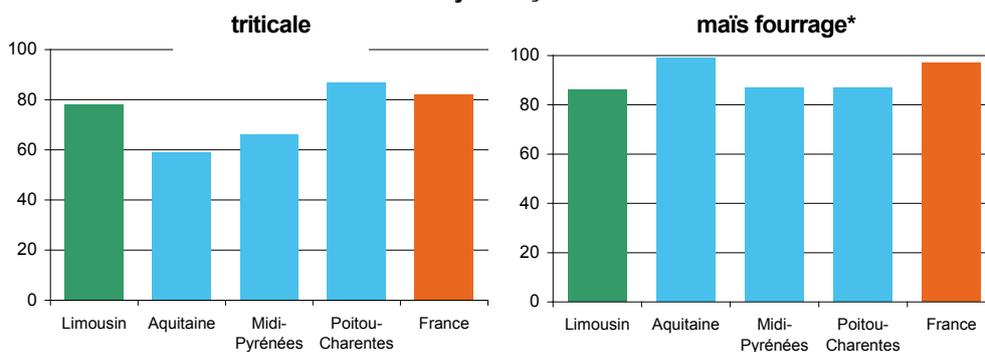
Pour les cultures pour lesquelles on dispose en 2013 de résultats d'enquête sur un échantillon en Limousin (triticale et

maïs fourrage), il apparaît que les pratiques sont plutôt économes en traitements phytosanitaires. En lien avec le potentiel de rendement et les conditions pédo-climatiques, les cultures limousines reçoivent moins de produits phytosanitaires que celles du Nord de la France. Le nombre moyen de traitements est de l'ordre de 1 à 2 par an, quand il est de 2 à 3 pour ces mêmes cultures au niveau national. Avec des indices de fréquence de traitement moyens respectivement à 1,1 et 1,2 pour le maïs fourrage et le triticale, le Limousin est en dessous de la

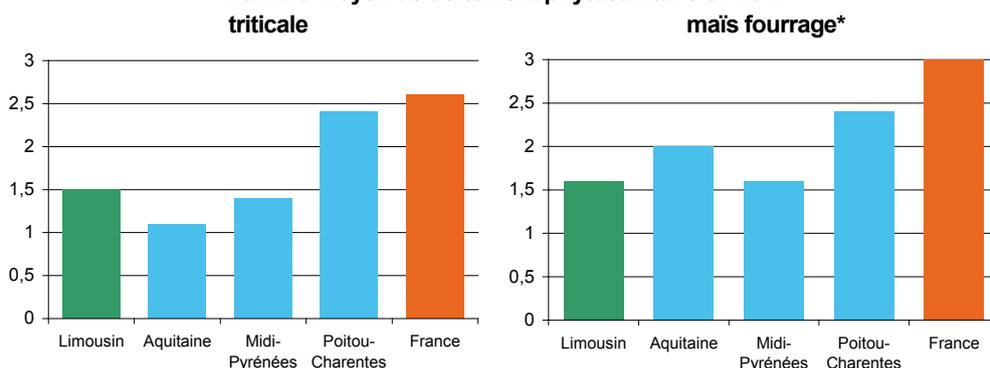
moyenne nationale (1,5 en maïs fourrage et 1,9 en triticale).

Sur le même échantillon, le déclenchement des interventions phytosanitaires sur les céréales semble en Limousin plus lié à des habitudes qu'à un véritable raisonnement à partir d'observations en cours de culture ou à des conseils auprès de tiers. La pomoculture utilise de façon beaucoup plus intensive les produits phytosanitaires. Des données sur cette filière seront disponibles en 2014.

Part des surfaces ayant reçu un herbicide en 2011



Nombre moyen de traitement phytosanitaire en 2011



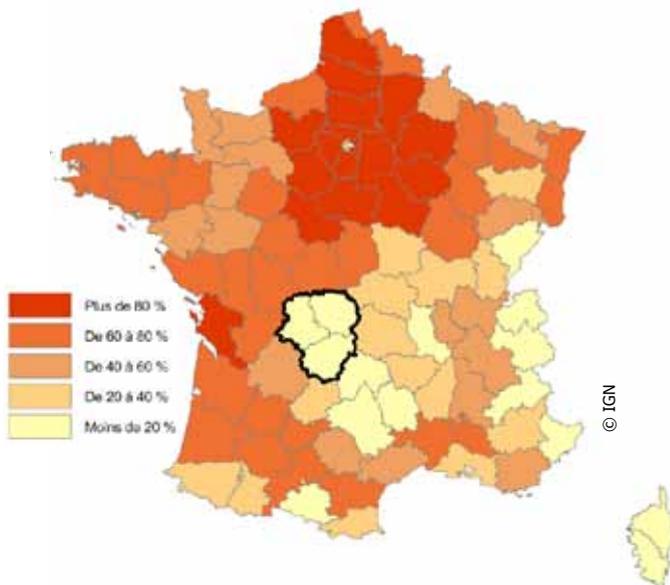
Pratiques phytosanitaires par culture en Limousin en 2010-2011

Limousin - campagne 2010-2011	Nombre moyen de traitements phytosanitaires	Part des surfaces recevant au moins un traitement herbicide	Part des surfaces recevant au moins un traitement fongicide	IFT moyen	
				Limousin	France
04 Triticale	1,5	78%	37%	1,2	1,9
08 Maïs fourrage*	1,6	86%	nd	1,1	1,5

\* départements Creuse et Haute-Vienne seulement

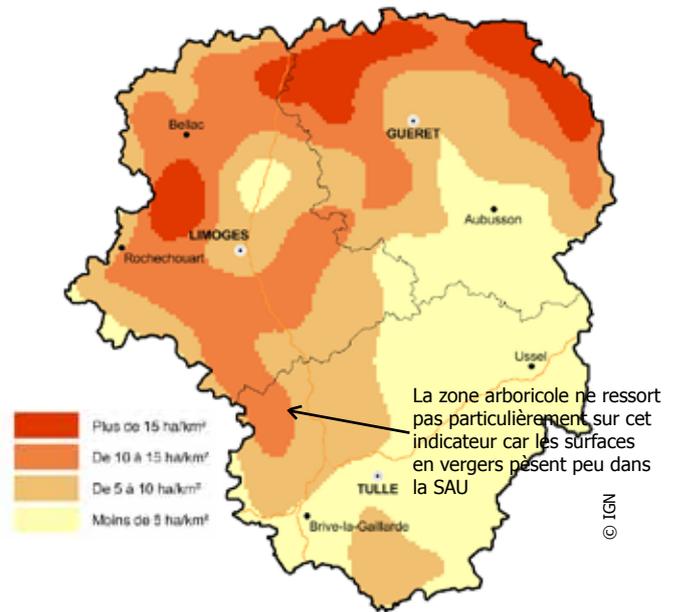
Source : Agreste - enquête Pratiques culturales 2011

**Part de la SAU ayant reçu des traitements phytosanitaires au cours de la campagne 2009-2010**



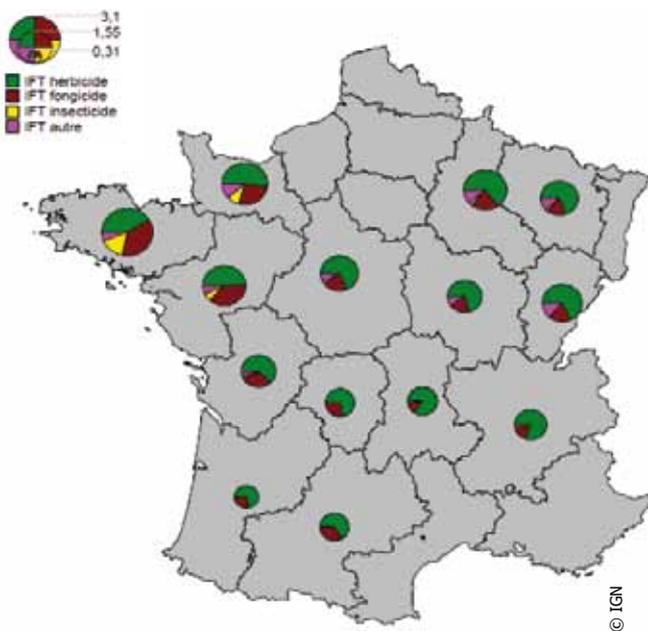
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

**Part du territoire ayant reçu des traitements phytosanitaires au cours de la campagne 2009-2010**



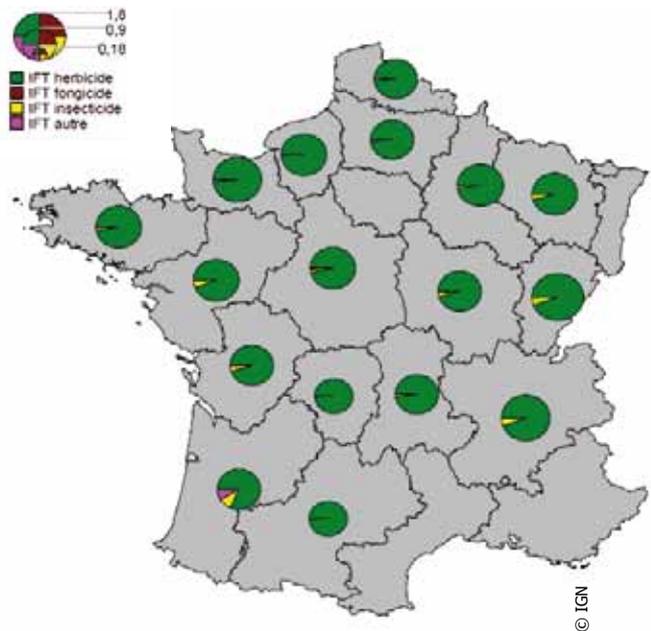
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations - lissage avec le logiciel R (rayon de lissage : 15 km)

**IFT moyen pour le triticale en 2011**



Source : Agreste Enquête Pratiques culturales Grandes cultures 2011

**IFT moyen pour le maïs fourrage en 2011**



Source : Agreste Enquête Pratiques culturales Grandes cultures 2011

## Définition

- **IFT** : indice de fréquence des traitements. C'est le nombre de doses de référence appliquées par hectare pendant une campagne. La dose de référence est la plus petite dose homologuée autorisée pour le produit et la culture.





## Emploi agricole non salarié et salarié

En 2011 en Limousin, 26 400 personnes participent régulièrement au travail nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles, à temps complet ou partiel. Leur contribution représente l'équivalent de 17 700 unités de travail annuel (UTA). Les 17 500 exploitants et coexploitants constituent le pilier de cette main d'œuvre : ils représentent près des trois-quarts des UTA.

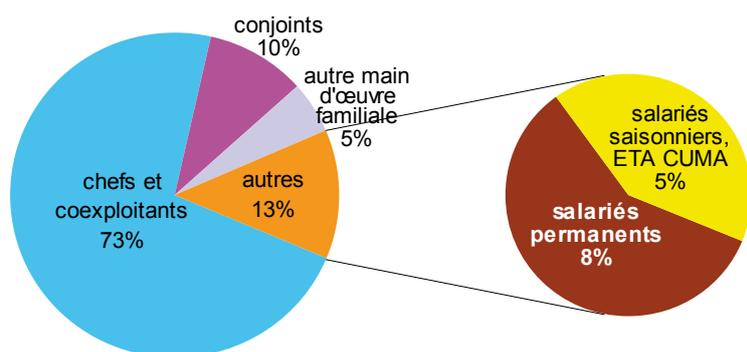
La participation du reste de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, se réduit sensiblement, en Limousin comme

au niveau national. Ainsi, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux (parents retraités, enfants...) fournissent seulement 15% du travail réalisé, contre 26% en 2000. Leur rôle d'appui reste cependant primordial dans beaucoup d'exploitations. Mais désormais, une majorité de conjoints déclarent une activité principale non agricole.

En liaison avec la taille et les productions des exploitations, le salariat agricole est peu développé en Limousin. Il se maintient cependant, représentant

l'équivalent de 1 400 UTA, soit autant qu'en 2000. 9% des exploitations emploient au moins un salarié permanent. Près d'un tiers appartiennent à un groupement d'employeurs. Le travail saisonnier représente quant à lui quelques 900 unités de travail annuel, auquel s'ajoute le recours à la main d'œuvre d'entreprises de travaux agricoles (ETA) ou de Cuma pour l'équivalent de 100 UTA. La rémunération horaire moyenne des salariés agricoles s'établit en Limousin à 1,2 fois le SMIC en 2011.

Répartition des UTA en 2011 en Limousin



Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole (MSA au périmètre du Recensement agricole)

Âge moyen en Limousin en 2010



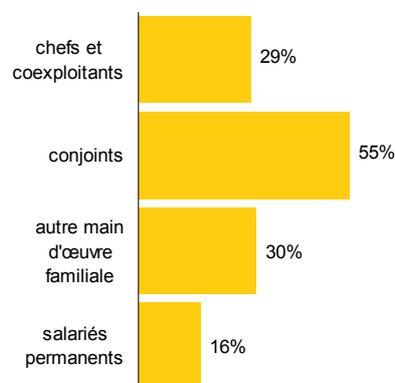
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

Emploi agricole en Limousin en 2011

Limousin - emploi agricole 2011 - données MSA au périmètre du recensement agricole	Personnes	UTA
Chefs et coexploitants	17 455	13 484
Conjoints	4 071	1 839
Autre main d'œuvre familiale	2 707	979
Salariés permanents	2 146	1 402
<b>Main d'œuvre permanente</b>	<b>26 379</b>	<b>17 703</b>
Salariés saisonniers et occasionnels	-	873
ETA et Cuma	-	119
<b>Total actifs agricoles</b>	<b>-</b>	<b>18 695</b>

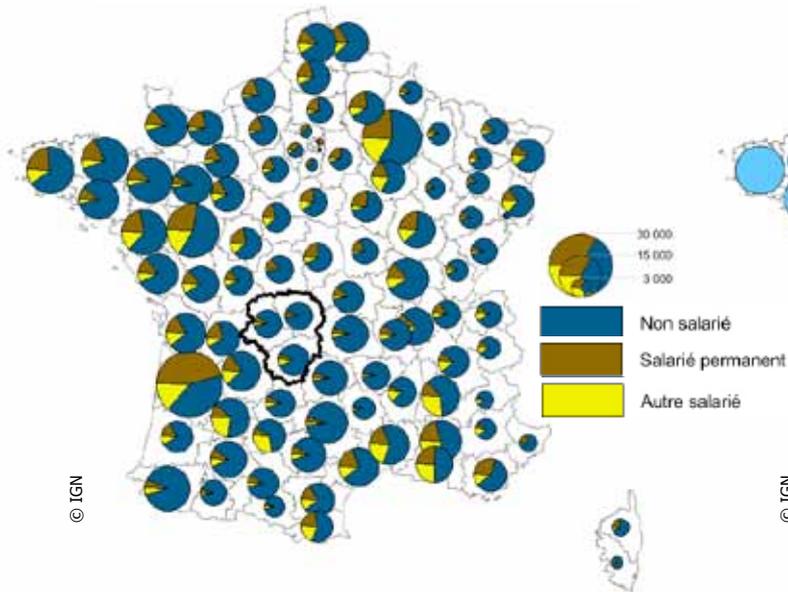
Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole (MSA au périmètre du Recensement agricole)

Taux de féminisation en Limousin en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

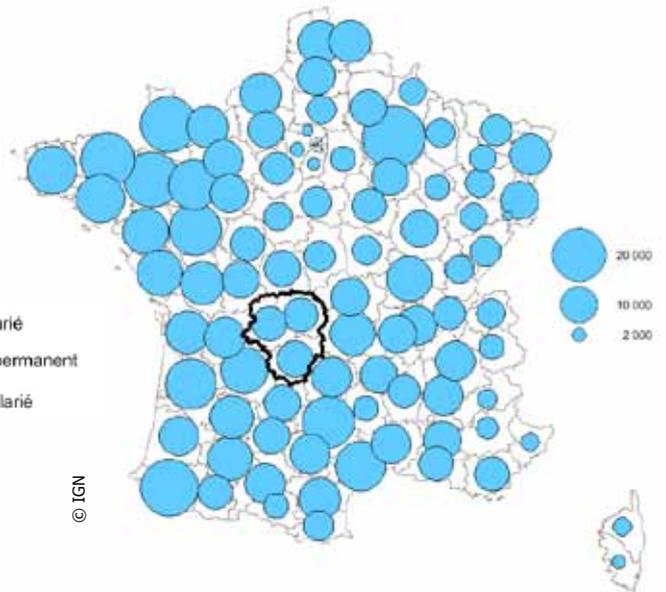
**Nombre d'UTA en 2010 par département, selon la distinction : non salarié, salarié permanent, autre salarié**



© IGN

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

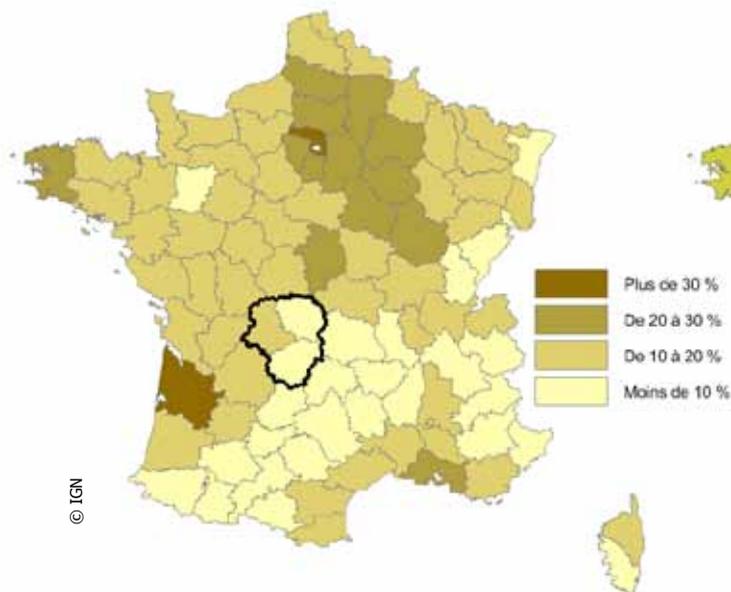
**Nombre de chefs et coexploitants en 2010 par département**



© IGN

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

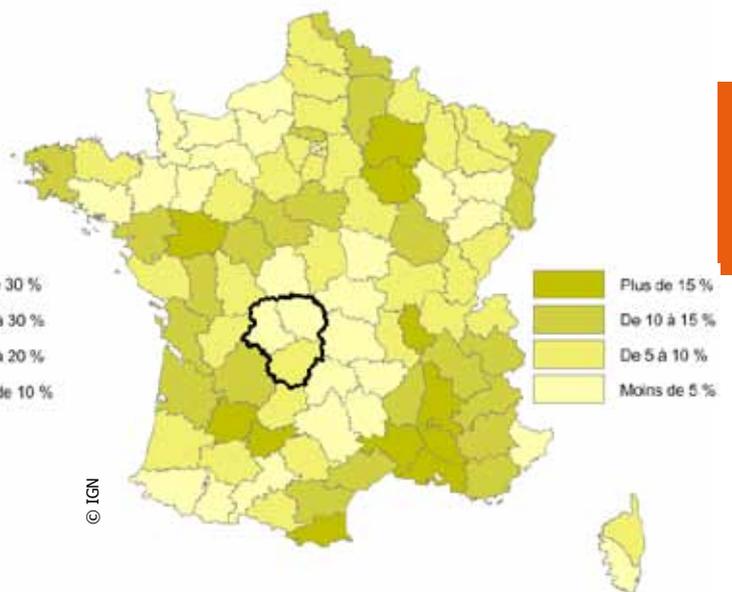
**Proportion d'exploitations employant au moins un salarié permanent en 2010 par département**



© IGN

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

**Part des salariés saisonniers dans les UTA totales en 2010 par département**



© IGN

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Définitions

- **UTA** : unité de travail annuel (indicateur Recensement Agricole) est égale au temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle est comparable à l'équivalent temps plein (ETP) utilisé par la MSA.

- **ETA** : entreprise de travaux agricoles

- **CUMA** : coopérative d'utilisation de matériel agricole

## Niveau de formation, enseignement agricole

Les trois-quarts des exploitants ou coexploitants limousins de moins de 40 ans ont un niveau de formation au moins équivalent au baccalauréat, soit une proportion équivalente à celle observée au niveau national. Une formation initiale agricole de niveau baccalauréat constitue le premier critère pour accéder aux aides à l'installation. Cette condition a largement contribué au relèvement du niveau de formation dans la profession d'agriculteur. Elle figure aujourd'hui parmi celles ayant une forte proportion de bacheliers.

Les diplômés du supérieur sont par contre moins nombreux en Limousin qu'au niveau national (27% des moins de 40 ans contre 35%).

La formation initiale agricole est proposée dans sept établissements en Limousin, regroupant huit lycées, une maison familiale rurale, et trois centres départementaux de formation des apprentis agricoles. À la rentrée 2013, 3 592 élèves sont scolarisés dans ces établissements, dont 22% dans des formations supérieures (BTSA). Les débouchés sont les métiers liés

à la production agricole, mais également ceux des services en milieu rural.

La formation continue est également très présente dans le domaine agricole, avec six CFPPA. De nombreux jeunes agriculteurs limousins ont obtenu un diplôme agricole de niveau baccalauréat par son biais. Les formations courtes sont également très prisées. 21% des agriculteurs limousins de moins de 40 ans déclarent en 2010 en avoir suivi une sur les douze derniers mois ; c'est deux points de plus qu'au niveau national.

Effectifs scolarisés dans l'enseignement agricole par niveau à la rentrée scolaire 2013

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Niveau VI : collège</b>	<b>31</b>	<b>56</b>	<b>189</b>	<b>276</b>
Scolaire public	31	56	64	151
Scolaire privé	0	0	125	125
Apprentissage public	0	0	0	0
<b>Niveau V : CAPA-BEPA</b>	<b>152</b>	<b>33</b>	<b>169</b>	<b>354</b>
Scolaire public	58	0	13	71
Scolaire privé	0	0	79	79
Apprentissage public	94	33	77	204
<b>Niveau IV : BAC</b>	<b>780</b>	<b>418</b>	<b>971</b>	<b>2 169</b>
Scolaire public	680	334	678	1 692
Scolaire privé	0	0	211	211
Apprentissage public	100	84	82	266
<b>Niveau III : BTSA</b>	<b>496</b>	<b>129</b>	<b>168</b>	<b>793</b>
Scolaire public	485	104	164	753
Scolaire privé	0	0	0	0
Apprentissage public	11	25	4	40
<b>Total</b>	<b>1 459</b>	<b>636</b>	<b>1 497</b>	<b>3 592</b>
Scolaire public	1 254	494	919	2 667
Scolaire privé	0	0	415	415
Apprentissage public	205	142	163	510

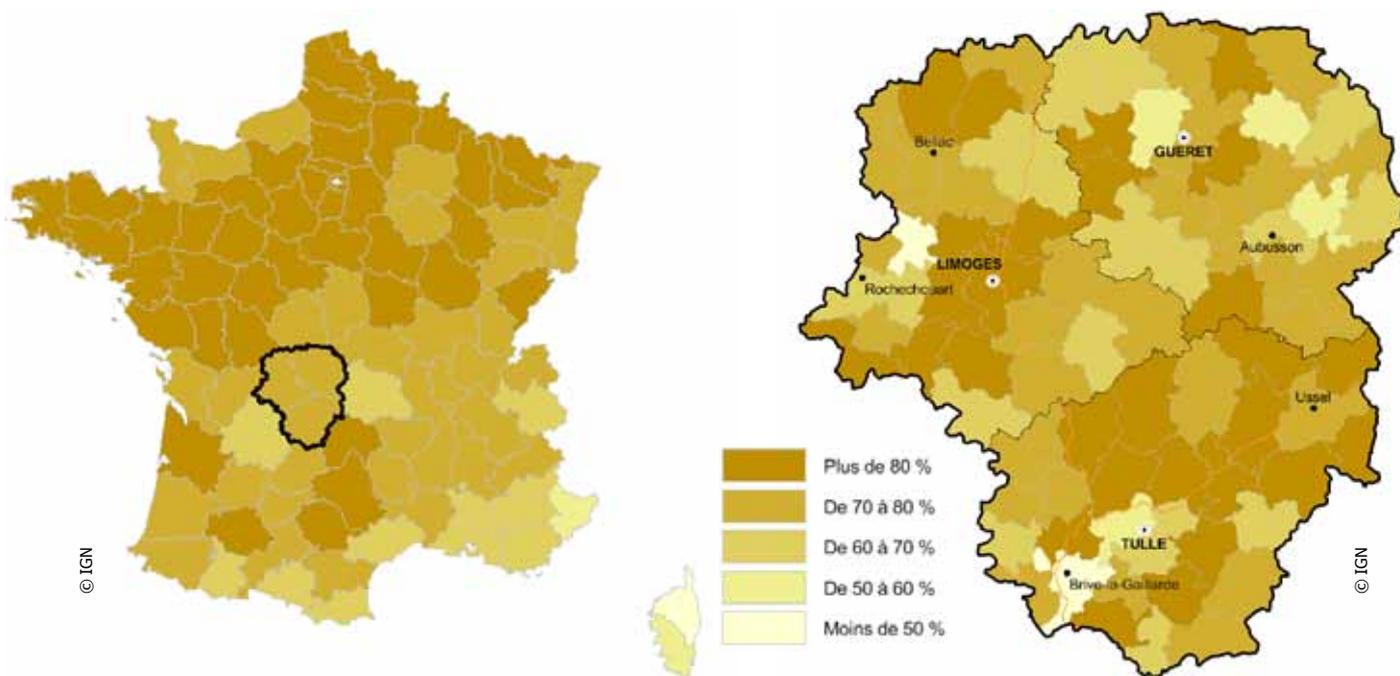
Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Proportion de bacheliers et de diplômés du supérieur parmi les jeunes agriculteurs

% parmi les chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
ayant un diplôme au moins niveau bac obtenu en formation initiale ou continue agricole	78%	71%	77%	<b>75%</b>	<b>76%</b>
ayant un diplôme au moins niveau bac obtenu en formation initiale	74%	61%	68%	<b>67%</b>	<b>72%</b>
ayant un diplôme du supérieur obtenu en formation initiale ou continue agricole	33%	20%	27%	<b>27%</b>	<b>35%</b>
ayant un diplôme du supérieur obtenu en formation initiale	33%	19%	26%	<b>25%</b>	<b>33%</b>
ayant suivi une formation professionnelle courte agricole au cours des 12 derniers mois	25%	21%	16%	<b>21%</b>	<b>19%</b>

Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

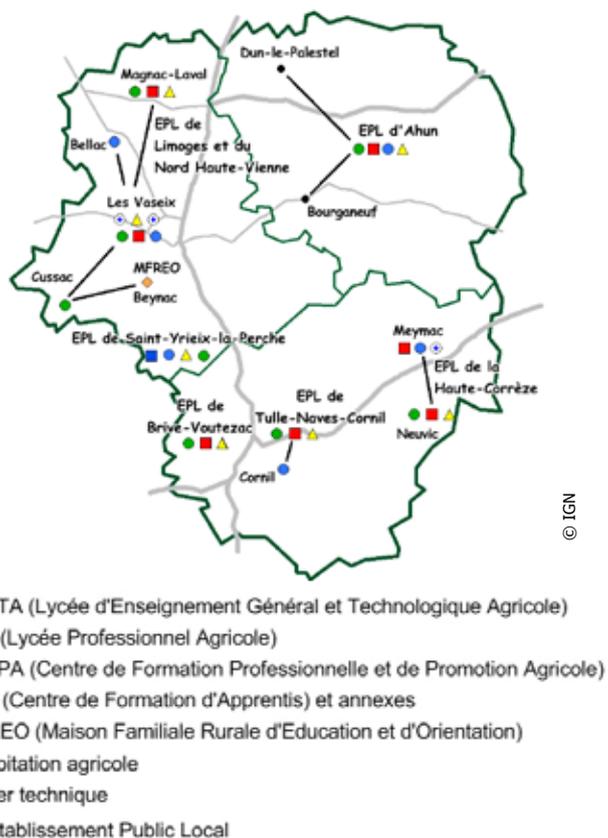
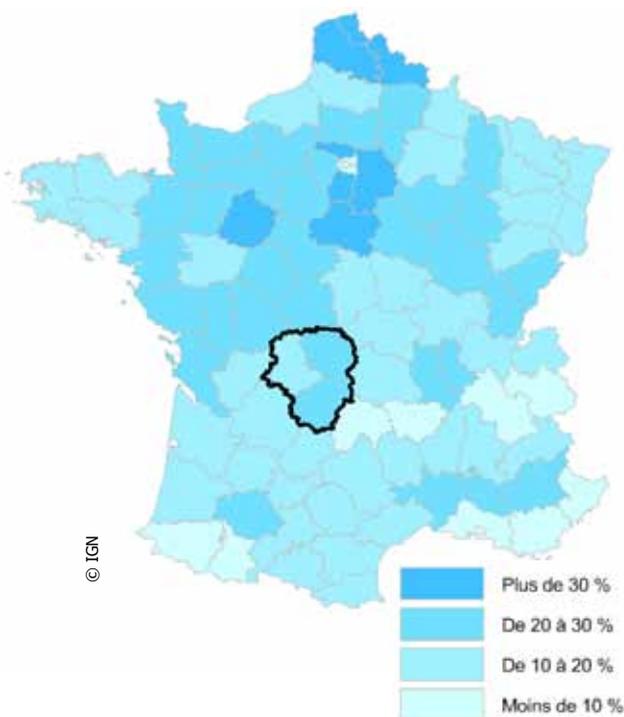
## Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat parmi les exploitants et coexploitants de moins de 40 ans en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Proportion d'exploitants et coexploitants de moins de 40 ans ayant suivi une formation professionnelle continue agricole courte au cours des douze derniers mois

## Localisation des établissements d'enseignement agricole en 2012 en Limousin



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

### Définition

- **B TSA** : brevet de technicien supérieur agricole

## Pluriactivité, célibat, travail du conjoint

Si 17% des exploitants limousins exercent également une autre activité professionnelle, la proportion de pluriactifs n'est que de 6% dans les exploitations moyennes ou grandes. La pluriactivité de l'exploitant est plus rare en Creuse que dans les deux autres départements.

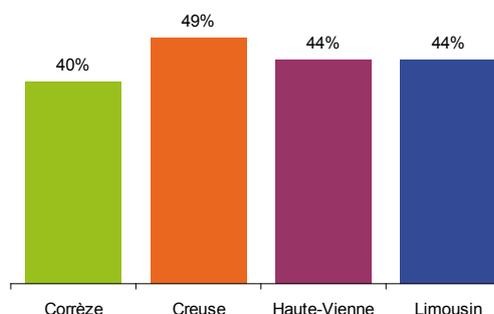
38% des chefs d'exploitation ne déclarent pas de conjoint(e) au recensement agricole 2010. Ils vivent alors seuls ou avec

d'autres membres de leur famille. Le célibat est particulièrement élevé en Creuse. Chez les moins de 40 ans, la proportion d'agriculteurs sans conjoint(e) atteint 44% dans la région et 49% en Creuse.

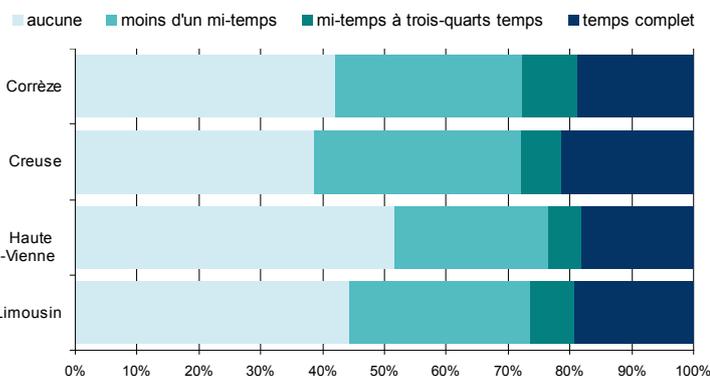
Près de la moitié des conjointes ou conjoints de chefs d'exploitation exercent une activité professionnelle non agricole. Un quart seulement des conjointes ou conjoints ont sur la ferme une

activité équivalente à au moins un mi-temps (un tiers dans les exploitations moyennes ou grandes). 44% ne travaillent pas du tout sur l'exploitation. C'est en Haute-Vienne que les conjoints d'exploitants participent le moins aux travaux agricoles.

Proportion de chefs d'exploitation sans conjoint parmi les moins de 40 ans en 2010



Activité du conjoint sur l'exploitation en 2010



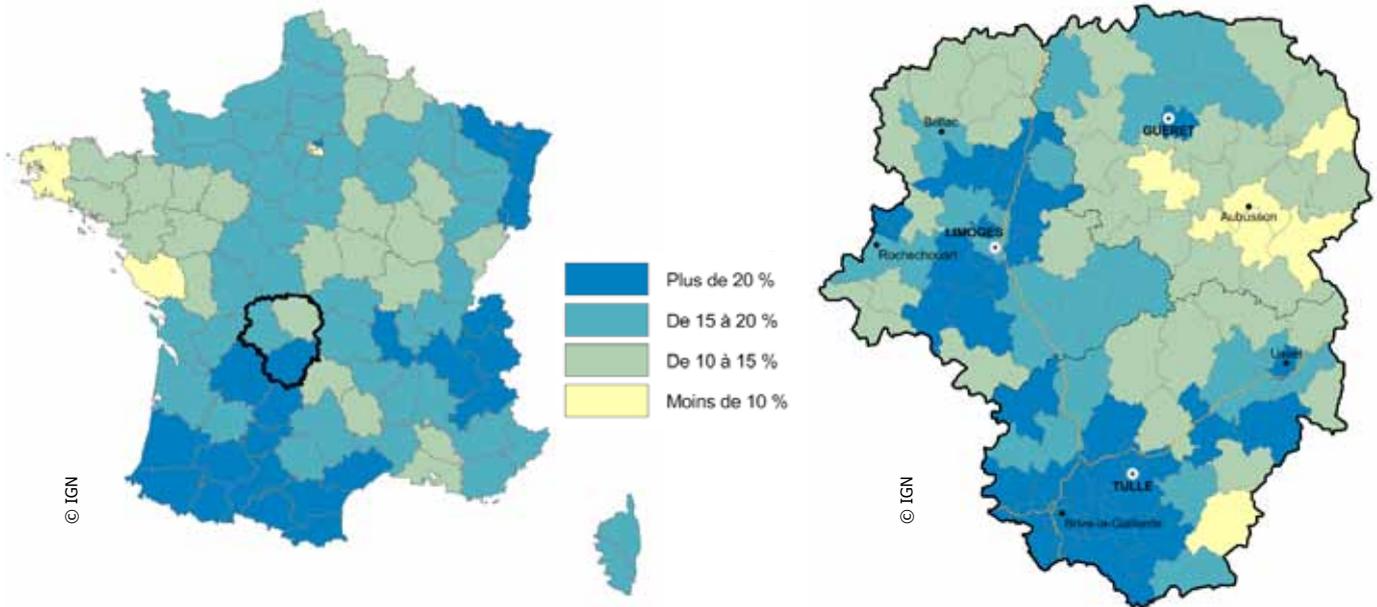
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

Pluriactivité, présence et activité du conjoint selon le type d'exploitation en 2010

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
<b>Proportion de chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs</b>				
Ensemble des exploitations	21%	13%	17%	17%
Exploitations moyennes ou grandes	8%	4%	7%	6%
<b>Proportion de chefs d'exploitation sans conjoint</b>				
Ensemble des exploitations	35%	44%	36%	38%
Exploitations moyennes ou grandes	30%	38%	31%	33%
<b>Proportion de conjoints ne travaillant pas sur l'exploitation</b>				
Ensemble des exploitations	42%	39%	52%	44%
Exploitations moyennes ou grandes	41%	35%	46%	41%
<b>Proportion de conjoints travaillant au moins un mi-temps sur l'exploitation</b>				
Ensemble des exploitations	28%	28%	23%	26%
Exploitations moyennes ou grandes	35%	36%	33%	35%
<b>Proportion de conjoints ayant une profession non agricole</b>				
Ensemble des exploitations	49%	45%	46%	47%
Exploitations moyennes ou grandes	52%	47%	48%	49%

Source : Agreste Recensement agricole 2010

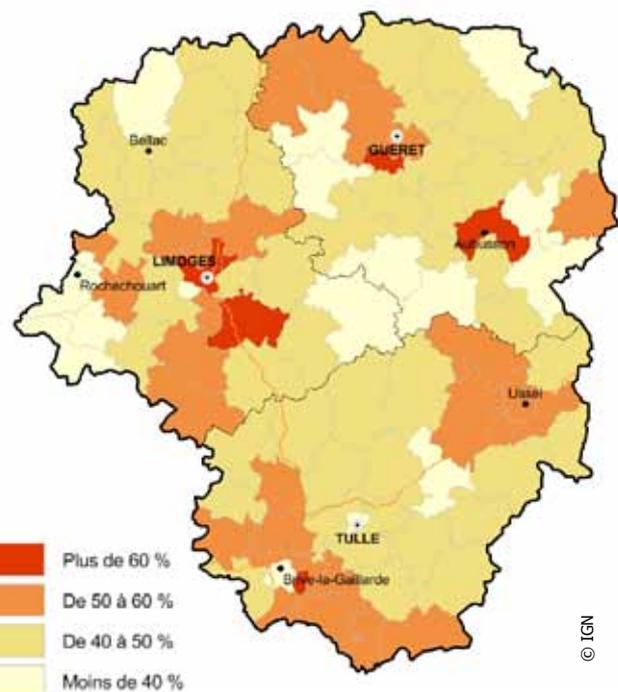
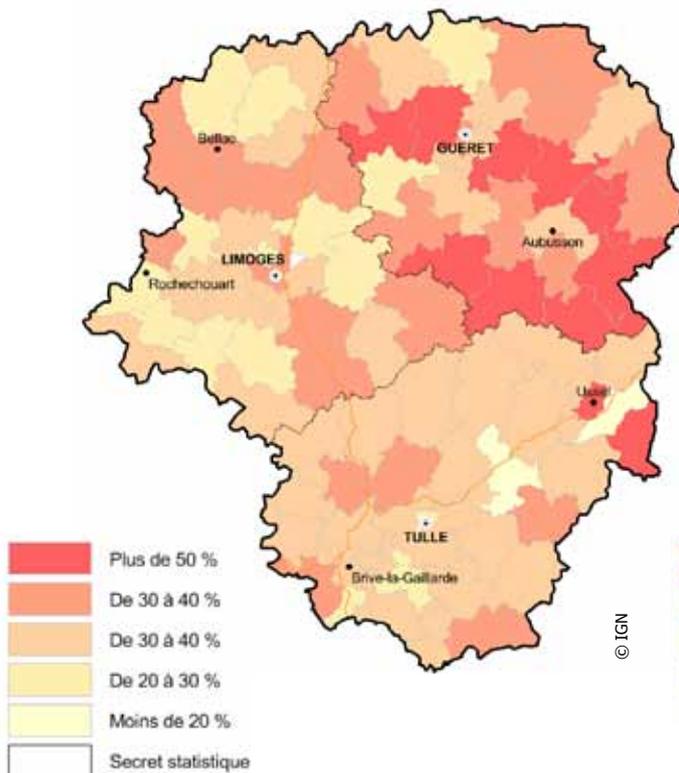
## Proportion de pluriactifs parmi les chefs d'exploitation et coexploitants en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Proportion de chefs d'exploitation sans conjoint en 2010

## Proportion de conjoints ayant une activité professionnelle non agricole en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Définitions

- **pluriactivité** : sont considérés ici comme pluriactifs les chefs d'exploitation et coexploitants qui en plus de leur activité agricole exercent une activité professionnelle non agricole en dehors de l'exploitation, à titre principal ou secondaire (les mandats électoraux ne sont pas inclus)

- **conjoint ayant une activité professionnelle non agricole** : conjoint exerçant une activité professionnelle non agricole en dehors de l'exploitation, à titre principal ou secondaire

## Les femmes dans la population agricole

En 2010, les femmes représentent 32% des actifs permanents agricoles. 29% des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes. C'est deux points de plus qu'au niveau national. À l'âge de la retraite, la prise de direction de l'exploitation par la conjointe de l'exploitant est un schéma qui perdure dans la région. Mais on comptabilise également 20% de femmes chez les exploitants de moins de quarante ans.

Avec le développement des formes sociétaires, l'activité

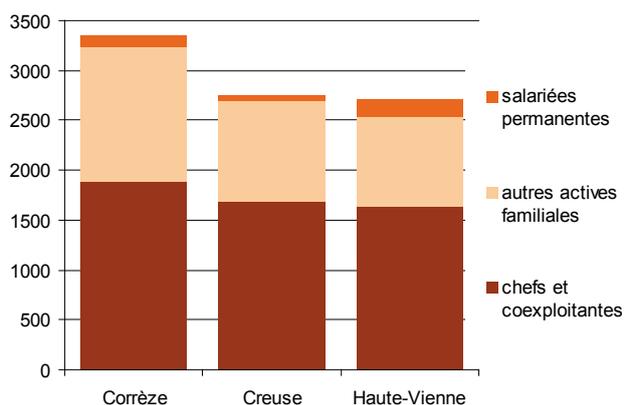
agricole des femmes est beaucoup mieux reconnue qu'auparavant. En 2000, la moitié des femmes actives dans l'agriculture limousine n'avaient aucun statut ou étaient juste déclarées comme aides familiales. En 2010, 59% ont le statut de chef d'exploitation ou coexploitante. Les autres ont le plus souvent une autre profession ou sont retraitées.

La suprématie de l'élevage de bovins viande est moins marquée chez les exploitantes que chez les exploitants. Et les choix

d'orientation des femmes ont évolué avec le temps. Ainsi, chez les plus de quarante ans, c'est en élevage hors sol que le taux de féminisation est le plus élevé. Chez les moins de quarante ans, les femmes sont plus présentes en maraîchage et en horticulture.

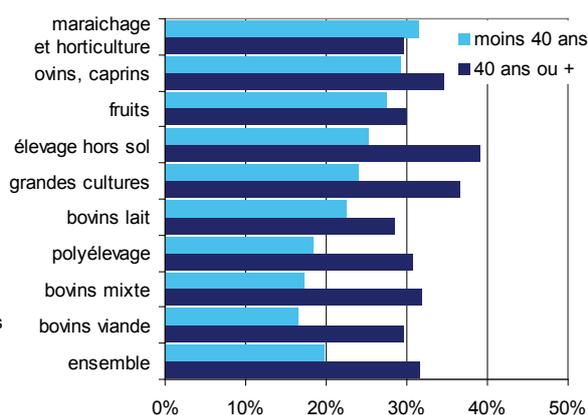
Concernant le salariat, les légumes et fleurs, présents dans 1% des exploitations limousines, emploient 28% des salariées permanentes agricoles.

Nombre de femmes actives en agriculture en 2010 par département



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

Proportion de femmes parmi les exploitants selon leur orientation de production et leur âge en Limousin en 2010

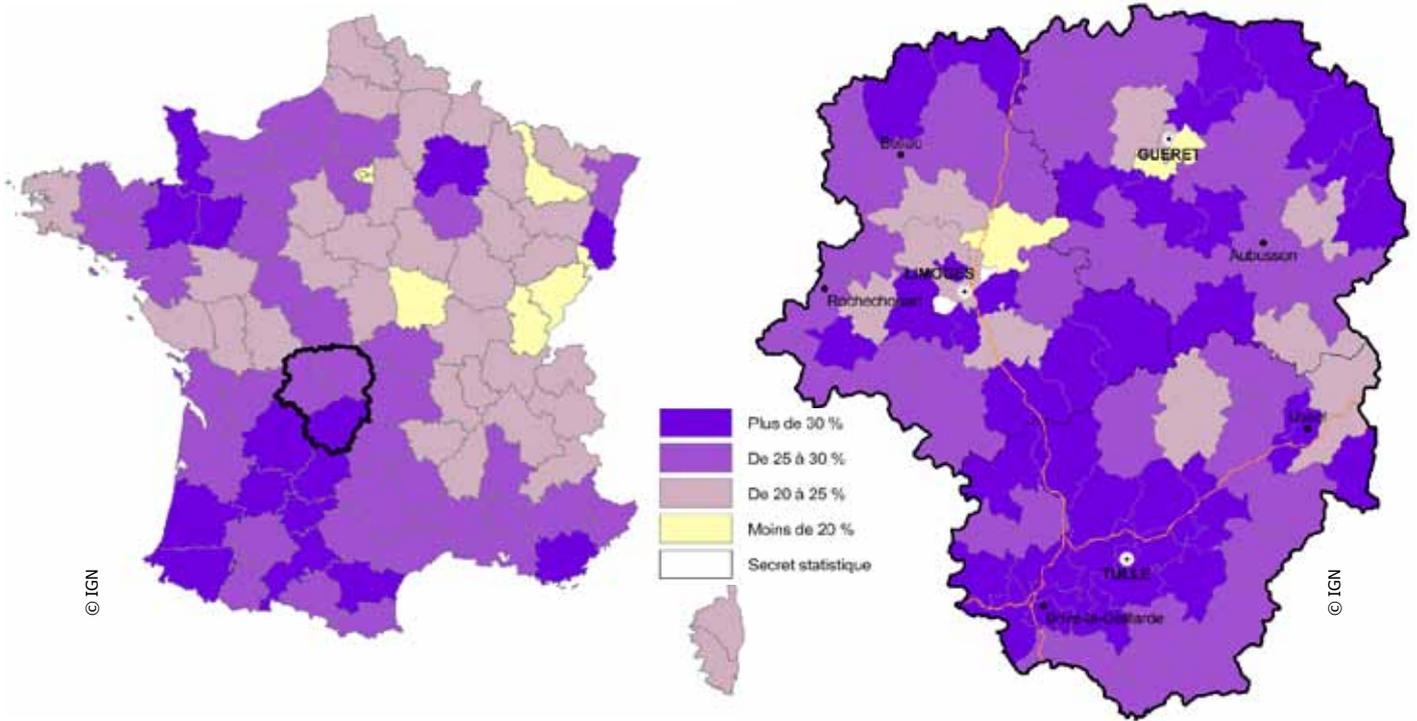


Nombre et proportion de femmes actives en agriculture en 2010

Femmes actives en agriculture en 2010	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin	
	nombre	% de femmes	nombre	% de femmes	nombre	% de femmes	nombre	% de femmes
chefs et coexploitantes	1 888	31%	1 687	29%	1 640	28%	5 215	29%
autres actives familiales	1 356	42%	1 001	47%	895	47%	3 252	45%
salariées permanentes	107	16%	59	10%	173	20%	339	16%
ensemble actives permanentes	3 351	34%	2 747	32%	2 708	32%	8 806	32%

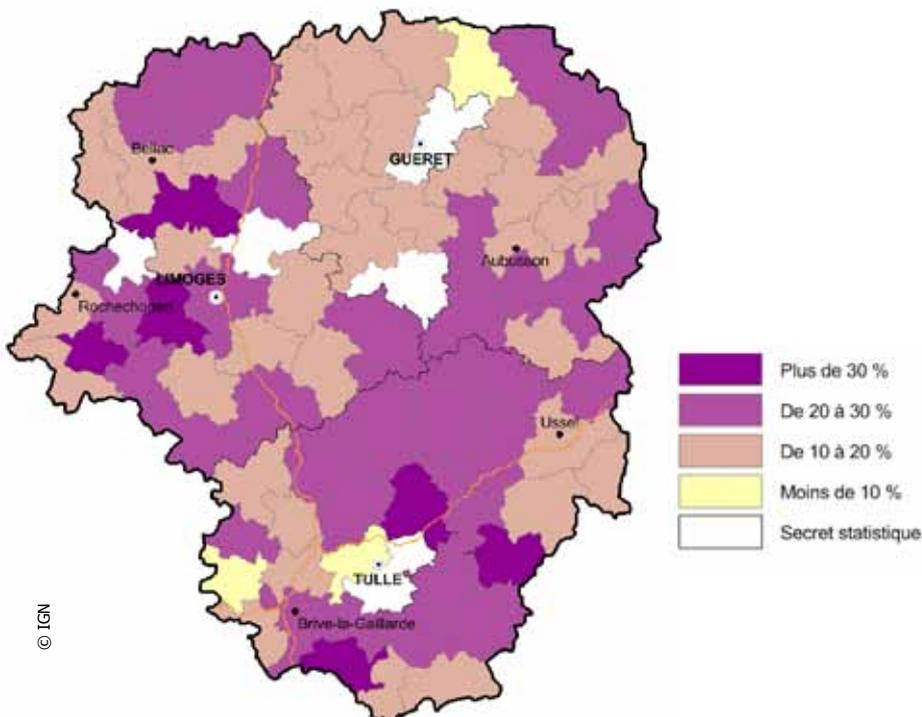
Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Installations et jeunes agriculteurs

En 2012, 342 personnes sont devenues chefs d'exploitations ou coexploitants en Limousin (source : Chambre d'Agriculture du Limousin). Le nombre d'installations est à peu près équivalent dans chacun des trois départements : entre 100 et 120 par an et par département en 2011 et 2012. Le nombre d'installations est légèrement reparti à la hausse sur ces deux années.

65% de ces installations concernent des personnes de

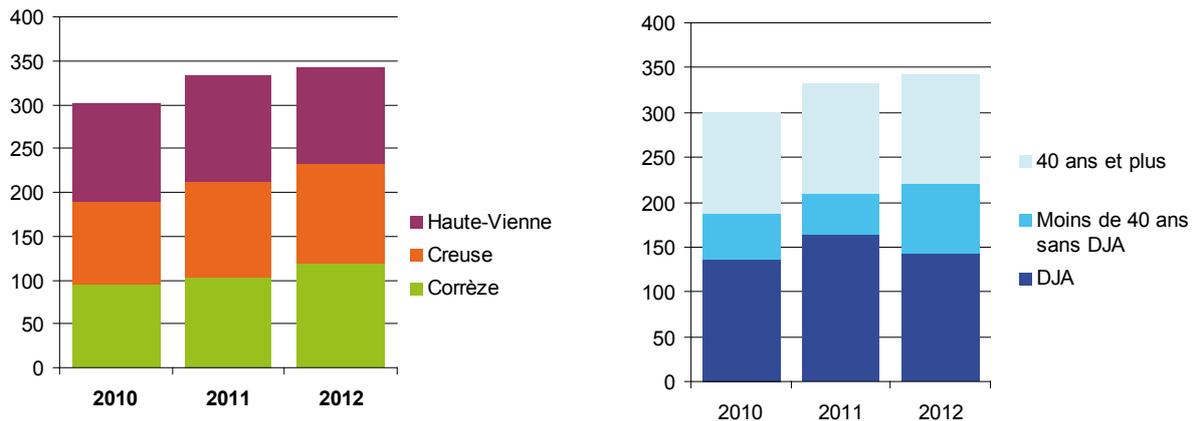
moins de quarante ans. Parmi elles, on compte 65% de bénéficiaires de la DJA (dotation jeunes agriculteurs). Chez les jeunes, le taux d'installations aidées est structurellement plus élevé en Limousin qu'au niveau national.

Parmi les 121 personnes de plus de quarante ans s'étant installées en 2012, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes. Elle sont plus concernées que les hommes par le phénomène de transfert

entre époux au moment de la retraite du conjoint. Toutefois, les transferts entre époux ne représentent en fait que 21% des installations tardives en agriculture.

La forme sociétaire a la faveur des jeunes. En 2010, sur le champ des exploitations moyennes ou grandes, 64% des jeunes agriculteurs limousins dirigent leur exploitation avec des associés. Un jeune sur deux travaille en Gaec.

Évolution du nombre d'installations entre 2010 et 2012



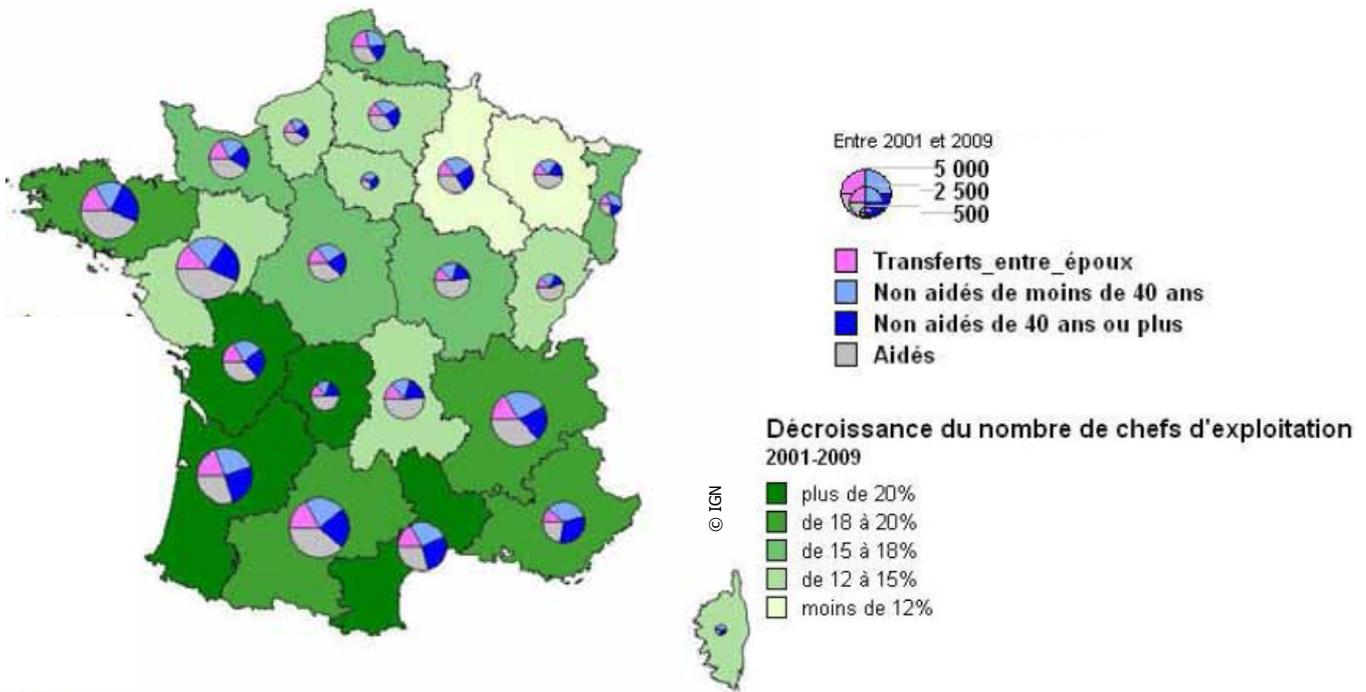
Source : Chambre d'Agriculture du Limousin

Nombre d'installations en 2012

Nombre de personnes devenues chef d'exploitation ou coexploitant en 2012	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Moins de quarante ans	80	71	70	221
dont : bénéficiaires DJA	63	40	40	143
non bénéficiaires DJA	17	31	30	78
Quarante ans ou plus	39	42	40	121
dont : transferts entre époux	8	7	10	25
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>113</b>	<b>110</b>	<b>342</b>

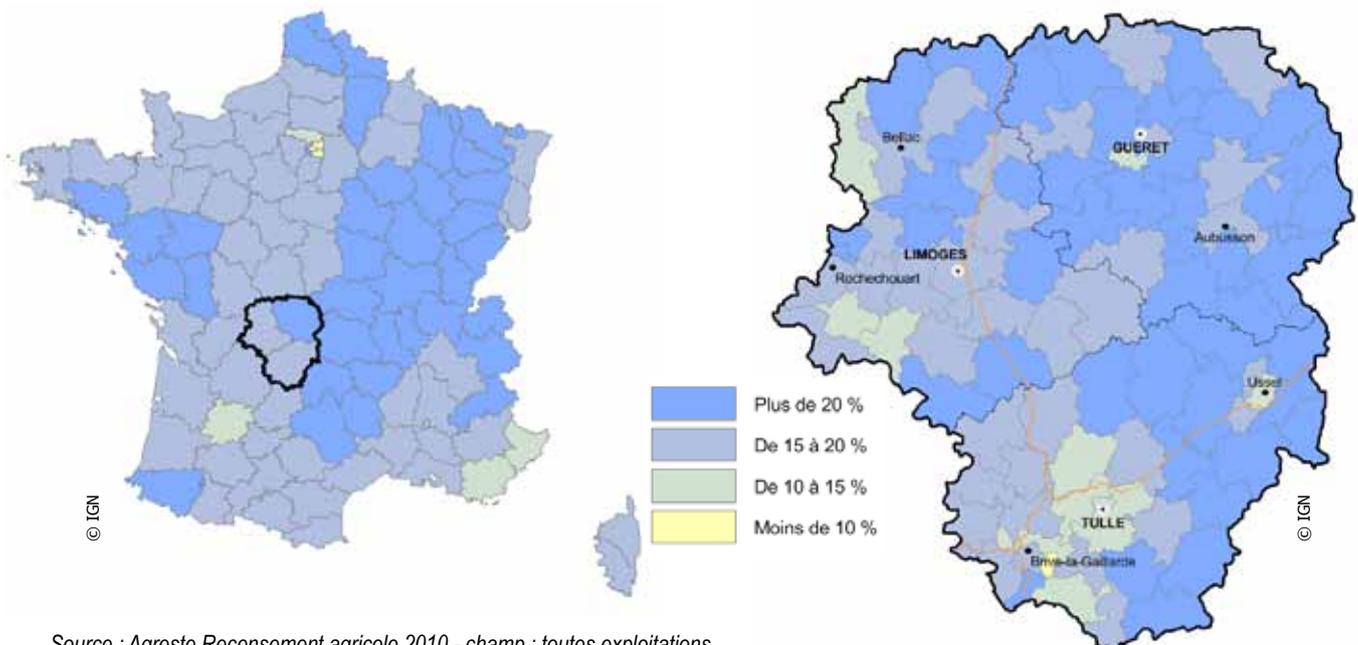
Source : Chambre d'Agriculture du Limousin

## Nombre d'installations selon le type et décroissance du nombre de chefs d'exploitation entre 2001 et 2009 par région



Source : Agence de Services et de Paiement (ASP)

## Proportion de chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

## Les revenus agricoles

Depuis 2007, le Limousin fait partie des régions françaises où les revenus agricoles sont les plus bas. À 16 000 € en moyenne triennale 2009-2011, le résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié (RCAI par Utans) limousin équivaut à la moitié de la moyenne nationale. Il n'en a pas toujours été ainsi. De 2002 à 2006, il occupait un rang plus médian.

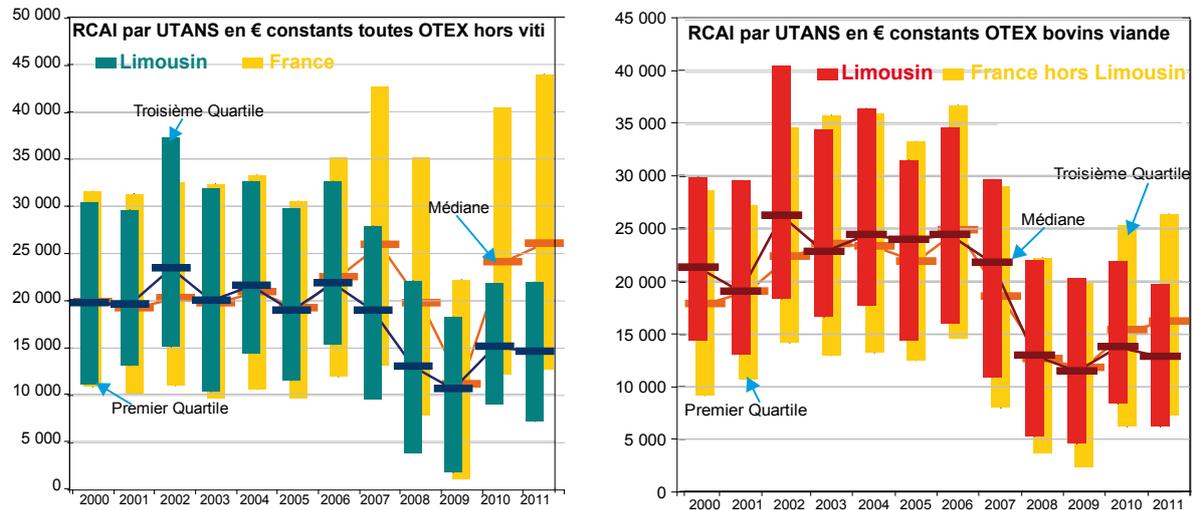
L'agriculture régionale est spécialisée dans les productions qui ont été les moins rémuné-

ratrices sur la dernière période. Les revenus des éleveurs de bovins viande et d'ovins-caprins ont été régulièrement sous le seuil de 20 000 € par an au niveau national depuis 2010.

Si les prix de vente des brouards et de la viande bovine et ovine se tiennent globalement à un bon niveau depuis 2012, les charges sont grevées par le renchérissement du coût de l'alimentation animale lié à la flambée des prix des matières premières végétales.

On observe une forte dispersion des résultats d'une exploitation à une autre au sein d'une même orientation. Ainsi, en bovins viande, dans l'échantillon RICA régional qui compte 130 exploitations, un quart d'entre elles dégagent en 2011 un RCAI par Utans supérieur à 20 000 €, quand un autre quart est en dessous de 7 000 €.

Résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié : évolution de la médiane et des quartiles de 2000 à 2011, toutes Otx hors viticulture, et en Otx bovins viande (en € constants 2011)



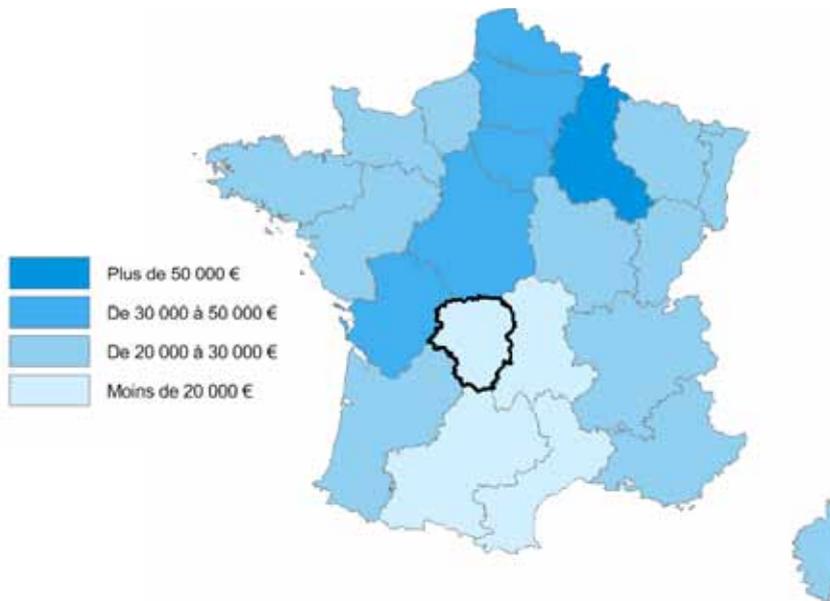
Source : Agreste - RICA

Résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié moyen par région de 2000 à 2011, toutes Otx (en € courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Limousin</b>	17 600	18 600	22 500	18 300	20 600	19 300	22 100	19 500	13 800	11 200	17 100	17 200
Languedoc-Roussillon	22 500	19 200	18 800	20 400	14 600	6 300	10 200	11 800	11 400	6 300	17 300	21 300
Auvergne	16 700	16 700	17 400	16 600	17 000	15 200	18 500	19 300	14 400	12 300	22 900	22 800
Rhône-Alpes	20 300	19 300	17 700	17 500	18 300	16 800	20 400	23 100	17 500	13 500	24 100	26 400
Corse	17 600	18 400	21 000	26 300	24 100	18 100	25 400	18 800	23 800	18 900	26 800	28 300
Basse-Normandie	18 700	15 300	17 300	17 000	20 200	19 200	22 500	27 000	23 400	8 800	27 700	30 700
Aquitaine	17 700	16 800	18 100	16 500	17 900	14 300	17 500	21 100	14 800	14 700	18 600	25 400
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 800	23 000	24 300	26 400	21 300	16 700	21 300	26 500	23 300	15 500	21 100	27 300
Midi-Pyrénées	15 500	16 600	17 500	13 900	16 200	14 400	18 000	21 300	13 900	7 800	21 800	23 600
Pays-de-la-Loire	19 300	19 300	19 500	18 800	19 500	21 900	25 300	28 200	26 000	15 800	24 300	29 600
Franche-Comté	19 300	19 100	20 600	16 800	21 200	20 100	22 700	23 600	19 700	15 500	32 700	33 100
Bourgogne	30 300	27 300	26 700	23 100	25 900	24 000	28 300	35 600	32 800	16 600	30 400	36 000
Lorraine	24 300	18 900	22 300	21 000	27 500	24 600	27 900	34 900	32 400	11 200	33 900	40 500
Bretagne	19 500	22 800	16 500	18 800	20 700	23 600	26 300	27 000	24 700	15 900	31 800	34 600
Alsace	26 700	24 600	26 800	26 100	24 100	24 600	24 300	30 800	23 800	20 100	28 700	37 400
Nord-Pas-de-Calais	18 800	19 500	18 400	23 800	22 100	21 300	27 500	32 000	31 300	14 400	41 000	40 400
Haute-Normandie	23 200	20 400	24 500	26 100	23 200	19 700	26 900	32 400	21 400	7 000	36 700	35 600
Poitou-Charente	16 700	19 400	21 800	25 500	23 100	24 100	32 300	44 000	30 200	17 900	39 300	43 400
Champagne-Ardenne	41 900	51 100	56 500	40 500	67 300	61 200	60 500	87 400	63 700	30 000	72 300	76 000
Centre	24 000	21 700	26 500	26 700	25 000	21 400	29 700	50 500	35 200	15 000	45 700	47 200
Picardie	25 500	29 100	26 200	30 500	30 900	26 700	32 900	52 900	44 900	16 000	52 000	55 400
Île-de-France	29 600	23 500	27 700	33 000	30 600	25 100	37 600	68 400	51 800	20 000	57 000	59 600
<b>France métropolitaine</b>	21 200	21 300	21 900	21 500	23 000	21 100	25 400	31 800	25 300	14 200	30 900	34 500

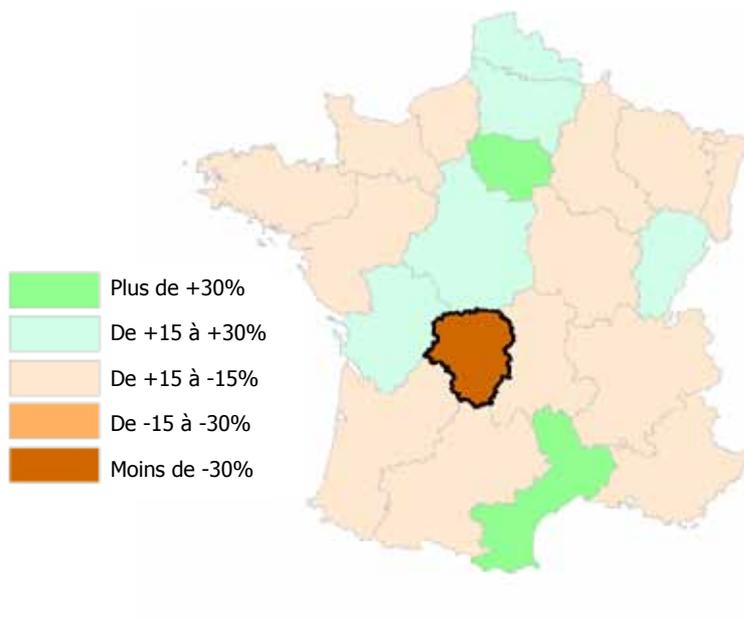
Source : Agreste - RICA et indicateurs de revenus régionaux des exploitations moyennes et grandes

## Résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié (RCAI par Utans) moyen par région (moyenne annuelle 2009-2011 en €)



Source : Agreste – RICA et indicateurs de revenus régionaux des exploitations moyennes et grandes

## Évolution du résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié (RCAI par Utans) moyen par région entre 2009-2011 et 2004-2006 (en € constants)



Source : Agreste – RICA et indicateurs de revenus régionaux des exploitations moyennes et grandes

### Définitions

- **RCAI par Utans** : l'indicateur de revenu privilégié pour décrire les résultats économiques des exploitations agricoles est le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié (Utans). Il est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant. C'est la différence entre les produits courants ( production de l'exercice et subventions d'exploitation) et les charges courantes (charges d'exploitation et charges financières), par emploi non salarié

- **RICA** : réseau d'information comptable agricole. C'est une opération communautaire de recueil d'informations comptables individuelles sur un échantillon d'exploitations. Chaque exploitation a un coefficient d'extrapolation qui tient compte de son Otex, de sa taille et de sa région. En Limousin, l'échantillon observé compte 220 exploitations représentatives des exploitations moyennes et grandes. 130 sont spécialisées en bovins viande. Au niveau national, l'échantillon compte en bovins viande environ 700 exploitations.

## Les subventions d'exploitation

En Limousin en 2012, sur les 335 millions d'€ de subventions PAC versées aux exploitations agricoles, moins de la moitié (49%) l'étaient sous la forme de droits à paiement unique (DPU), contre 76% au niveau national. Le Limousin fait partie, avec la Corse, Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc Roussillon, des régions où la part des soutiens DPU est la moins élevée. Avec 10 500 € de DPU moyen par exploitant à temps complet, le Limousin est très loin derrière les régions de grandes cultures (plus de 25 000 € dans le Centre, plus de 30 000 € en Picardie et en Ile-

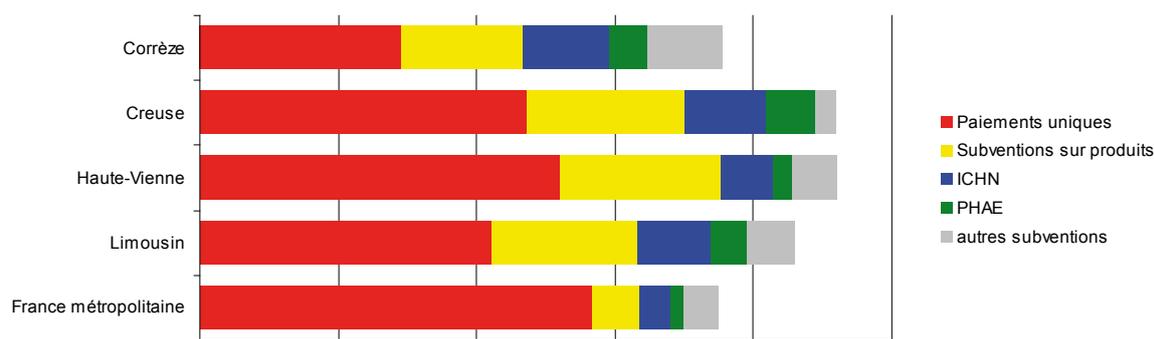
de-France). Au sein même de la région, les écarts sont importants, entre par exemple le canton de Bugeat en Corrèze où la valeur moyenne du DPU est de 112 € l'ha en 2012, et celui de Chalus en Haute-Vienne où il atteint 243 € l'ha.

Les soutiens aux produits sont à l'inverse importants dans la région, avec globalement 82 millions d'€ versés en 2012 en PMTVA (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes), aide aux veaux sous la mère, aide aux ovins... Le Limousin est, avant réforme de la PAC 2014-2020, la région française

où les soutiens couplés par exploitation sont les plus élevés. Les soutiens couplés en faveur de l'élevage sont maintenus dans la nouvelle PAC.

Les deux principales aides du second pilier mobilisées en Limousin sont l'ICHN et la PHAE. Leur poids est particulièrement important dans la montagne limousine où elles viennent compenser des DPU plus faibles qu'ailleurs. L'ICHN est revalorisée dans la PAC 2014-2020, et des mesures agroenvironnementales (MAE) sont proposées. La PHAE est fondue dans l'ICHN.

**Subventions des premier et second piliers de la PAC versées aux exploitations agricoles au titre de l'année 2012 (montant moyen par unité de travail non salarié)**



Source : Agreste - Agence de Services et de Paiement (ASP)

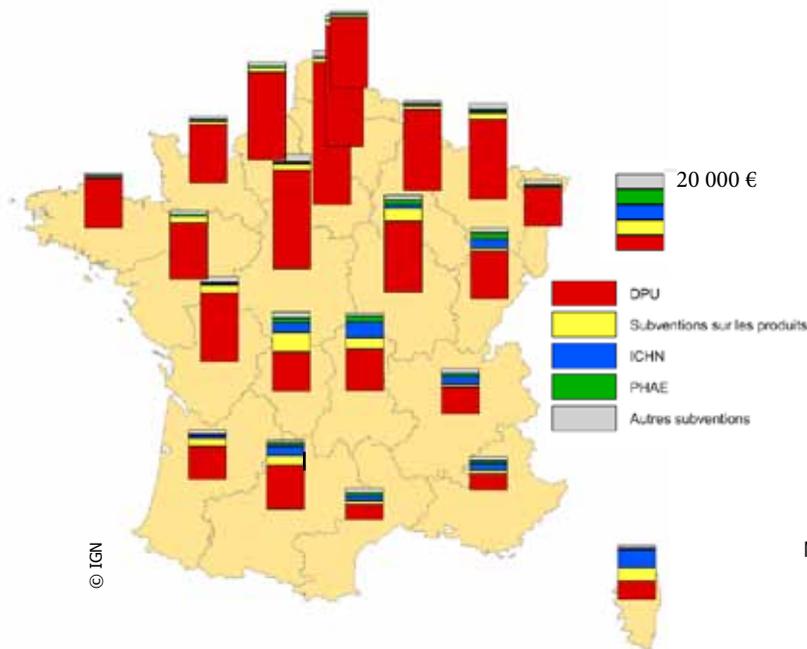
**Subventions des premier et second piliers de la PAC versées aux exploitations agricoles au titre de l'année 2012 (montant global et montant moyen par unité de travail non salarié)**

en millions d'euros	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
<b>Total subventions</b>	107	118	110	335	9 130
Paiements uniques	41	61	62	164	6 924
Subventions sur produits	25	29	28	82	835
ICHN	18	15	9	42	543
PHAE	8	9	3	20	235

en euros, par Utans	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
<b>Total subventions</b>	18 860	22 940	23 010	21 476	18 708
Paiements uniques	7 291	11 828	13 018	10 541	14 187
Subventions sur produits	4 364	5 681	5 826	5 246	1 711
ICHN	3 135	2 945	1 848	2 679	1 114
PHAE	1 384	1 772	703	1 303	481

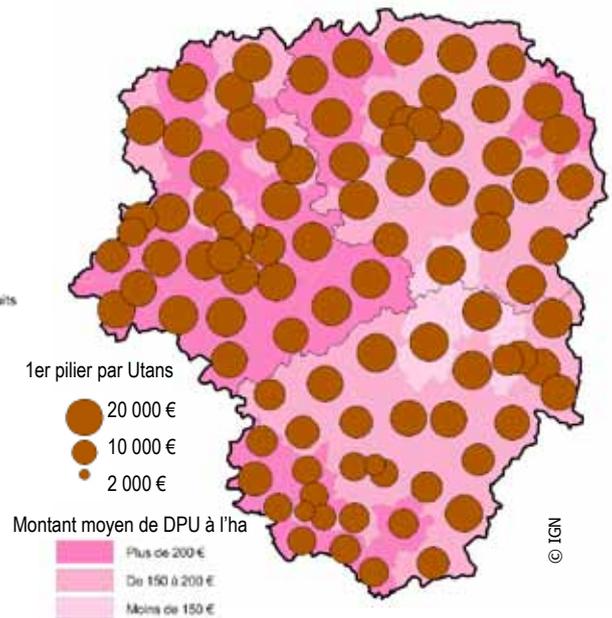
Source : Agreste - Agence de Services et de Paiement (ASP)

**Subventions par Utans (unité de travail non salarié) : moyenne par région en 2012**

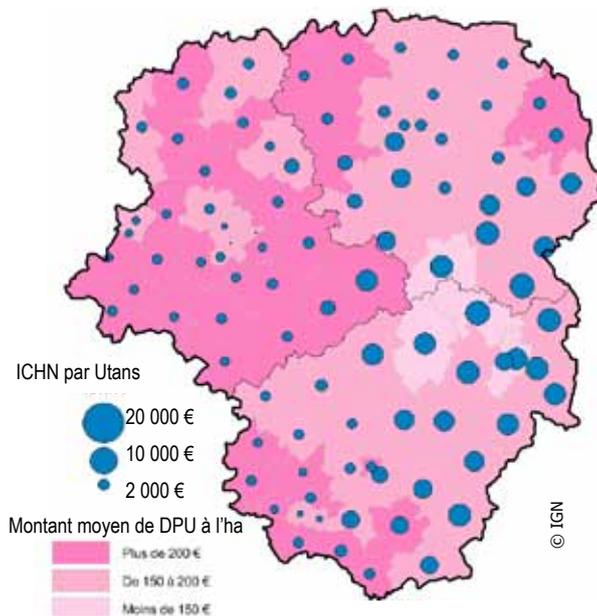


Source : Agreste - Agence de Services et de Paiement (ASP)

**Aides du premier pilier par Utans (unité de travail non salarié) : moyenne par canton en 2012**

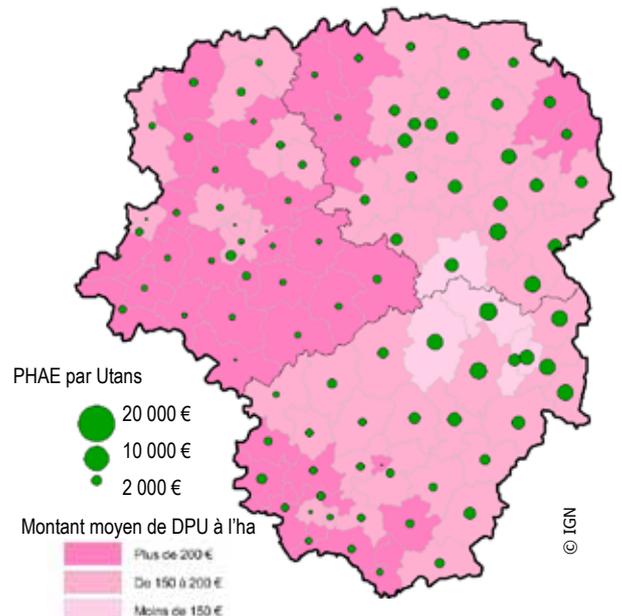


**ICHN par Utans (unité de travail non salarié) : moyenne par canton en 2012**



Source : Agreste - Agence de Services et de Paiement (ASP)

**PHAE par Utans (unité de travail non salarié) : moyenne par canton en 2012**



## Définitions

- **DPU** : droits à paiement unique ; aide dé耦plée du 1er pilier de la PAC
- **ICHN** : indemnité compensatoire de handicap naturel ; aide du second pilier pour les surfaces fourragères, destinée à compenser les difficultés structurelles auxquelles sont confrontées les exploitations situées en zone défavorisée (simple, piémont, montagne), sous condition de respect d'un taux de chargement maximal
- **PHAE** : prime herbagère agroenvironnementale ; aide du second pilier aux surfaces herbagères, sous condition de maintien de pratiques respectueuses de l'environnement (chargement limité, présence d'éléments de biodiversité, gestion écoune en intrants)
- **Utans** : unité de travail non salarié ; travail en équivalent temps plein des chefs d'exploitation, coexploitants et autres actifs non salariés des exploitations agricoles

## Prospective : les exploitants âgés et leur succession

En Limousin en 2010, 53% des chefs d'exploitation et coexploitants avaient atteint 50 ans. La problématique de la succession se pose en premier lieu pour ceux d'au moins 55 ans en 2010 (6 580 soit 37% des exploitants).

60% d'entre eux dirigent des exploitations de petite taille économique. Celles-ci ne sont pas forcément viables pour être reprises à l'identique, mais elles peuvent être réorientées vers d'autres productions ou fusionnées à d'autres structures (agrandissement). Elles représentent 42 000 ha.

Dans les exploitations moyennes

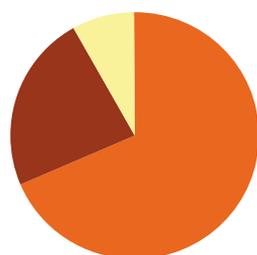
ou grandes, les "seniors" sont souvent associés avec des exploitants plus jeunes. Le départ du senior ne se traduira alors pas forcément par son remplacement par un autre exploitant. Selon la situation économique, des choix alternatifs peuvent être faits : recherche d'un associé, embauche d'un salarié, abandon d'une production, réorganisation ou équipement supplémentaire pour faire face seul...

Enfin, 1 450 exploitations limousines moyennes ou grandes sont dirigées uniquement par des personnes d'au moins 55 ans. Elles représentent 103 000 ha, soit 12% de la SAU poten-

tiellement libérables ou transmissibles. Même pour celles-ci, la succession a rarement été prévue. Plus des deux-tiers déclarent ne pas savoir qui va leur succéder, ou que leur exploitation va disparaître.

La diminution du nombre d'actifs agricoles, dans des territoires déjà peu densément peuplés, va bénéficier à l'agrandissement des exploitations, mais peut aussi accentuer le risque d'abandon de surfaces vers des usages non agricoles. Le renouvellement générationnel représente un enjeu fort pour le Limousin dans les prochaines années.

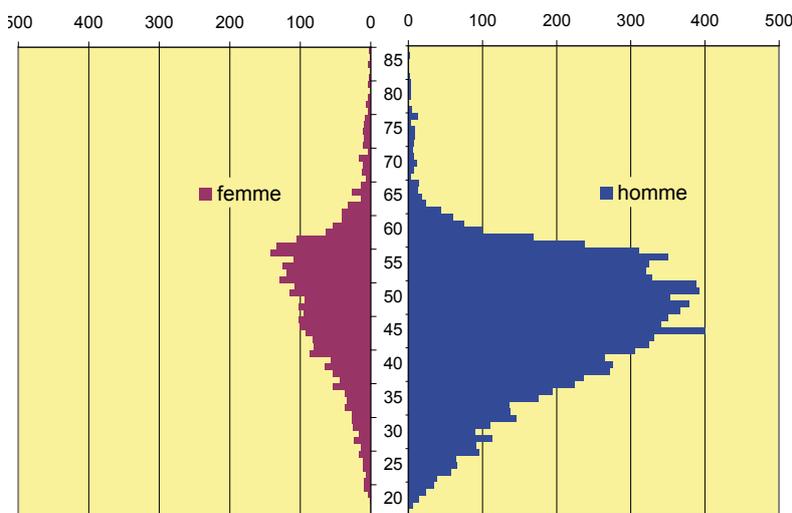
### Succession déclarée au Recensement agricole de 2010 pour les exploitations moyennes ou grandes dirigées uniquement par des personnes d'au moins 55 ans



- pas de successeur ou ne sais pas
- successeur membre de la famille
- autre successeur

### Pyramide des âges des chefs d'exploitation non retraités

(champ : chefs d'exploitation ne s'étant pas déclarés «ancien agriculteur exploitant» ou «autre retraité» en profession principale ou en activité secondaire)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

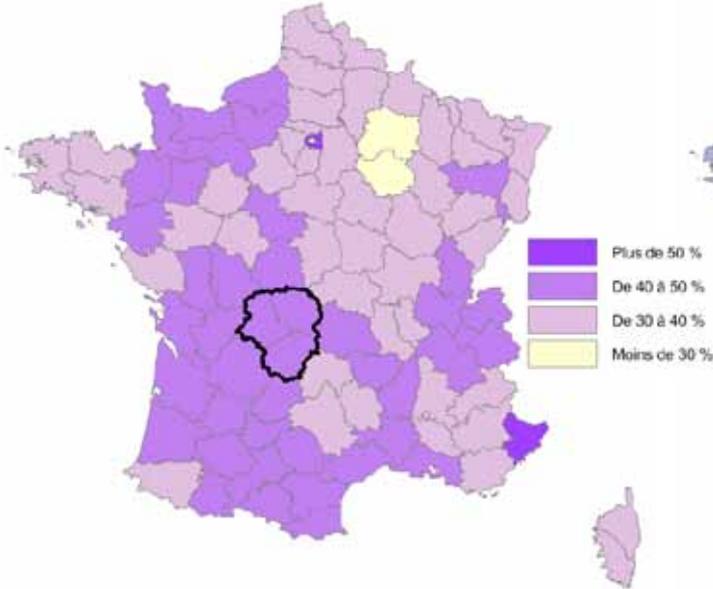
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - toutes exploitations

### Exploitants âgés d'au moins 55 ans en 2010

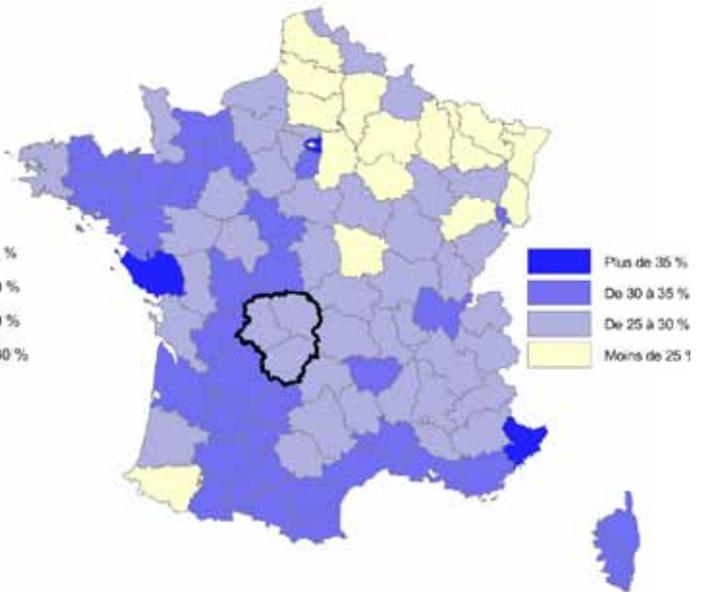
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Chefs d'exploitation et coexploitants âgés d'au moins 55 ans	2 348	2 097	2 137	6 582
% ensemble chefs et coexploitants	38%	36%	37%	37%
dont dans des exploitations MG	873	911	834	2 618
% chefs et coexploitants MG	25%	23%	23%	24%
Exploitations MG dirigées uniquement par des exploitants d'au moins 55 ans	483	452	517	1 452
% exploitations MG	19%	17%	19%	18%
dont pas de successeur connu ou ne sait pas	335	318	338	991
% exploitations MG	13%	12%	13%	12%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**Part des exploitations sans successeur connu**  
(exploitations dont le chef ou le plus âgé des coexploitants a atteint au moins 50 ans et n'ayant pas de successeur connu)

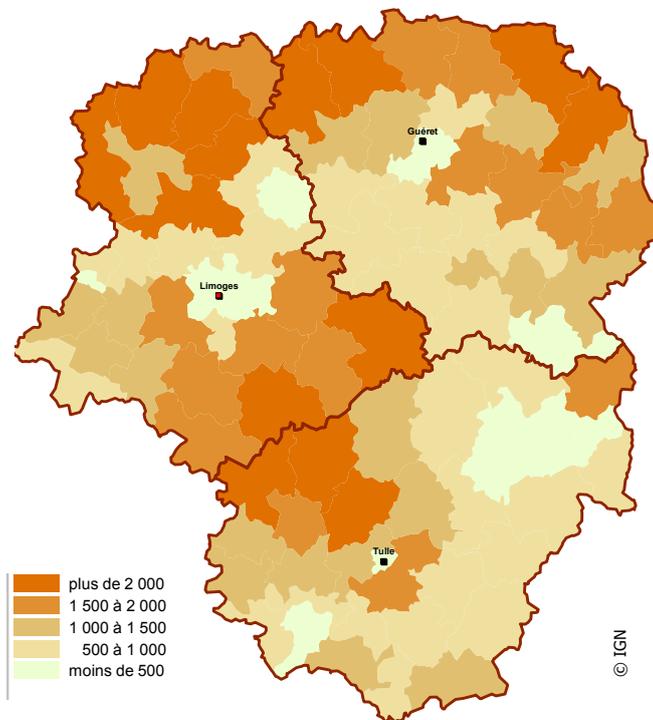


**Part de la SAU sans successeur connu** (SAU des exploitations dont le chef ou le plus âgé des coexploitants a atteint au moins 50 ans et n'ayant pas de successeur connu)



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

**SAU disponible dans les prochaines années par canton (en ha)**  
(SAU des exploitants d'au moins 55 ans en 2010 et n'ayant pas de successeur connu)



Source : Agreste Recensement agricole 2010 - champ : toutes exploitations

Plusieurs types de publications  
pour répondre à vos besoins de chiffres et d'analyse :

## Des mémentos annuels



Les chiffres-clés pour la région et les départements sur l'agriculture, les IAA, la forêt, l'enseignement agricole ...



Des statistiques détaillées sur la forêt, l'exploitation forestière et le sciage de bois

## Des notes mensuelles de conjoncture



**Le chiffre du mois** : chaque mois un édito sur un sujet particulier

## Des publications thématiques



**Thèmes étudiés parmi les derniers numéros parus** : l'évolution de l'agriculture limousine sur 100 ans, la filière ovine, les circuits courts, la filière bois, les IAA, la consommation d'espace agricole, les revenus ...

Des tableaux et cartes supplémentaires sur le site : [draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

et sur le site national de la statistique agricole : [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)